



# DIAGNOSTIC CULTUREL DE BELLEDONNE

Un diagnostic culturel au service du projet de territoire de Belledonne



ASSOCIATION ESPACE BELLEDONNE

Lucie OLIVERES

Master 2 « Tourisme Inoovation Transition »

Année universitaire 2018-2019

#### Membres du Jury:

Pierre Antoine Landel (MCF UGA-PACTE) Philippe Bourdeau (Pr. UGA-PACTE)

Tutrice de stage : Margaux Mazille (Dir. Espace Belledonne)







« Les projets existent seulement parce qu'ils sont incarnés par des individus » Claire De Cambourg (2019)

## REMERCIEMENTS

Je remercie tout particulièrement ma tutrice de stage Margaux Mazille pour le temps qu'elle m'a accordé tout au long de ma mission au sein d'Espace Belledonne. J'ai apprécié le temps passé avec elle ainsi que la confiance qu'elle m'a accordée et l'expertise qu'elle a su m'apporter durant toute ma période de stage

De plus, je remercie Christiane Lehmann, élue référente à la culture au sein d'Espace Belledonne, et Bernard Michon, Président de l'association, pour leur accompagnement et leurs conseils avisés tout au long de la construction de ce diagnostic culturel et la réalisation de ce mémoire.

Je tiens à remercier chaleureusement mon tuteur universitaire, Monsieur Pierre Antoine Landel, pour avoir suivi le bon déroulé de mon stage de fin d'étude, avoir pris le temps d'échanger avec Margaux et moi-même, et m'avoir accompagné par ses précieux conseils dans l'élaboration de ce travail.

Un grand merci également à l'ensemble de l'équipe d'Espace Belledonne qui a contribué directement ou indirectement à mon apprentissage ainsi que l'ensemble des personnes (élus, techniciens, associations) avec qui j'ai pu échanger dans le cadre de mon travail de terrain et qui ont participé grandement à l'élaboration de ce diagnostic culturel.

Ensuite, je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble du corps pédagogique et aux intervenants du master 2 Tourisme Innovation Transition de l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine de Grenoble pour leur accompagnement tout au long de l'année, et les enseignements dont j'ai pu bénéficier. De même, j'ai apprécié la compagnie de mes camarades lors de nos semaines à l'université. Les échanges sur nos pratiques, nos expériences professionnelles et personnelles respectives, m'ont été très bénéfiques.

Enfin, je tiens à remercier ma mère pour le temps précieux qu'elle a accordé à la relecture de ce travail et également le temps qu'elle a donné, en amont, à mes doutes, mes questionnements et mes remises en question. Je remercie dernièrement mes colocataires, Clémence Villard et Cédric Ali, qui ont été d'un grand soutien et ont su mettre quotidiennement du soleil dans ma vie.

# **RESUME ET NOTICE ANALYTIQUE**

#### Master 2 Tourisme Innovation transition

ANNEE UNIVERSITAIRE: 2018-2019

#### **OBSERVATIONS DU JURY**

- A: Très bon rapport de fin d'étude
- B: Bon rapport mais avec des faiblesses sur quelques aspects
- C : Rapport acceptable présentant un intérêt particulier sur certains aspects

Précisions éventuelles sur les faiblesses et les forces du mémoire :

Signatures

	NOM			PRÉNOM		
AUTEUR	OLIVERES			LUCIE		
TITRE	Un diagnostic culturel au service du projet de territoire de Belledonne					
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES &	Nom et prénom du Tuteur pédagogique		Nom de la structure dans laquelle le stage a eu lieu (et localisation)		Nom et prénom du responsable professionnel présent dans le jury	
Institut de Géographie Alpine	Pierre Antoine Landel		Espace Belledonne (Parc de la mairie, Les Adrets)		Margaux Mazille	
COLLATION	Nb. de pages	N	b. de volumes	Nb. d'annexes	Nb. de réf. biblio.	
COLLATION	141		1	5	29	
MOTS-CLÉS	Projet de territoire, Diagnostic, Politique publique culturelle, Culture, Belledonne					
TERRAIN D'ÉTUDE OU D'APPLICATION	Les 83 communes du périmètre de préfiguration du Parc naturel régional de Belledonne					

#### RÉSUMÉ français

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un stage de fin d'étude du master 2 Tourisme Innovation Transition. Il a été effectué au sein de l'association Espace Belledonne située aux Adrets, sur la thématique de la culture en Belledonne

La mission principale de ce rapport a été de dresser un premier diagnostic dynamique de l'écosystème culturel et d'effectuer l'analyse des attentes et des enjeux présents sur la chaîne de Belledonne. Quatre outils ont permis de faciliter cette analyse : des entretiens auprès de multiples acteurs du territoire, des questionnaires ainsi que la réalisation de cartographies et d'une carte interactive sur l'offre culturelle. Enfin, ce rapport s'attache à faire des préconisations ayant pour but d'aider l'élaboration du nouveau projet culturel de territoire de Belledonne.

#### RÉSUMÉ autre langue

This master thesis takes part in a final internship in a Master 2 degree named "Tourisme Innovation Transition". It was realized in the organization Espace Belledonne, located in *Les Adrets* and was a part of the global thematic "culture in Belledonne". The main goal of my mission was to do a first diagnostic about the cultural and to achieve the analysis of issues and expectations in Belledonne's mountain range. Four tools were created to facilitate the analysis: a survey, an interview grid, several maps and one interactive map. Moreover, some recommendations were made to enhance the next stage in the development of the new cultural project of Belledonne's area.

# **SOMMAIRE**

# Titre : Un diagnostic culturel au service du projet culturel de territoire de Belledonne

REIVI	ERCIEMENTS	2	
RESUME ET NOTICE ANALYTIQUE			
SOM	MAIRE	4	
PROF	POS INTRODUCTIF	7	
APPA	AREIL CONCEPTUEL	9	
	a. Diagnostic territorial	9	
	b. Culture	9	
	1. Action culturelle	11	
	2. Patrimoine et patrimonialisation	12	
	3. Culture territoriale	13	
	c. Projet de territoire	14	
	d. Politique publique culturelle	15	
PART	ΓΙΕ 1 : CONTEXTE DE LA DEMARCHE	18	
I.	Belledonne : une identité géographique et paysagère, des territorialités		
	diverses	18	
	a. Caractéristiques géographiques du territoire de Belledonne	18	
	b. Caractéristiques démographiques, sociales et économiques	20	
	c. Zoom sur la culture en Belledonne	23	
	i. Présentation du dynamisme culturel de Belledonne		
	et de la vitalité sociale du territoire	23	
	ii. Du patrimoine matériel au patrimoine immatériel	23	
II.	Espace Belledonne : Rôle et missions portées par l'association	26	
III.	Place de la culture dans le projet de territoire de l'Espace Belledonne.	27	
	a. Belledonne et Veillées : un projet phare	28	
	b. Une démarche « culture et territoire » en partenariat		
	avec Scènes Obliques	30	
	c. Les objectifs et missions de l'année 2019	31	
IV.	La commande du stage et les missions confiées	32	
V.	Méthodologie du diagnostic	33	
	a. Les quatre grandes étapes du diagnostic culturel	33	

	b. Les domaines culturels mobilisés	35
	c. Les outils d'analyse	35
	d. Les réponses obtenues	3
PΑ	RTIE 2 : LA CULTURE EN BELLEDONNE AUJOURD'HUI	3:
l.	Quelle gouvernance territoriale au service d'une offre cultur	elle en Belledonne? 39
	a. Les compétences politiques culturelles	39
	b. La place des communes dans la définition des politiques	culturelles :
	un constat de l'Observatoire des Politiques Culturelles	46
	c. Le monde associatif et l'importance du bénévolat afin de	e promouvoir
	l'offre culturelle	48
	<ol> <li>Scènes Obliques</li> </ol>	48
	2. Bien Vivre en Val Gelon	49
	3. Les autres associations porteuses d'initiatives d	culturelles 50
II.	État des lieux et analyse de l'offre culturelle existante sur le	territoire 5
	a. Les acteurs	54
	b. Les équipements	5
	c. Les événements	60
	d. Les influences extérieures	64
II.	Des besoins et des attentes divers	69
	1. L'animation et l'accompagnement de réseaux d'acteurs de	ans le domaine
	culturel	65
	2. Des besoins financiers et humains	66
	3. Vers une plus grande transversalité culturelle	68
	4. S'adapter aux aspects socio-économiques et paysagers du	territoire 69
V.	Analyse de l'action culturelle du territoire	7(
	1. Un manque d'engagement et des outils de développement cu	ılturel
	peu connus des acteurs locaux	70
	2. Un rapport territorial inégal à l'offre culturelle	70
	3. Des politiques culturelles très hétérogènes sur Belledonne	72
	4. Une gouvernance complexe à l'échelle de Belledonne	72
	5. La richesse des partenariats	73
	6. La culture, une notion aux sens multiples	74
V.	Des préconisations pour un projet culturel de territoire	78
	1. La création d'outils de mutualisation des moyens humains et	matériels
	sur l'ensemble du territoire	79
	2. Vers un mode de gouvernance renouvelée : la co-construction	
	3. Rompre l'isolement de certaines vallées par une interconnaiss	
	l'offre culturelle	83
	4 Expérimentation et innovation	8′

5. Renforcer le poids d'Espace Belledonne dans la coordination et		
l'application d'un projet culturel fédérateur		
6. La culture, un objet transversal	82	
CONCLUSION	83	
BIBLIOGRAPHIE		
TABLE DES ILLUSTRATIONS		
TABLE DES TABLEAUX		
TABLE DES FIGURES	88	
SIGLES	89	
ANNEXES	90	
Annexe 1 – Cartographies		
Annexe 2 – Entretiens	105	
Annexe 3 – Questionnaires envoyés	110	
Annexe 4 – Politiques culturelles en Belledonne		
Annexe 5 – Convention cadre de partenariat entre Scènes Obliques et Espace Belledonne		

# **PROPOS INTRODUCTIF**

La chaîne de Belledonne, située sur les départements de l'Isère et de la Savoie, regroupe des communes allant de Grenoble à Chambéry sur plus de 80 km. Cette chaine de montagne est le seul massif, autour de Grenoble, considéré comme de la haute montagne avec des sommets culminant à presque 3000 mètres d'altitude. Cette caractéristique fait de Belledonne un espace montagnard qui se distingue du massif du Vercors et celui de la Chartreuse. Belledonne se tourne de plus en plus vers les métropoles avoisinantes passant ainsi progressivement d'un système majoritairement sylvo--pastoral à un système urbain voire métropolitain, de plus en plus connecté vers l'extérieur.

Le territoire d'étude est composé de **83 communes** (périmètre de préfiguration du Parc Naturel Régional de Belledonne), de **6 intercommunalités** sur **2 départements.** Ces multiples échelons territoriaux font de Belledonne, un territoire particulièrement complexe.

En considérant que l'association fédère et réunit les multiples acteurs du territoire (municipalité, associations, techniciens, etc.), l'intervention d'Espace Belledonne est une réelle plus-value dans la construction et le portage de projets pour le territoire de Belledonne. L'Espace Belledonne se saisit de diverses thématiques dont celle de la culture. C'est dans le cadre de la création d'une démarche culturelle à l'échelle de Belledonne que s'inscrit ma mission de stage. Elle consiste à établir un diagnostic culturel dynamique du territoire.

Pour assurer un ancrage territorial de ma mission, nous avons, au cours du stage, apporté une importance capitale aux attentes des acteurs du territoire. Les différents questionnements ont permis de constituer une problématique plus large auquel ce travail va s'efforcer de répondre.

- Quelle place pour la culture au sein du projet de territoire de Belledonne ? Qui sont les acteurs et quels sont les événements et équipements de cette offre culturelle ? Quelles compétences culturelles détiennent les structures publiques du territoire étudié ?
- Quels sont les besoins et les attentes des acteurs (associations/élus/techniciens) du territoire en matière culturelle ?
- Quelles préconisations au vu d'une nouvelle structuration culturelle par Espace Belledonne ?
- Enfin, quels sont le positionnement et la plus-value de l'association Espace Belledonne dans le cadre de l'élaboration d'une nouvelle politique culturelle pour le territoire ?

`

#### Étude de cas sur le projet culturel de territoire de Belledonne.

Plus largement, dans le cadre de mon projet de recherche de fin d'étude, nous chercherons à comprendre en quoi le diagnostic culturel est un outil de construction du projet de territoire.

Ce travail aura donc pour objectif de comprendre si le diagnostic culturel est utilisé comme un outil au service de la construction du projet de territoire mené par l'association Espace Belledonne. Si tel est le cas, la recherche consistera à analyser la manière dont cette "offre culturelle" est exercée et implantée et quels en sont les enjeux sur le territoire de Belledonne.

Ainsi, malgré une disparité géographique entre les différentes communes de Belledonne et un massif à la toponymie ne facilitant pas la construction d'une identité commune sur le territoire, nous faisons l'hypothèse que la culture allant du spectacle vivant au patrimoine en passant par l'animation locale, est une culture qui permet de « rassembler ». Nous faisons également l'hypothèse que le diagnostic culturel est un outil aidant à la compréhension des enjeux sur un territoire et qu'il est un outil de construction pour le nouveau projet culturel de territoire.

Il faut préciser que ce diagnostic est vivant, dynamique. Il nécessite donc d'être toujours en construction et d'être mis à jour régulièrement afin d'être le plus exhaustif possible et ne pas omettre des éléments définissant la culture en Belledonne. Ce qui est présenté par la suite constitue alors seulement la première pierre de l'édifice au sein des étapes d'élaboration du diagnostic culturel complet de Belledonne.

Ce mémoire est construit en deux parties, qui font suite aux propos introductifs et aux définitions de l'appareil conceptuel choisi permettant de définir les termes du présent document :

- Le contexte de la démarche, qui va permettre de présenter le territoire, la structure d'accueil du stage (Espace Belledonne) ainsi que d'éclaircir la commande du stage et la méthodologie employée pour réaliser ce diagnostic culturel.
- Le diagnostic culturel, où nous nous attarderons sur la gouvernance territoriale, l'écosystème culturel du territoire, les besoins et les attentes identifiés. Nous conclurons cette partie par la présentation de préconisations en vue d'un nouveau projet culturel de territoire.

# **APPAREIL CONCEPTUEL**

Cette partie a pour but de définir les termes suivants : le diagnostic territorial, la culture et les sous-ensembles qui la définissent, le projet de territoire et la politique publique culturelle.

#### a. Diagnostic territorial

Un diagnostic territorial est, selon la définition donnée par la DATAR¹, l'« état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux (...) Il fournit des explications sur l'évolution du passé et des appréciations sur l'évolution future ». La démarche d'élaboration d'un diagnostic de territoire suit une méthode spécifique. Cette méthode consiste à poser le cadre de travail en rappelant l'objet traité pour ce diagnostic, puis à recueillir les données nécessaires à l'analyse, sous forme quantitative mais aussi qualitative. Une phase d'analyse permet d'identifier les forces, faiblesses et les attentes, et qui sont en jeu sur ce territoire au regard de l'objet traité. Le diagnostic de territoire, exprime ainsi ce qui pose problème sur le territoire, identifie les questions à résoudre. Il permet ensuite de définir une stratégie d'action.

D'après le site internet <u>diagnostic-territoire.org</u>, un diagnostic territorial à quatre utilités : connaître son territoire ; ses forces, ses faiblesses et les opportunités ; connaître son public, ses attentes ses besoins ; éclairer la décision, orienter ou réorienter son action; instaurer un dialogue entre les acteurs.

Mon étude de cas s'est faite à travers ma mission de stage au sein de l'association Espace Belledonne dont le siège se situe sur la commune des Adrets, dans le massif de Belledonne. Le terrain concerné par l'étude est celui des 59 communes adhérentes et des six intercommunalités qui composent l'association.<sup>2</sup>

Pour aborder la question de la culture en Belledonne, il faudra, avant tout, théoriser les termes de culture, d'action culturelle afin de mieux appréhender le « **projet culturel de territoire** » visant à être élaboré sur le territoire de Belledonne pour 2020.

#### b. Culture

La politique culturelle d'André Malraux, ministre des affaires culturelles de 1959 à 1969 dans le gouvernement Charles de Gaulle, était de faire de la culture un outil de démocratisation.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Délégation ministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale désormais sous la dénomination de CGET

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Voir carte du territoire de Belledonne Partie 1.I. Belledonne : une identité géographique et paysagère, des territorialités diverses.

Cette volonté politique est le point de départ de l'expansion et du rayonnement de la culture au sein du territoire français. La culture est néanmoins une notion complexe. Il est difficile de la définir tant celle-ci est polysémique. Selon David Menidray, la culture est un « mot-valise » un « mot-écran » car « tout peut se vanter d'être culturel ». Différents auteurs et universitaires tentent de mettre des mots sur ce terme si vaste et équivoque. D'après Paul Claval (2003), la culture est faite « des comportements, des savoir-faire, des techniques, des connaissances et des valeurs accumulés par les individus durant leur vie, et à une autre échelle, par l'ensemble des groupes dont ils font partie ». Pierre Antoine Landel, quant à lui, définit la culture comme un « moyen utilisé par l'homme pour construire sa relation à la société, de façon individuelle ou collective ».

Nous garderons de la définition donnée par l'UNESCO « la culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Cette définition semble être la plus adaptée et la plus appropriée à la construction de ce diagnostic culturel de territoire car elle semble parcourir toutes les caractéristiques que la notion de culture comporte.

La culture prend néanmoins des formes bien spécifiques en milieu rural. Cette culture est définie dans l'article *culture* à la campagne <sup>3</sup> écrit par Claire Delfosse (2011) au sein de la revue *Pour* comme une culture « qui ne s'incarne pas forcément dans des équipements permanents ou des lieux dédiés », l'espace rural constitue alors « un espace de création culturelle par l'attractivité nouvelle qu'il exerce sur les artistes » (2011). Il est donc un lieu d'émergence de nouvelles formes artistiques et /ou culturelles.

En faisant usage de la parole des habitants récoltée à la Maison de la Nature de Ferrière par les Porteurs de Paroles du collectif PIC autour de la question suivante : « La montagne a-t-elle besoin d'art ? » nous pouvons relever des éléments de définition sur la notion de culture en milieu montagnard. Par exemple pour Mireille, 67 ans, « En montagne, on a une meilleure écoute, une attention différente aux choses et propositions artistiques ». Deux personnes soulèvent que la montagne n'a pas besoin d'art mais que l'homme oui.

La montagne est plusieurs fois reliée aux notions de nature, d'environnement ou d'écologie. Pour les personnes interrogées, il faut avant tout préserver l'environnement, ne pas le dégrader car la montagne est un écosystème apprécié pour son côté esthétique. Le développement culturel passe, pour certains, en second plan.

Néanmoins, pour Sophie 48 ans « J'ai été marquée en voyant qu'en prenant des choses de la nature on pouvait faire une sculpture » ou pour Alex 37 ans « On fait culture avec ce qu'on a : le foot, la pêche, les abeilles, etc. ». En mettant en relation la culture avec la nature est une

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Delfosse, C. La culture à la campagne. *Pour*, N° 208. GREP, 2011, pp. 43-48.

culture qui se veut diverse et qui peut être amène à être modifiée et transformée. Elle devient particulièrement transversale en milieu rural et dans le cas de la chaîne de Belledonne, en milieu montagnard.

#### 1. Action culturelle et/ou artistique

Après avoir défini la notion de culture, il semble important de déterminer ce qu'est une « action culturelle ». Jean Caune, professeur émérite de l'université Stendhal de Grenoble, caractérise cette notion « comme un ensemble d'institutions et de pratiques chargés de diffuser le patrimoine artistique et de contribuer à la production d'une culture contemporaine ».

Il est ici question de s'interroger sur la place de l'action culturelle en Belledonne. Plus précisément, les différentes formes qu'elle peut prendre et la répercussion que cela peut avoir sur le territoire étudié.

D'après Mariette Sibertin-Blanc<sup>4</sup> « l'action culturelle s'appuie sur les outils de projet pour mobiliser différentes ressources — humaines, financières — et induit des approches transversales qui mobilise un système d'acteurs de plus en plus complexe » comme le sont les actions territoriales qui mobilisent également des co-financements et des partenariats multiniveaux.

Dans son travail de recherche sur la différenciation territoriale et enjeux d'aménagement des petites villes. L'exemple de l'action culturelle. (2008), Mariette Sibertin Blanc souligne le fait que « l'action culturelle est considérée comme un ensemble résultant d'initiatives des communes ». Si une commune est en périphérie d'une agglomération elle bénéficie alors de l'offre riche de la ville-centre et les équipements culturels qui lui sont associés mais peine ou ne cherche pas à développer des actions culturelles. A contrario, une commune éloignée de toute agglomération, considère la culture comme un domaine d'intervention plus stratégique. Elle essaye habituellement de s'appuyer sur les ressources humaines endogènes du territoire tels que les associations, les acteurs de l'économie marchande, etc.

De surcroit, cette action culturelle est « la résultante d'une alchimie complexe entre intérêts politiques, culturels et territoriaux, envisagés à différentes échelles ». (M. Sibertin Blanc, 2008). La co-construction de politiques culturelles pour les territoires est un enjeu majeur d'actualité. Passer par un développement culturel local des territoires permet souvent d'animer une commune et les territoires de proximité situés aux alentours car il permet de regrouper les acteurs d'un même territoire autour de projet culturel collectif et parfois co-conçu. Ces projets peuvent également fédérer différentes catégories de personnes autour de

\_

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Professeure et chercheuse à l'Université Toulouse II – Jean Jaurès, spécialiste des questions liéés à la culture et au territoire.

moments, certes culturels, mais aussi festifs et conviviaux. C'est l'ambition que porte Espace Belledonne à travers son projet culturel de territoire.

#### 2. Patrimoine et patrimonialisation

#### • Le patrimoine

En se basant sur le travail effectué par Bouyad Agdelgani et Eddalini Oumhani sur « le rôle du patrimoine dans le développement des territoires en reconversion »<sup>5</sup>, nous allons définir les notions de patrimoine et de patrimonialisation tant polysémique du fait de la complexité de définition de ces termes.

Selon ces deux chercheurs, le patrimoine est vu « comme partie intégrante de la matrice des ressources du territoire ». C'est ce patrimoine qui permet une transversalité des pratiques, des activités et des habitants sur un territoire. Ce « melting-pot » mêlant des éléments variés a pour but de rassembler autour d'une culture commune et harmonieuse fondée à partir de la dimension patrimoine existante sur un territoire.

Le dictionnaire Larousse définit le patrimoine comme « ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe ». On peut donc voir que le patrimoine appartient à l'ordre du public car, comme le soulignent Agdelagni et Oumhani, il relève également « du bien commun public ancré au territoire ».

Dans l'inventaire du patrimoine de Belledonne que nous avons identifié et répertorié et selon la définition de l'UNESCO<sup>6</sup>, différentes grandes catégories de patrimoine se distinguent :

- Le patrimoine culturel matériel
  - Le patrimoine culturel mobilier (Peintures, sculptures, monnaies, etc.)
  - Le patrimoine culturel immobilier (monuments et sites archéologiques)
- Le patrimoine culturel immatériel (chants populaires, cuisine, langue, rituels, etc.)
- Le patrimoine naturel (sites naturels ayant des aspects culturels tels que les paysages culturels, les formations physiques, biologiques ou géologiques)

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Bouyad, A et Eddelani, O (2011) Le rôle du patrimoine dans le développement des territoires en reconversion : cas des anciennes mines d'Ahouli et Mibladen. (Midelt- Maroc) [Consulté le 15/06/19] Disponible à l'adresse : http://www.asrdlf2013.org/IMG/pdf/C\_-\_Eddelani\_-

\_Le\_role\_du\_patrimoine\_dans\_le\_developpement\_des\_territoires\_en\_reconversion\_cas\_des\_mines\_d\_Ahouli \_et\_Mibladen\_Midelt\_-\_Maroc\_.pdf

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> UNESCO (2017) Qu'entend-ton par « patrimoine culturel » ? [Consulté le 04/06/19] Disponible à l'adresse : <a href="http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/unesco-database-of-national-cultural-heritage-laws/frequently-asked-questions/definition-of-the-cultural-heritage/">http://www.unesco.org/new/fr/culture/themes/illicit-trafficking-of-cultural-property/unesco-database-of-national-cultural-heritage-laws/frequently-asked-questions/definition-of-the-cultural-heritage/</a>
Nous ne prendrons pas en compte le patrimoine subaquatique et le patrimoine en situation de conflit armé donnés par l'UNESCO.

Le patrimoine est une ressource essentielle pour le territoire et pour la mémoire des lieux. Grâce à ce patrimoine, toutes catégories confondues, chaque individu peut ainsi comprendre l'histoire, la culture, d'un lieu. Il est alors apte, s'il le souhaite, à perpétuer l'histoire du lieu au travers du patrimoine immatériel et matériel présent. Il est considéré comme un « témoignage du passé » d'un territoire.

#### • L'effet de patrimonialisation

En citant, encore une fois, le travail de recherche mené par Bouyad Agdelgani et Eddalini Oumhani « La patrimonialisation est le processus socio-culturel, juridique ou politique par lequel un espace, un bien ou une pratique se transforment en objet du patrimoine naturel ou culturel digne de conservation et de restauration. C'est un terme technique créé récemment, afin de désigner un processus relatif à la prise en compte du patrimoine. L'étude de ce processus permet de comprendre comment un groupe social va décider qu'un bien doit entrer dans le patrimoine. Ainsi, tout objet qui perd sa valeur d'usage est susceptible de devenir patrimoine du fait que ce dernier n'existe pas a priori. ».

Par conséquent, le patrimoine et l'effet de patrimonialisation sont intrinsèquement liés au territoire et par cela, à son développement culturel, social et économique.

Au sein de ce diagnostic, la nature et le rôle du patrimoine et de l'effet de patrimonialisation sur Belledonne seront étudiés. Cela permettra de comprendre ce que peut apporter la dimension patrimoniale au projet culturel de territoire de Belledonne.

#### 3. Culture territoriale

Pour faciliter la compréhension de l'étude, il est important de caractériser ce que signifie la culture territoriale.

Elle correspond à l'interaction de la culture avec le territoire sur lequel elle s'établit. En utilisant le prisme des politiques publiques territoriales nous allons pouvoir étudier le lien qui se constitue entre ces deux entités (culture et territoire).

Les politiques culturelles seront ainsi examinés de sorte à laisser apparaître la multiplicité des échelons territoriaux français et la complexité des politiques culturelles instaurées par les collectivités territoriales. De surcroît, l'analyse de l'action culturelle au travers de ses équipements, ses acteurs et ses événements fera émerger des enjeux territoriaux apparents.

Pour étudier la culture sur le territoire de Belledonne, un diagnostic territorial du champ culturel devra être élaboré. Deux universitaires, Pierre Antoine Landel et Nicolas Canova, se sont interrogés sur la définition de cette **culture territoriale**. Elle se définit, selon eux, à travers deux sphères : la sphère englobante et la sphère englobée (Landel et Canova, 2010, 2017).

La sphère *englobante* se définit par ce qui relève de la construction de l'histoire longue du territoire, ou autrement dit, ce qui caractérise le « poids du passé », les références identitaires communes d'un territoire. On peut considérer dans cette catégorie tout ce qui relève de la culture endogène au territoire, les ressources culturelles propres. A contrario, la *sphère englobée*, venant comme « un élément constitutif de la sphère englobante » (Landel et Canova, 2010), est ce qui est déterminé par l'action culturelle contemporaine. Elle peut être assimilée à la culture dite « quotidienne » du territoire. Elle relève de la créativité et de la relation entre les individus (liens sociaux). « Elle se forme, déforme et reforme donc en même temps que le projet » (Landel et Canova, 2017)

L'interaction de ces deux sphères de la culture territoriale permet la création de quatre relation-type modélisées par Nicolas Canova et Pierre Antoine Landel (2010, 2017) :

- 1. La continuité ou l'enfermement de la sphère englobée dans la sphère englobante
- 1. La rupture entre les sphères
- 3. L'affirmation de la sphère englobée et la bifurcation
- 4. La convergence entre les sphères et l'entrée en transition

Ces quatre relation-type seront une trame à suivre dans l'élaboration de ce diagnostic pour **analyser** l'interaction existante entre le territoire et l'offre culturelle proposée en Belledonne. Ce travail de recherche nous permettra de déterminer les tendances vers lesquelles se tourne le territoire de Belledonne en matière de culture territoriale.

c. Projet de territoire

L'ACDF<sup>7</sup> (2015) définit les projets de territoire comme ci-après :

« Les projets de territoire constituent tous des documents stratégiques exprimant une vision pour une communauté et, en ce sens, présentent des similitudes. Cependant, le croi- sement entre les objectifs assignés au projet, la méthode retenue pour son élaboration et les

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> ADCF (2015) Les projets de territoire des communes. Enjeux et pratiques observées. Assemblée des communes de France, 64 pages [Consulté le 02/06/19] Disponible à l'adresse : <a href="https://www.adcf.org/files/Public--publications/ADCF-EtudeProjetTerritoire-150312-web.pdf">https://www.adcf.org/files/Public--publications/ADCF-EtudeProjetTerritoire-150312-web.pdf</a>

ressources mobilisées abouti à des formes variées. Cette variété s'explique également par l'absence de normes encadrant l'exercice et/ou par la marque que chaque territoire souhaite imprimer à ce type de document et qui pourra refléter son identité ; il s'agit en quelque sorte de « personnifier » le projet.

La forme la plus classique de construction du document est la combinaison :

- d'un diagnostic (69 % des communautés déclarent le réaliser spécifiquement dans le cadre du projet de territoire);
- des enjeux du territoire;
- d'une stratégie ;
- et la déclinaison d'un plan d'action. »

Le projet de territoire a pour objectif de renforcer l'identité communautaire et peut être vu comme un fil rouge entre les élus, les techniciens et les habitants d'un territoire afin qu'ils s'accordent mieux sur les perspectives du territoire où le projet s'établit.

Chloé Langeard dans son article « Les projets artistiques et culturels de territoire. Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique », revue Informations Sociales (2015), montre la plus-value de la construction de projet culturel de territoire mais met néanmoins en garde sur le sens de la participation et de l'action qui sont souvent source de tensions dans les projets de territoire.

Celui mené en Belledonne se nomme « Partage d'Initiatives Citoyennes et Culturelles » (P.I.C). Il réunit des initiatives culturelles allant du patrimoine au spectacle vivant en passant par tout ce qui fait culture en Belledonne pour permettre de nourrir le processus réflexif du projet culturel de territoire et de dessiner une nouvelle politique culturelle pour Belledonne. Ce nouveau projet culturel est bénéfique car la culture est vectrice d'une mobilisation de la population et permet des espaces d'échanges pour alimenter le projet de territoire globale que l'association souhaite développer.

#### d. Politique publique culturelle

La politique publique culturelle peut être déterminée par deux grandes notions : la première est la politique publique, la seconde concernant le concept de culture. L'objectif final étant de lier ces deux notions.

La politique publique est inhérente à la construction d'une institution étatique (Collectivités, État). Elle a pour objectif de créer un cadre afin de permettre un développement responsable et durable d'un programme d'action coordonné. Ce programme d'action peut être à la fois matériel et/ou immatériel.

Elle vise principalement à régler un problème social se voulant collectif et qui doit être réglé par le secteur public, plus précisément par des acteurs appartenant au système politico-administratif. Des acteurs privés peuvent être en appui à la mise en œuvre et l'application de ces politiques publiques.

Pour la notion de culture, il faudra se reporter à la partie 1.3 définissant la culture dont nous allons parler tout au long de ce diagnostic.

En mettant en relation la politique publique et la culture, le schéma ci-dessous semble approprié pour interpréter de manière simplifier l'interaction entre ces deux notions, c'est-à-dire la construction d'une politique culturelle :

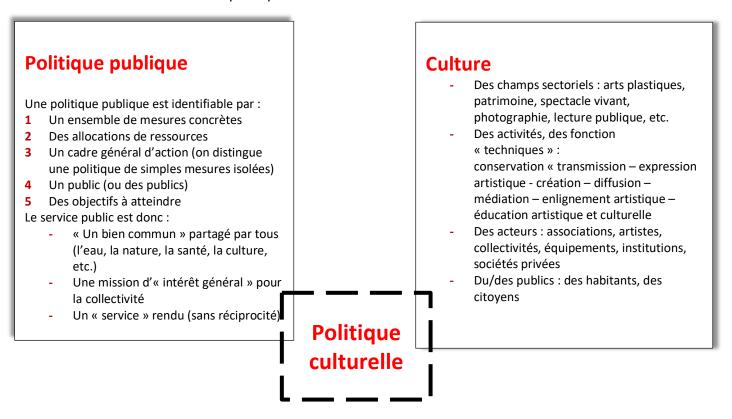


Figure 1 : Fiche outil - qu'est ce qu'une politique culturelle ? 8

La politique culturelle va définir les priorités culturelles à établir sur un territoire donné. Si on reprend ce qui est a été écrit par l'Agence culturelle Grand Est<sup>9</sup>, les objectifs et les moyens de mise en œuvre d'une politique culturelle sont construits en accord avec les caractéristiques locales, le contexte (rural, urbain, péri-urbain) l'histoire (géographique, sociale, économique) et la société civile habitant sur ce territoire.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Agence culturelle Grand Est (2016) Projets culturels de territoire. Qu'entend-ton par politique culturelle ? [Consulté le 06/04/19] Disponible à l'adresse : http://www.culture-territoires.org/contextualisation/politique-culturelle/definition

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Agence culturelle Grand Est (2016) Projets culturels de territoire. Qu'entend-ton par politique culturelle ? [Consulté le 06/04/19] Disponible à l'adresse : http://www.culture-territoires.org/contextualisation/politique-culturelle/definition

Cette politique culturelle se formalise, le plus souvent, par un schéma ou d'une stratégie de développement culturelle sur une période donnée. Cette politique culturelle peut être renouvelée sur d'autres périodes. Ce renouvellement nécessite, tout de même, des ajustements réguliers.

En partant du cas d'Espace Belledonne, le projet culturel de territoire correspond à la construction d'une nouvelle politique culturelle pour l'ensemble du territoire Leader Belledonne depuis 2017<sup>10</sup>.

La volonté d'établir cette nouvelle politique culturelle vient d'une envie d'affirmer le rôle fédérateur de l'association dans le cadre de sa préfiguration au statut de Parc naturel régional. C'est aussi d'affirmer la place de la culture comme une perspective territoriale, artistique et humaine pour le territoire.

Parmi les étapes de construction de cette politique culturelle, la première phase, engagée depuis février 2019, consiste en l'élaboration du diagnostic global de la culture. Ce travail devrait permettre d'établir des préconisations pour la mise en œuvre d'une politique culturelle à l'échelle de Belledonne.

L'ensemble de ces définitions qui permettra au lecteur de mieux conceptualiser et appréhender le travail d'étude que nous avons pu mener ici.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> C'est un programme européen allant de 2014 à 2020. L'association a dû élaborer une stratégie d'action pour le territoire en lien avec ses enjeux. Le territoire LEADER correspond à une nouvelle échelle territoriale pour Belledonne composée de 54 communes engagées et une nouvelle gouvernance à expérimenter.

# **PARTIE 1: CONTEXTE DE LA DEMARCHE**

 Belledonne : une identité géographique et paysagère, des territorialités diverses



Cette partie présente le territoire et ses caractéristiques géographiques, démographiques, sociales et économiques. Cette présentation permettra une meilleure compréhension des facteurs déterminants les différents bassins de vies constituant Belledonne et le territoire, dans son ensemble.

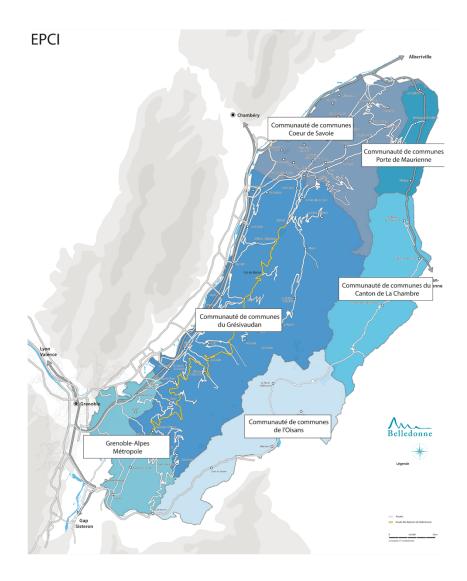
a. Caractéristiques géographiques du territoire de Belledonne.

Aujourd'hui l'Espace Belledonne compte 59 communes adhérentes entre Isère et Savoie. A noter que le périmètre de préfiguration du Parc naturel régional de Belledonne est composé de 83 communes : c'est sur ce périmètre que nous réaliserons le diagnostic culturel.

Les communes sont réparties sur les six intercommunalités suivantes : Grenoble Alpes Métropoles, la communauté de communes du Grésivaudan, la communauté de communes Cœur de Savoie, la communauté de communes de l'Oisans, celle de Porte de Maurienne et la communauté de communes du canton de la Chambre.

D'après le rapport SOMIVAL (Étude de faisabilité et d'opportunité de la création d'un Parc Naturel Régional en Belledonne) de 2013, la chaîne de Belledonne est composé de milieux naturels très différents rendant le massif singulier de par sa diversité géologique. Sa

singularité est aussi renforcée grâce au patrimoine paysager remarquable formant la chaîne de Belledonne. Il s'agit d'une chaîne témoignant d'une grande diversité paysagère entre plaines, balcons, forêts, alpages et ses nombreux lacs de haute altitude.



Découpage administratif des six intercommunalités composant le périmètre de préfiguration du Parc Naturel Régional de Belledonne, Marion Chaumontet, 2018.

Belledonne est un territoire faisant plus de 80 km de long et 15 km de large allant de la métropole Chambérienne à celle de Grenoble. La plupart des sommets qui le composent culminent non loin des 3 000 mètres d'altitude. On peut citer comme sommets emblématiques du massif, le Grand Pic de Belledonne, le Grand Colon ou encore la Croix de Belledonne. Il s'agit de la seule montagne proche de la métropole Grenobloise ayant des sommets de moyenne et haute altitude, ce qui lui confère une vraie identité montagnarde et alpine. Typologiquement parlant, Belledonne est considérée comme un territoire majoritairement rural et montagnard

Cette chaine montagneuse est parfois vue comme une "barrière" aux yeux des habitants des deux grandes agglomérations. De loin, ses hauts sommets font de Belledonne un massif alpin paraissant difficilement pénétrable et rendant l'accès difficile aux territoires situés loin des deux grandes métropoles (secteurs Oisans, Porte de Maurienne et Canton de la Chambre).

D'après le rapport de 2013 du bureau d'étude SOMIVAL, il existe sur ce massif une "culture particulière de la pente" qui rend les relations entre la vallée et les hauteurs à la fois fortes et complexes. Cette relation "haut/bas" constitue un réel enjeu pour les acteurs (élus, techniciens, associations) du territoire et dans l'élaboration de politiques publiques pour le territoire.

Les habitants des plaines et les habitants des hauteurs de Belledonne, ne partagent pas les mêmes problématiques sur leur territoire de « vie » mais doivent néanmoins apprendre à cohabiter ensemble. En effet, les communes de montagne sont parfois étendues sur plusieurs centaines de mètres de dénivelé et doivent essayer d'harmoniser les politiques publiques communales par rapport aux enjeux ressentis au sein des différents espaces composant la commune. Ces enjeux sont distincts entre ceux vivants plus dans les hauteurs par rapport à ceux vivants en contrebas.

A l'échelle de l'intercommunalité, le schéma est similaire, les communes doivent travailler en collaboration les unes avec les autres donc se doivent de prendre en compte les caractéristiques des territoires voisins.

#### b. Caractéristiques démographiques, sociales et économiques.

A l'aide du rapport effectué par le bureau d'étude SOMIVAL en 2013 et grâce au rapport fait par l'INSEE sur le massif de Belledonne<sup>11</sup>, nous avons pu récolter des informations concernant les tendances sociologiques, démographiques et économiques ayant un impact direct ou indirect sur l'offre culturelle proposée.

Belledonne est un massif à la croissance démographique en constante augmentation depuis 1968 avec 0,9 % d'habitants supplémentaires chaque année depuis 1999. Ainsi, la population était de 158 000 habitants en 2011. Néanmoins, selon les données INSEE, la moitié des habitants résidaient dans les communes faisant partie de la Communauté d'Agglomération Grenoble Alpes Métropole dont un quart provenant de la commune de Saint Martin d'Hères. Un des facteurs majeurs de l'apport migratoire au sein de Saint Martin D'Hères est dû à la population étudiante venant se loger sur le campus et les alentours. Ces données relatées nous permettent de constater que même si la population de la chaîne est considérée comme en constante augmentation, il faut également prendre en compte les communes ayant une

\_

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Bonnet, M. et Simon, A. (2015) *Belledonne : Un territoire façonné par de fortes interdépendances entre ville et montagne.* In: Insee Analyse Rhône-Alpes, n°45.

ampleur démographique beaucoup plus grande car elles influencent les données quantitatives calculées par l'INSEE sur Belledonne.

Le poids des agglomérations de par leur attractivité et la population qu'elles drainent créent de vraies disparités entre les communes sur le plan socio-économique. En effet, les communes proches des agglomérations manifestent d'un dynamisme démographique accru contrairement à certaines communes qui restent peu peuplées du fait de leur éloignement des zones urbaines.

De plus le rapport de l'INSEE explicite les faits suivants "En 2011, 41 000 actifs quittent quotidiennement le territoire pour aller travailler (soit 60 % des actifs résidents) tandis que 26 000 empruntent le chemin inverse (soit 48 % des emplois locaux). La plupart des sortants se rend dans les grandes aires urbaines de Grenoble et de Chambéry." Cela confirme bien l'aspect attractif que créent les deux agglomérations avoisinantes. C'est aussi au sein de ce rapport qu'on constate la disparité entre les communes périurbaines et les communes dites "éloignées" des agglomérations car il est énoncé que "le revenu fiscal médian est par exemple deux fois plus élevé à Herbeys que dans les communes d'Aiguebelle ou Saint–Colomban–des–Villards. 12

Cependant, les différents secteurs de Belledonne, tels que la vallée des Huiles et du Haut Bréda, ont des identités locales fortes. On peut aussi citer les secteurs des Hurtières et des Villards. Ces identités locales induisent alors des organisations sociales indépendantes les unes des autres.

Il s'agit d'un territoire qui détient également la particularité d'être composé de deux départements avec une partie appartenant à la Savoie et l'autre, à l'Isère. Cette particularité n'est pas seulement administrative mais concerne également des aspects socio-économiques et géographiques. Le rapport des ressources et dynamiques culturelles en Auvergne Rhône-Alpes par l'OPC (Juin 2017)<sup>13</sup> nous as permis de récolter quelques informations sur les deux départements. La Savoie étant le département le plus montagneux de France avec plus de 90% de sa surface totale situé en zone de montagne. Elle occupe également la 9ème place des départements touristiques français ce qui fait de ce département un des plus riches de la région Rhône Alpes et de France.

Quant au Département isérois, c'est un territoire attractif du fait de son activité industriel et technologique mais également grâce à son activité de recherche publique (2ème au classement après Paris-Ile-de-France). Le Département est aussi caractérisé par sa population jeune, active et diplômée (33% de la population grenobloise à moins de 25 ans).

<sup>13</sup> Guillon, V. Et Saez, J.P. (2017) Ressources et dynamiques culturelles en Auvergne-Rhône-Alpes. In : *Observatoire des Politiques Culturelles*, Juin 2017, 116 pages.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Bonnet, M. et Simon, A. (2015) *Belledonne : Un territoire façonné par de fortes interdépendances entre ville et montagne.* In : *Insee Analyse Rhône-Alpes*, n°45.

Du point de vue économique, le rapport de la phase 3 du bureau d'étude SOMIVAL caractérise l'économie du territoire de Belledonne comme " mixte entre une économie résidentielle en lien avec un nombre important de résidents travaillant dans les agglomérations et les vallées et une économie basée sur les ressources naturelles montagnardes : agriculture, sylviculture, tourisme, hydroélectricité " (2013).

Le secteur industriel traditionnel, anciennement grand créateur d'emplois pour les vallées entourant le massif (Grésivaudan, Maurienne, Oisans), a subi une perte de croissance et une baisse des effectifs salariées. Seul le secteur lié à l'hydroélectricité et la gestion de l'eau voit son nombre de salariés augmenter. Il est important de noter que ce dernier a été une spécificité forte de la chaîne de Belledonne mais a quasiment disparu.

En ce qui concerne le secteur agricole, on dénombre plus de 215 exploitations agricoles en 2010 sur 4 978 hectares de surface agricole utilisée (Recensement Général Agricole 2010)<sup>14</sup> étant, pour la plupart, traditionnel et familial. Cette activité agricole représente une faible part de l'économie du territoire mais constitue une réelle plus-value pour la préservation de la biodiversité des lieux et particulièrement au travers de l'activité pastorale.

En reprenant le diagnostic sur les mobilités de Marion Chaumontet, ancienne stagiaire et désormais chargée de mission forêt au sein de l'association, la composition sociologique du territoire est la suivante : "Les retraités représentent l'effectif le plus important (23,5 % des Catégories Socio Professionnelles - CSP). Les cadres et professions intellectuelles supérieures sont très représentées (11,3% des CSP), et particulièrement dans les secteurs de Belledonne Sud et des Balcons de Belledonne (respectivement 23 et 19%). Nous notons une nette différence de localisation des cadres entre le versant ouest avec la proximité de Grenoble, et les communes du versant est ou du centre du territoire." Dans ce même diagnostic, il est expliqué que les « CSP « ouvriers » s'amenuisent, même si elles restent non négligeables dans les secteurs « Oisans », « Maurienne » et « Porte de Maurienne ». » 16

Toutes ces caractéristiques sociodémographiques, économiques et paysagères permettent de décrire la chaîne de Belledonne de manière généraliste définissant les vallées et les bassins de vie du territoire permettant qu'ils se distinguent les uns des autres. Elles peuvent avoir une influence sur l'offre culturelle et les initiatives culturelles présentes sur le territoire de Belledonne.

 $<sup>^{14}</sup>$  ADABEL (2008) L'agriculture en Belledonne. Disponible à l'adresse : http://www.adabel.fr/-L-agriculture-de-Belledonne-.html#nb1

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Chaumontet, M. (2018) Mobilité durables en Belledonne : Enjeux, regards croisés et perspectives. Grenoble : juillet 2018 : 64 pages.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Chaumontet, M. (2018) Mobilité durables en Belledonne : Enjeux, regards croisés et perspectives. Grenoble : juillet 2018 : 64 pages.

#### c. Zoom sur la culture en Belledonne

Cette partie présente des premiers éléments de contexte sur la culture en Belledonne. Nous souhaitons donner ici quelques clés de lecture en amont de la présentation et de l'analyse qui seront détaillées dans la seconde partie du mémoire. Cet état des lieux abordera le dynamisme culturel et la vitalité sociale de Belledonne ainsi que le patrimoine du territoire.



 i. Présentation du dynamisme culturel de Belledonne et la vitalité sociale du territoire

Le territoire de Belledonne est reconnu pour être un espace dynamique socialement. L'importance des "villages" comme lieu de vitalité se fait sentir tout au long de la chaîne montagneuse. La vitalité sociale présente au sein des villages et les territoires de proximité est dense car les habitants du territoire semblent vouloir éviter l'effet « villages-dortoirs ». Ce phénomène est souvent fréquent dans les villages à proximité de grandes métropoles régionales ou à l'inverse, trop éloignés des zones urbaines.

On trouve à la fois des collectivités, des associations, des élus, des artistes mais également des habitants investis dans la vie sociale des villages de Belledonne. Les partenaires de l'association Espace Belledonne et les communes de Belledonne sont nombreux à vouloir

construire des projets ayant pour objectif de faire-vivre la vie communautaire à l'intérieur des villages et contribue, qui plus est, aux relations avec les villages avoisinants.

Prenons l'exemple du projet « Belledonne et Veillées », créé par l'Espace Belledonne en 2006, en partenariat avec Scènes obliques. Ce projet répond à cet enjeu de vitalité social, nous l'étudierons dans la deuxième partie du rapport.

Cette vitalité sociale ne concerne pas seulement des projets d'ordre culturel mais peut toucher d'autres thématiques comme l'agriculture avec les marchés de producteurs locaux organisés par l'Adabel dans un village de Belledonne chaque dimanche ou encore des évènements ponctuels tels que la « Fête de la forêt » à Saint Georges d'Hurtières ou « Belledonne fête son GR735 » ayant lieu sur l'ensemble du massif.

Cependant, nous nous focaliserons par la suite sur les événements et les acteurs agissant en faveur de l'offre culturelle du territoire. C'est ce que nous verrons dans la partie 2 faisant l'état des lieux de l'offre culturelle existante en Belledonne, notamment dans la sous-section sur les acteurs culturels et/ou artistiques présents et intervenant sur le territoire.

#### ii. Du patrimoine matériel au patrimoine immatériel

A travers les multiples identités territoriales et l'histoire des lieux composant Belledonne (Oisans, Maurienne, Grésivaudan et les vallées et massifs voisins), les 59 communes adhérentes ont permis la structuration d'une véritable histoire patrimoniale pour le massif.

L'histoire industrielle et thermal de Belledonne représente une partie importante du patrimoine historique et culturel de Belledonne. Différents volets patrimoniaux communs aux communes apparaissent sur le territoire :

- Le fer avec la mise en place des sentiers du fer et de l'eau de Pinsot et Allevard. Ces sentiers ont été aménagés afin de ne pas oublier la période (depuis le Moyen-Âge) d'exploitation et de transformation du fer dans la vallée d'Allevard. Ainsi, l'écomusée des Forges et du moulin de Pinsot, situé au cœur de l'ancienne commune de Pinsot, a pour objectif principal de rappeler aux visiteurs, ce passé industriel.
- « La Houille Blanche » : l'installation de papeteries, notamment celle de Lancey, grâce aux torrents d'eau dans les hauteurs de Belledonne qui ont permis la production d'électricité « la houille blanche » pour les usines et les habitants de la vallée du Grésivaudan, est un exemple concret du développement industriel des Alpes. Les papeteries de Lancey, dans la commune de Villard-Bonnot sont désormais emblématiques de cette période et peuvent être visitées en souvenir de cette période historique.

- Le thermalisme. Deux sites sont connus pour leurs termes : Allevard-les-Bains et Uriage-Les-Bains. Ces thermes existant depuis le début du XIXème siècle, grâce aux deux sources d'eau situées aux extrémités du massif, ont d'abord été des établissements très rudimentaires qui se sont transformés, avec les années, en véritable parc thermal. Ils sont toujours en activités et peuvent aussi être visitées par les touristes de passage.

Les lieux ainsi que les us et coutumes des habitants des communes, des vallées sont à valoriser et à préserver afin de ne pas omettre le passé historique et/ou culturel. A cet effet, de nombreux travaux de réhabilitations du patrimoine sont en cours et des associations se sont créées pour faire ce travail de protection du patrimoine (matériel/ immatériel, protégé/non protégé, culturel/historique, etc.)

#### II. Espace Belledonne : rôle et missions portés par l'association

L'association Espace Belledonne fédère les communes, intercommunalités et acteurs socioéconomique de la chaine de Belledonne depuis 1998. Sa mission est de favoriser un dialogue entre acteurs publics et privés du territoire et d'œuvrer à la définition et mise en œuvre d'un projet de développement durable pour Belledonne. Depuis 2014, une des missions de l'Espace Belledonne est de constituer le futur Parc naturel régional de Belledonne.

L'Espace Belledonne est une association loi 1901 existant depuis 1998 à l'initiative d'élus locaux. Elle a pour objectif « la volonté de fédérer les communes et les acteurs socio-économiques de la chaîne de Belledonne autour de problématiques montagnardes de développement économiques et de préservation des patrimoines »<sup>17</sup> . « Cette association se positionne comme le référent institutionnel du territoire et de ses adhérents »<sup>18</sup> .

L'association Espace Belledonne est porteuse de la démarche de préfiguration du Parc naturel régional de Belledonne. Elle a pour objectif principal de donner la ligne de conduite politique à suivre pour le territoire d'action constitué, à l'heure actuelle, des 59 communes adhérentes à l'association.

Elle se constitue de six salariés et quatre stagiaires durant la période pendant laquelle mon stage a été effectué (février à juillet 2019). Cette équipe intervient sur plusieurs volets tels que l'agriculture, le tourisme, la forêt ou encore les mobilités sur le territoire de Belledonne.

Les missions que l'association portent sont plurielles et sont mises en œuvre grâce à plusieurs procédures territoriales en application sur les communes du territoire.

Ces communes ont adhéré à l'association au fur et à mesure des années, des projets menés ainsi que des programmes de financement de l'association tels que les programmes LEADER, Espace Valléen, Plan Pastoral Territorial, etc. Cette adhésion des collectivités s'est faite suite au désir commun d'appartenir à une même identité territoriale et à une volonté de faire-valoir cet espace montagnard que représente le massif de Belledonne c'est-à-dire ses caractéristiques paysagères, environnementales mais également sociologiques (cf. caractéristiques démographiques et sociales) rendant ce territoire unique.

Ainsi, l'Espace Belledonne porte depuis sa création porte le programme européen LEADER (Liaisons entre les actions de développement de l'économie rurale) qui permet la mise en

<sup>17</sup> Site internet officiel Espace Belledonne, Espace Belledonne - Parc Naturel Régional. [Consulté le 22/01/19] Disponible à l'adresse : http://www.espacebelledonne.fr/-Projet-de-territoire-.html

<sup>18</sup> Espace Belledonne. Belledonne, une montagne et des hommes. Les Adrets, 2017, 12 p. [Consulté le 26/01/19] Disponible à l'adresse : http://www.espacebelledonne.fr/IMG/pdf/projet\_asso\_VF\_25\_07\_2017\_BDef\_carte\_corrigee.pdf

œuvre d'actions locales de développement au service du développement durable du territoire. Ce programme, renouvelé en 2014 (Leader 2014-2020) est porteur d'une stratégie locale de développement initiatrice du projet de Parc naturel régional en Belledonne L'association est aussi porteuse du programme « Espace Valléen de la chaîne de Belledonne » visant à promouvoir et renforcer l'attrait touristique des territoires alpins. Il s'agit d'un plan d'action de diversification touristique ayant débuté en 2014 et se terminant en 2020. D'autres programmes encore sont conduits sur le territoire comme le PAEC (Projet agroenvironnemental et climatique) ou le Plan Pastoral Territorial.

L'association place le partenariat au cœur de son action. Elle travaille étroitement avec l'ADABEL (Association pour le développement de l'agriculture en Belledonne) qui agit en faveur de la fédération de l'ensemble des acteurs agricoles du territoire et les aide à s'engager dans des programmes agricoles permettant de répondre, au mieux, à leurs difficultés. D'autres acteurs sont fortement liés à Espace Belledonne tels que la Fédération des Alpages de l'Isère, les Offices du Tourisme du territoire ou Scènes Obliques et Bien Vivre en Val Gelon, que nous présenterons ultérieurement

Selon Nicolas Senil et Pierre Antoine Landel (2005)<sup>19</sup> « l'observation des procédures de développement rural (leader, PER...) met en évidence une place croissante du patrimoine, et plus largement de la culture dans la construction des projets de territoire ».

Dans cette sous-partie sont présentées, de manière non exhaustive, les actions soutenues et/ou mises en place par l'association Espace Belledonne. Ces actions peuvent avoir déjà eu lieu ou être en cours d'élaboration :

#### Au niveau touristique et pastorale :

Le GR®738 ou Haute Traversée de Belledonne qui est considéré comme un des GR les plus difficiles de France. Ce chemin de randonnée permet également de découvrir le sentier des bergers et valoriser l'activité pastorale du territoire.

Des événements ont pu et sont encore organisés en lien avec le GR® comme « Belledonne fête son GR®738 » permettant à de multiples randonneurs, tous niveaux confondus, d'être accompagnés autour de randonnées thématiques vers les refuges de Belledonne. En outre, des trails emblématiques ont lieu sur le sentier du GR®738 (Échappée Belle, la Villarinche, Belledonne Gelon Trail, etc.).

Espace Belledonne est actuellement dans une phase de réalisation d'un itinéraire de cyclotourisme dans et autour de Belledonne avec au total plus de 10000 mètres de dénivelé et 450 km de parcours.

<sup>19</sup> Canova, N., et Landel, P-A. (2010) *Expliciter la notion de culture territoriale*, Vers un essai de caractérisation des formes de développement territoriale.

Dans le but de valoriser l'activité pastorale de la chaîne de Belledonne, des actions ont été élaborées en partenariat avec la Fédération des Alpages de l'Isère et la Société d'Économie Alpestre de Savoie comme la Saison des Alpages ou l'écriture d'un « carnet de balades en Belledonne » afin de (re)découvrir la richesse de ces espaces pastoraux.

#### Au niveau forestier:

La Fête de la Forêt, organisée depuis plusieurs années, vise à montrer le caractère multifonctionnel de la forêt à la population de la chaine Belledonne. En 2013, Espace Belledonne a également élaborée un guide d'initiation à la gestion sylvicole ou encore, des outils de bourse forestière foncière.

#### Sur le plan culturel :

L'événement nommé « Belledonne et Veillées » est considéré comme un projet culturel structurant et valorisant le territoire de Belledonne.

La construction du nouveau projet culturel pour Belledonne qui est une des actions phares d'Espace Belledonne pour l'année 2019, constitue aussi une perspective importante pour le territoire.

#### III. Place de la culture dans le projet de territoire de l'Espace Belledonne.

a. Belledonne et Veillées : un projet phare



A l'occasion du premier programme Leader + de Belledonne, la commission culture fait le constat que ce domaine n'est ni structuré ni fédéré à l'échelle de Belledonne. En parallèle, plusieurs partenaires expriment la demande que l'Espace Belledonne soit actif à ce sujet. L'Espace Belledonne répond à cette sollicitation par le lancement d'une démarche de réflexion avec l'association Scènes Obliques, en tant qu'acteur culturel professionnel implanté sur le territoire, qui aboutira au projet « Belledonne & Veillées ».

Le projet Belledonne et Veillées, initié en 2004 et créé en 2006 avec Scènes obliques constitue le cœur de l'action culturelle de Belledonne en tant que projet transversal au territoire, générateur de lien autour d'un objet hybride intégrant la parole, le spectacle vivant et la gastronomie, manifestation conçue pour susciter une appropriation micro-locale.

Espace Belledonne porte le projet Belledonne et Veillées et confie à Scènes obliques la mise en place des veillées. En tant qu'acteur culturel identifié du territoire, Scènes obliques met au service de l'Espace Belledonne ses compétences en matière d'accompagnement d'un projet culturel de territoire en apportant son savoir-faire méthodologique (choix artistiques). D'une part, Scènes obliques accompagne les relais locaux dans l'organisation de leur veillée dans son ensemble : du choix du thème à la forme du temps d'échange en passant par des conseils de spectacles et d'intervenants. D'autre part, la structure accompagne les relais locaux dans l'écriture des textes pour la plaquette. Enfin, c'est aussi Scènes obliques qui prend en charge l'animation du réseau des relais locaux.

Le projet culturel de territoire « Belledonne et Veillées » est considéré comme un succès pour la majorité des personnes que nous avons pu rencontrer lors des entretiens. C'est une action culturelle qui semble dynamiser le territoire de Belledonne tant au niveau social que culturel. La qualité des prestations artistiques est évoquée mais également la convivialité et l'effet de synergie que ces Veillées peuvent déclencher au sein des communes, et entre les communes.

Existant depuis 2004, « ce projet, qui a pris la forme de « Belledonne & Veillées » a marqué le début d'une coopération relativement régulière entre les communes de Savoie et celles du Département isérois, autour de différents projets ou démarches liant les thèmes de la culture, des habitants et du territoire.»<sup>20</sup> En outre, c'est « un projet transversal au territoire » ; « générateur de lien autour d'un objet hybride intégrant la parole, le spectacle vivant, la gastronomie », c'est une « manifestation conçue pour susciter une appropriation microlocale ».

La force de cette initiative culturelle provient du fait qu'il s'agit d'un projet destiné et organisé par les habitants des communes via la mise en place de relais locaux. Cette particularité renforce le sentiment d'appartenance des habitants à leur commune et modifie certainement, la vision et la présence qu'ils peuvent avoir sur le plan social, politique et culturel de leur territoire.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Annexe - Convention cadre de partenariat Scènes Obliques et Espace Belledonne

b. Une démarche « culture et territoire » en partenariat avec Scènes obliques

Depuis 2009, l'Espace Belledonne porte le projet de Parc naturel régional.

En 2014, l'Espace Belledonne a pour mission d'organiser et de piloter les travaux devant aboutir à la rédaction de la charte du parc, c'est-à-dire le projet de territoire de Belledonne pour les 15 prochaines années. L'ensemble de ce processus de travail doit obligatoirement s'accompagner d'une démarche de concertation et de participation de l'ensemble des acteurs et personnes concernées par l'avenir de Belledonne. Si l'Espace Belledonne mobilise déjà l'ensemble de ces partenaires il lui est très difficile d'arriver à toucher la population du territoire (qui vit, travaille, pratique... Belledonne) pour l'associer à ce processus de construction du projet.

L'Espace Belledonne interpelle Scènes obliques pour l'accompagner dans ce processus, à l'image de la démarche réalisé pour le projet de Belledonne et Veillées. Ce choix est conduit par le souhait d'utiliser la culture comme média, moyen au service d'une mobilisation citoyenne originale, sensible, permettant l'expression de chacun sur l'avenir de Belledonne.

Pour répondre à la sollicitation de l'Espace Belledonne, Scènes obliques lance, en 2014, dans le cadre du programme LEADER 2007-2013, le projet des Rencontres Obliques de Belledonne. Cette démarche se poursuit sur l'année 2015. Le projet des Rencontres Obliques de Belledonne, est un projet artistique dédié à la thématique générale « Culture, territoire, habitants: quelles expériences, quels questionnements, quels enjeux? ». Cette préoccupation est nourrie par des temps réflexifs et participatifs, plus spécifiquement à l'attention des membres de l'Espace Belledonne. Cette démarche permet à la fois de recueillir les points de vue et questionnements de chacun ainsi que de nourrir cette problématique d'interventions spécialisées extérieures. Le projet s'articule autour d'un cycle de rendez-vous complémentaires dans leur approche pour lesquels les membres de l'Espace Belledonne seront invités à s'impliquer sur la durée.

En 2016, l'Espace Belledonne reçoit l'avis d'opportunité favorable du Préfet de Région concernant la création du Parc naturel régional de Belledonne. Cet avis vient officialiser la démarche de parc porté par l'Espace Belledonne et lui permet de s'engager, sous réserve du soutien de la Région, dans l'élaboration de la charte du futur parc. Dans ce cadre, l'Espace Belledonne souhaite poursuivre son action autour de la culture et en faire une vraie porte d'entrée dans la mobilisation citoyenne locale autour de ce projet de parc.

Au regard de l'avancée du projet de Parc naturel régional et de la démarche initiée par Scènes obliques dans le projet des Rencontres Obliques de Belledonne, l'Espace Belledonne s'empare

de cette démarche en portant le projet et en missionnant Scènes obliques pour poursuivre son accompagnement. Scènes obliques est légitime de par son rôle dans la création de la démarche et sa place sur le territoire de Belledonne. Les deux structures formalisent dans une convention cadre leur partenariat pour la démarche culturelle au service de la dynamique d'un territoire en construction.

C'est dans le cadre de cette démarche que s'inscrit le diagnostic culturel.

c. Les objectifs et missions de l'année 2019

Pour l'année 2019, trois missions clés autour de la culture sont portées par Espace Belledonne :

- Organiser le rassemblement des "Partage d'Initiatives Culturelles" qui se sont tenus en 2018, permettant de mobiliser sur un temps artistique fort nommé « Osons la Culture en Belledonne » (mai 2019). Cet événement avait pour but de réunir des citoyens, élus ainsi que le collectif des PICs (Partage d'Initiative Culturelles et Citoyennes) autour de la question de la culture en Belledonne.
- Dresser un diagnostic dynamique des acteurs et lieux culturels en lien avec les politiques culturelles départementales, intercommunales.
- Poursuivre l'accompagnement d'une démarche réflexive collective en vue de :
  - Définir des perspectives culturelles concrètes sur Belledonne à court et moyen termes ;
  - Construire un projet culturel de territoire en Belledonne à l'horizon 2020.

Cette démarche se veut novatrice car elle est basée sur une forte mobilisation locale et a pour objectif de co-construire ce projet avec les habitants et les acteurs de Belledonne.

#### IV. La commande du stage et les missions confiées

L'élaboration d'un diagnostic dynamique de la culture en Belledonne est l'un des piliers de la démarche « culture et territoire » menée par l'Espace Belledonne sur l'année 2019.

C'est ainsi que j'ai été missionnée pour élaborer un diagnostic dynamique de l'offre culturelle en Belledonne. Cette mission de stage a été encadrée par Margaux Mazille, directrice de l'association, et Christiane Lehmann, élue référente à la culture.

Les missions auxquelles je devais m'atteler se déclinent de la façon suivante :

• Dresser un diagnostic fin et dynamique de l'écosystème culturel

Il s'agissait de faire l'état des lieux des acteurs, équipements et événements présents sur le territoire de Belledonne et des politiques culturelles établies sur Belledonne aux différents échelons institutionnels. Cet état des lieux a pu servir, dans un premier temps, à l'élaboration d'outils cartographiques. Ensuite, à analyser les interactions entre ces différents éléments liés à l'offre culturelle et faire ressortir les besoins sur le territoire étudié et effectuer des préconisations pour la construction d'une nouvelle politique culturelle pour Belledonne.

• Consolider la mise en réseau des acteurs et accompagner la démarche réflexive sur la construction d'un nouveau projet culturel de territoire pour Belledonne.

Participer aux plusieurs rencontres du collectif qui avaient pour but d'organiser le grand rassemblement des PIC en mai et de dessiner la nouvelle politique culturelle en Belledonne.

• Organiser un grand rassemblement des PIC en mai.

Cet événement a pris la forme d'une rencontre entre acteurs culturels, élus, habitants des communes de Belledonne au Belvédère de Saint Martin d'Uriage le 18 mai 2019. Cet événement co-organisé par Scènes Obliques et Espace Belledonne et à l'aide du collectif PIC, avait pour objectif de rassembler de multiples acteurs pendant une journée autour d'une thématique commune « la culture ». L'intitulé de l'événement était le suivant « Osons la Culture en Belledonne » et était organisé en quatre temps avec une « découverte des initiatives culturelles » du territoire, une « intervention de Vincent Dumesni<sup>21</sup>l », un « jeu de pistes culturelles en Belledonne » et pour finir, un buffet suivi d'un spectacle musical.

Cet événement a été l'occasion de projeter la carte interactive Umap que j'ai réalisée, tout au long du stage, grâce aux données obtenues via les questionnaires et les entretiens menés. Cette projection a permis aux acteurs présents de modifier en direct les informations données et/ ou de compléter la carte.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Co-directeur de la structure régionale, la Chambre d'Eau en Avesnois dont l'objet est le développement culturel des territoires et le soutien à la création artistique et questionnant des problématiques territoriales.

### V. Méthodologie du diagnostic

a. Les quatre grandes étapes du diagnostic culturel

Quatre grandes phases ont été mises en place afin de réaliser ce diagnostic culturel de territoire :

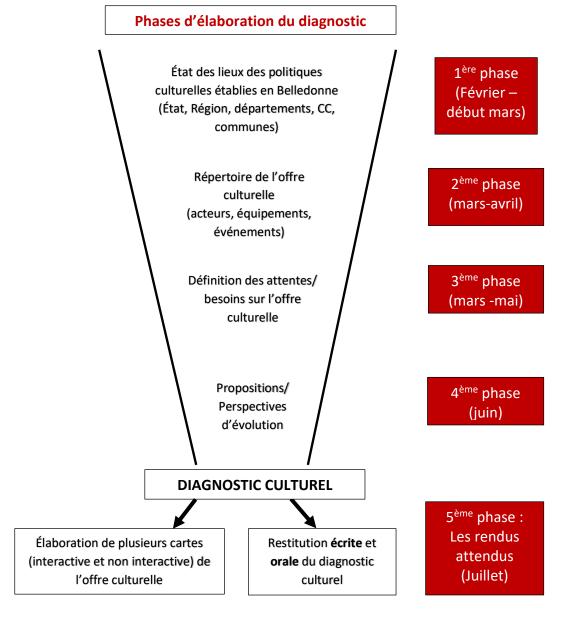


Figure 2 : Les quatre grandes étapes du diagnostic culturel, Lucie OLIVERES, stagiaire Espace Belledonne, février 2019

#### Phase 1 - État des lieux des politiques culturelles

L'état des lieux des politiques culturelles a permis de savoir pour chaque collectivité territoriale interrogée :

• Présence d'une compétence au niveau culturel

Si tel est le cas, les connaissances suivantes sont étudiées :

- Offre culturelle proposée
- Objectifs de cette offre
- Moyens financiers et humains
- Domaine(s) culturel(s) saisi(s)
- Pour les entretiens: Rayonnement de l'offre culturelle (national, régional, départemental, local)

Cet état des lieux est une méthode d'analyse efficace qui, au travers de ces questionnements, permet de caractériser la nature de l'engagement culturel de chacune des collectivités territoriales.

Une étude bibliographique et un travail de documentation ont permis de compléter cet état des lieux.

#### Phase 2 - Repérage de l'offre culturelle existante

L'état des lieux de l'offre culturelle existante a été effectué principalement à l'aide de trois outils : <u>des questionnaires</u> et une <u>grille d'entretien</u> (une pour les collectivités, l'autre pour les structures).

Cet état des lieux a également initié l'étape de réalisation de cartographies représentant des données quantitatives sur l'offre culturelle ainsi qu'une cartographie en ligne répertoriant l'ensemble de l'offre culturelle identifiée à partir de trois portes d'entrées : les acteurs, les équipements et les évènements culturels et/ou artistiques.

#### Phase 3 - Identification des attentes et des besoins

L'identification des attentes et des besoins des acteurs du territoire a été construite à l'aide des deux outils préalablement mobilisés lors de la phase 2 (les entretiens et le questionnaire en ligne). La réalisation des cartographies quantitatives a permis également d'affiner ce travail d'identification.

#### Phase 4 - Analyse et préconisations pour un projet culturel en Belledonne

Cette dernière phase va se caractériser par l'analyse des enjeux et besoins ressortant afin de faire des préconisations en vue de la construction d'un nouveau projet culturel de territoire pour l'association.

#### b. Les domaines culturels mobilisés

Nous avons identifié initialement six domaines culturels pour permettre de faire ce diagnostic. Après avoir validé ces six domaines culturels, le Bureau de l'Espace Belledonne a ajouté un septième concernant l'animation locale en tant qu'action culturelle sur le territoire de Belledonne. Ci-dessous sont présentés les sept domaines culturels saisis afin d'alimenter et de répertorier l'offre culturelle utile à notre diagnostic :

- Lecture publique (bibliothèques, médiathèques)
- Les arts visuels (cinéma et arts audiovisuels)
- Les arts plastiques et artisanat d'art
- **Spectacle vivant** (musique, théâtre, cirque, danse, les contes, les marionnettes, les arts de rues, etc.)
- Centres socioculturels et les équipements d'enseignement artistique (ex : Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC), conservatoire, etc.)
- **Patrimoine** culturel matériel, historique (musées), immatériel (chants populaires, cuisine, langue, etc.) et non protégé (four à pain, etc.)
- Animation locale (la fête du cidre, la fête de la forêt, L'Échappée Belle, etc.)

Ces sept domaines ont été déterminés en faisant du benchmark sur d'autres territoires ayant déjà réalisé un diagnostic sur la culture. Il est apparu qu'il s'agissait des catégories les plus utilisées par les collectivités ou les bureaux d'études lors de l'élaboration de diagnostic culturel.

c. Les outils d'analyse

Trois outils d'analyse ont été construits pour pouvoir réaliser ce diagnostic culturel : une grille d'entretien, un questionnaire en ligne et des cartographies présentant des données quantitatives et qualitatives.

#### 1 - Entretiens

Le premier outil consista en la réalisation d'entretiens qualitatifs, de *type semi-directif*, à partir d'une grille d'entretien prédéfini<sup>22</sup>, afin de :

- Connaitre les politiques culturelles et l'offre culturelle de manière spécifique (cf. état des lieux des politique culturelles);
- Déterminer les besoins et les attentes sur la culture en Belledonne;
- Compléter la connaissance de l'offre culturelle en Belledonne.

35

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Annexe Entretiens - Grilles d'entretiens

Ces entretiens se sont faits en deux temps :

Dans un premier temps, auprès des départements et des communautés de communes mais aussi des structures jouant un rôle important dans la culture (ex : Scènes Obliques, Bien Vivre en Val Gelon) dans le but de connaître les politiques culturelles, les attentes et les besoins ressentis par les acteurs sur la culture en Belledonne et d'avoir une connaissance sur l'offre culturelle de leur territoire (compléter l'état de lieux de l'existant).

Dans un deuxième temps, auprès d'acteurs du territoire<sup>23</sup> (élus ou acteurs socioéconomiques) qui seront à déterminer après avoir effectué les premiers entretiens. Ces entretiens ont servi à approfondir les résultats préalablement obtenus.

### 2- Un questionnaire en ligne<sup>24</sup>

La création d'un formulaire en ligne à destination des communes et des structures du territoire, permettant d'obtenir des informations sur :

- Les offres culturelles mises en œuvre, si possible, de manière approfondie.
- Leurs besoins/ leurs attentes sur la culture en Belledonne
- L'offre culturelle identifiée (acteurs, événements, lieux) par les communes ou les structures du territoire.

#### 3- Des outils cartographiques

Une douzaine de cartes a été réalisée pour permettre au lecteur de visualiser les enjeux liés à l'offre culturelle sur l'ensemble du territoire de Belledonne. Elles ont été construites à partir de deux échelles d'analyse : Une par communes et l'autre par secteur.

Des cartes d'ordre informatif:

- Carte du découpage administratif (découpage intercommunal)
- Carte de la population des communes de Belledonne
- Carte sur le potentiel fiscale des communes de Belledonne
- Carte des catégories socio-professionnels par secteur

Des cartes de dénombrement de l'offre culturelle sur le territoire de Belledonne :

- Nombre d'acteurs culturels et/ou artistiques par commune, en 2019
- Nombre d'évènements culturels et/ou artistiques par commune de l'année 2018
- Nombre d'équipements culturels et/ou artistiques par commune, en 2019 (*Musée, cinéma, équipement patrimonial, école de musique, etc.*)

Des cartes sur le taux de pénétration de l'offre culturelle sur le territoire de Belledonne :

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Annexe Entretiens - Acteurs interrogés

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Annexe Questionnaires envoyés

- Pourcentage de présence d'acteurs culturels et/ou culturels par rapport à la population, sur chaque commune, en 2019
- Pourcentage de présence d'événements culturels et/ou artistiques par rapport à la population, sur chaque commune, en 2018

Des cartes des domaines culturels mobilisées de chaque secteur de Belledonne :

- Domaines mobilisés par l'ensemble des acteurs culturels et/ou artistiques, en 2019
- Domaines mobilisés par les équipements culturels et/ou artistiques, en 2019
- Domaines mobilisés par les événements culturels et/ou artistiques, en 2018

Une carte sur le nombre de Veillées organisées par les communes sur le territoire de Belledonne de 2006 à 2018

#### 4- Une carte interactive avec le logiciel Umap.

Ce logiciel libre permet de créer des cartes interactives accessibles et modifiables par tous. Les cartes Umap peuvent être facilement partagées et intégrées à un site internet.

**Lien Umap**: <a href="http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/310051:NqRvWk3B03jYMDqk-sVmpFm1I40">http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/310051:NqRvWk3B03jYMDqk-sVmpFm1I40</a>

Trois entrées ont été utilisées afin de classifier et localiser l'offre culturelle du territoire : Les acteurs, les évènements et les équipements. De surcroît, cette carte permet de savoir les communes où ont eu lieu les Veillées depuis l'année 2006 jusqu'à maintenant.

Cette carte pourrait être en libre accès pour permettre à des acteurs de la compléter librement ou autrement de contacter un gestionnaire du site ou, spécifiquement, de la cartographie UMAP afin d'ajouter des informations complémentaires (événements, acteurs, équipements) concernant l'offre culturelle et/ou artistique manquante.

**Une autre cartographie en ligne** a été construite et est dédiée uniquement aux équipements du territoire de Belledonne : cinémas, bibliothèques et musées.

**Lien Umap:** http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/les-equipements-culturels-et-artistiques-en-belled 322837#10/45.2874/5.9917

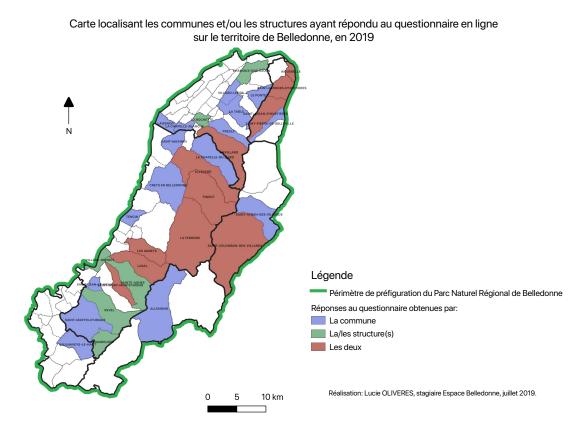
#### d. Les réponses obtenues

La complexité du territoire de Belledonne, lié à ses multiples échelons territoriaux et aux relations entre les vallées et les hauteurs ne favorisant pas le lien entre les villages, fait de la culture un sujet difficile à traiter.

Cette mission visant à réaliser un diagnostic culturel de Belledonne constitue alors la première étape d'un processus beaucoup plus long, d'où son caractère « dynamique ».

L'analyse que nous allons ensuite faire se base sur les **18 entretiens effectués** auprès d'élus, de techniciens et d'acteurs associatifs du territoire de Belledonne et sur les **48 réponses** aux questionnaires obtenues, dont **25 communes du territoire et 23 structures**, ayant donné des réponses plus ou moins complètes.

Ci-dessous la carte des communes et/ou structures ayant répondu aux questionnaires en ligne<sup>25</sup>:



Ce faible taux de réponses au questionnaire peut s'expliquer par deux raisons potentielles : Un manque de communication de la part de l'association, même après avoir effectué plusieurs relances ou un manque d'engagement de la part des communes pour développer l'offre culturelle.

Le diagnostic **se veut dynamique**, c'est-à-dire, qu'il doit être réajusté régulièrement et les données sont à renouveler constamment. Par la suite, des événements comme le 18 mai avec « Osons la Culture en Belledonne » ont pu être utilisées pour pouvoir projeter la carte Umap et remettre à jour la base de données réalisée.

38

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> Cette carte est aussi disponible en Annexe cartographies (p.104)

# PARTIE 2 : LA CULTURE EN BELLEDONNE AUJOURD'HUI

# I. Quelle gouvernance territoriale au service d'une offre culturelle en Belledonne ?

a. Les compétences politiques culturelles

Le croisement et la présentation des compétences culturelles détenues par les différentes institutions du territoire (régionale, départementales, intercommunales, communales) permettra d'associés les enjeux de gouvernance territoriale liés à la mise en œuvre d'un projet culturel de territoire en Belledonne

Pour plus de détails, veuillez-vous référer à l'annexe<sup>26</sup> concernant les compétences en termes de politiques culturelle des collectivités.

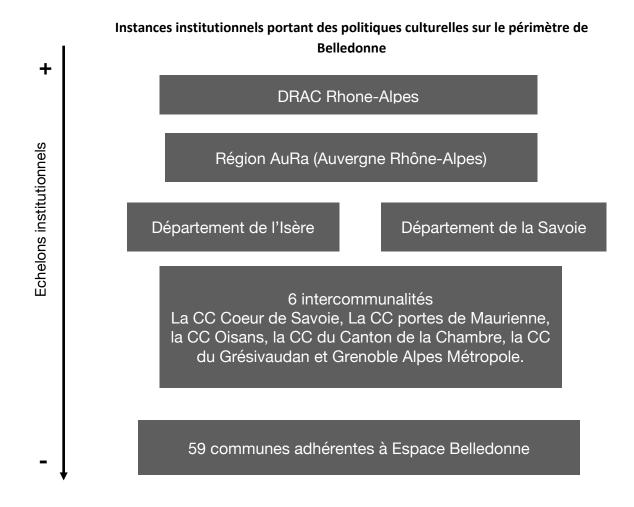


Figure 3 : Lucie OLIVERES, stagiaire Espace Belledonne, juin 2019.

-

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Annexe Politiques culturelles en Belledonne

# TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPETENCES CULTURELLES DETENUES DE L'ECHELLE NATIONALE ET A L'ECHELLE DEPARTEMENTALE

Nom collectivité territoriale	Échelle d'action	Les compétences culturelles	Exemples d'action(s) culturelle(s) sur Belledonne (non exhaustive)
DRAC AuRA (Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes)	Nationale et régionale	Label « Ville et Pays d'Art et d'Histoire »  La DRAC classe les établissements culturels et artistiques mais ne les financent plus. Elle ne soutient pas non plus les diffusions et l'événementiels.  La DRAC agit sur 3 pôles :  Patrimoine et architecture (restauration, classement, musées, ethnologie) : Interlocuteur pour nous : Isère – Lien PNR  Création, livres et lectures, industrie culturel (médiathèque, résidence d'auteurs)  Actions culturelles et territoire : une entrée « habitants » et territoire – tous les champs disciplinaires	Communauté de Communes du Canton de la Chambre et Communauté de Communes Portes de Maurienne  Convention Territorial à l'Éducation et l'Action Culturelle a été signé par le Syndicat du Pays de Maurienne (comprenant les communautés de communes Portes de Maurienne et du Canton de la Chambre), la Communauté de Communes Cœur de Savoie et la Communauté de Communes Oisans.
Région AuRA (Auvergne Rhône-Alpes)	Régionale	Seuls l'inventaire du patrimoine et les établissements d'enseignement artistique relèvent de la compétence obligatoire au niveau régional.  Accompagne d'autres projets comme : L'aide à la filière phonographique dans le spectacle vivant, le soutien aux festivals (420 festivals soutenus) et les fêtes du livre. La région AuRA est aussi la première région de France à s'investir autant	

		dans le domaine cinématographique. Elle accompagne ainsi 324 salles de cinéma et 169 cinémas d'art et d'essai.  Fonds d'aides AuRA:  Un fond d'aide d'un million d'euros viendra soutenir les créations liées au cinéma, l'audiovisuel et les nouveaux médias (FACCAM).  Un fond supplémentaire sera dédié à l'innovation et le numérique ainsi que des contrats filières auprès des acteurs des secteurs du livre, de la musiques actuelles.  Un fond d'un million d'euros pour l'équipement. Il vise à favoriser le renouvellement et la modernisation des équipements scénographiques.  Une aide au patrimoine bâti non protégé sera engagée pour 2019 et aussi dans le domaine des arts plastiques.	
Département de l'Isère	Départementale et sectorielle	<ul> <li>Compétences obligatoires :         <ul> <li>Valorisation et la conservation du patrimoine : Archives et bibliothèques départementales et les musées départementaux.</li> <li>Soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire.</li> <li>Lecture publique</li> </ul> </li> <li>Compétences optionnelles :         <ul> <li>Création et la diffusion artistique et du développement de pratiques artistiques.</li> </ul> </li> </ul>	Salles appartenant au département sur Belledonne :  - Le Coléo (Pontcharra) Salle de spectacles  - Espace Vallès (SMH) Centre d'Arts  - Heure Bleue (SMH) Salle de Concerts  - L'Odyssée (Eybens) Salle de spectacle  Lieux et partenaires : Scènes Obliques, La Marmite, la Station des 7 laux, la commune de Livet et Gavet  Labels décernés :  - Chapelle des Angonnes, Brié et Angonnes

			- Eglise, Venon
			<ul> <li>Couvent de la Délivrande, Saint-Martin- d'Hères</li> </ul>
		Dispositif Isère Culture Edu avec le Schéma Départemental d'Éducation et d'Action Culturelle 2014-2018	- Four à griller le minerai, Les Crets-en- Belledonne
			- Cénotaphe de Mme Bergès, Villard-Bonnot
			- Grange de l'Epinay, La Ferrière
			- Pavillon Keller, Livet et Gavet
		Projet culturel 2019: « Paysage -Paysage » - 3ème édition	Évènements culturels :
			- Festival Thalie (Venon)
			- Festival de l'Arpenteur (les Adrets)
			- Les Arts du Récit (SMH)
			- Écrivains en Grésivaudan (Grésivaudan)
Département de Savoie	Départementale et sectorielle	Compétences obligatoires :  • Valorisation et la conservation du patrimoine : Archives et bibliothèques départementales et les musées départementaux.  • Soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire.  • Lecture publique : Savoie Biblio – gérer et animer les bibliothèques du territoire	P  Pas de d'informations concernant des actions  concrètes sur le territoire de Belledonne
		Schéma Départemental d'Éducation et Action Culturelle 2017- 2020 – Acte III Labellisation « Savoie en Scène » : labellisation de programmateurs occasionnels	
		Projet culturel 2019 : « Osez les Arts »	

#### **Contrat Territorial Savoie** – 3ème génération :

- Crédits pour les festivals du territoire
- L'aide au saison culturelle (collectivités, structures ou compagnies)
- Une opération culture et lien social (public en précarité/difficultés)
- Une opération « artistes aux collèges » : Intervention d'artistes dans les collèges du département (présentation de leurs œuvres et ateliers pratiques artistiques)

#### **VOLET PATRIMONIAL:**

- Rénovation du Musée Savoisien
- Archives du département.
- Conservation départementale du patrimoine

<u>Aides patrimoniales</u>: **Mise en sécurité des chapelles et des églises**; **Restauration d'objets classés ou inscrits** au titre de monument historique; **Restauration des monuments classés ou inscrits, des sites classés ou inscrits, Subventions sur les itinéraires « historiques » du territoire.** 

# TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPETENCES CULTURELLES DETENUES A L'ECHELLE DES SIX INTERCOMMUNALITES

Nom de l'intercommunalité	Compétences culturelles	Remarques
	Compétence culturelle obligatoire depuis le 1er janvier 2017	
Grenoble Alpes Métropole	Soutien aux 3 scènes nationales : Hexagone, MC2 et la CCN2	
шешерене	Convention définissant les grandes orientations à suivre pour la communauté	
	d'agglomération ;	
	Faciliter l'accès du citoyen à la culture, et à travers elle, l'intégration sociale.	
	Soutenir et promouvoir la création culturelle dans toute sa diversité.	
	Contribuer au développement économique et à l'emploi dans ce secteur.	
	Décentralisation de spectacles dans les communes iséroises.	
	Ne détient pas de compétence culturelle mais porte 3 projets :	Réseau associatif dense : 30 associations culturelles et
CC Oisans	École de Musique intercommunale (Bourg d'Oisans)  Découve des médicals à mondate l'Oisans	artistiques repérés.
CC Olsails	Réseau des médiathèques de l'Oisans	
	Subventions à destination des associations culturelles.	
	Deux conventions avec la DRAC : CTEAC et Contrat territorial de lecture	
	Budget culturel : 125 000 € pour le réseau de médiathèques et 60 000 € pour l'animation culturelle	
CC Canton de la	Compétence culturelle non pris en charge	Développement culturel du territoire via centre social
Chambre (4C)	<ul> <li>Syndicat du Pays de Maurienne qui s'occupe de cette compétence</li> </ul>	DECLIC et associations
	Compétence culturelle non pris en charge	Développement culturel du territoire via centre social
CC Portes de Maurienne	<ul> <li>Syndicat du Pays de Maurienne qui s'occupe de cette compétence</li> </ul>	AACA et associations

CC Grésivaudan	Compétences culturelles : Lecture publique, Patrimoine, Spectacle vivant et Développement culturel	35 compagnies professionnelles inventoriées sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan
	<ul> <li>Service culture agit sur 3 domaines :         <ul> <li>Le réseau des musées – 3 musées sont présents sur le territoire : Musée d'Allevard, musée des Forges et Moulins de Pinsot et le Musée de la Combe de Lancey)</li> <li>L'Espace Aragon dans le domaine du spectacle vivant et avec son cinéma</li> <li>Le réseau de la lecture publique et les médiathèques intercommunales à Crolles et Pontcharra</li> </ul> </li> </ul>	Fonds versés à Espace Belledonne pour ses projets culturels en 2018 : <b>6750</b> €
	Politique culturelle:  Organiser le festival « Cinétoiles en Grésivaudan »  Coordonner des acteurs du réseau culturel  Soutenir les compagnies  Accompagner des associations et des acteurs locaux  Valoriser des lieux de diffusion et de programmation  Soutenir des événements culturels  Créer du développement culturel  Politique patrimoniale:  Accompagner des projets de rénovation  Apporter un soutien aux projets de signalétique patrimoniale  Valoriser le patrimoine Soutenir l'édition pour les acteurs locaux  Mettre en œuvre le 1% artistique	
	Budget culturel:  • Fonctionnement: 1 370 000 € (Espace Aragon compris)  • Investissement: Le budget n'est pas encore fixé.	
CC Portes de Savoie	Compétences culturelles : Lecture publique, spectacle vivant, cinéma et arts visuels, patrimoine et établissements d'enseignements artistiques.	
	CTEAC depuis janvier 2019 (pour 3 ans) à hauteur de 52 000 € Budget culturel total : 100 000 €	

**Synthèse des tableaux :** ces deux tableaux récapitulatifs permettent de voir toute l'étendue des compétences culturelles détenues par les collectivités du territoire mais également la disparité et l'hétérogénéité apparentes au niveau du développement culturel entre les différentes intercommunalités du territoire.

 La place des communes dans la définition des politiques culturelles : un constat de l'Observatoire des Politiques Culturelles

Comme cela est indiqué dans le rapport proposé par l'Observatoire des Politiques Culturelles, les petites communes n'ont généralement pas les capacités financières, ni humaines pour développer de véritables politiques culturelles. Elles doivent souvent être soutenues par l'application de politique culturelle à l'échelle de l'intercommunalité voire à l'échelle départementale ou régionale.

Le renouvellement récent des intercommunalités amène parfois à la création de nouveaux postes visant à soutenir l'élaboration et le fonctionnement des projets culturels. Cela n'est pas le cas dans toutes les intercommunalités.

Le territoire isérois, par comparaison aux autres territoires de la région Auvergne Rhône-Alpes, reste un département fortement dynamique au travers de l'offre culturelle proposée et dans le soutien apporté à tous les domaines confondus de la culture.

L'implication de certaines communes pour essayer de mettre en avant l'offre culturelle du territoire est notable. La municipalité peut être clairement impliquée dans la mise en œuvre d'une offre culturelle ainsi que dans la construction d'équipements destinés à accueillir cette offre. La volonté politique joue un rôle prépondérant dans le développement de l'offre culturelle des communes. Ce sont également des communes « importantes » du territoire qui ont donc des moyens humains et financiers pour mettre en œuvre des politiques culturelles.

En outre, le dynamisme culturel de chaque commune varie en fonction de sa situation sur le territoire. Il est constaté que les communes localisées dans des zones particulièrement « isolées » et très rurales ont tendance à être moins irriguées par les politiques publiques. Elles s'appuient souvent davantage sur les associations du territoire. En effet, les faibles moyens humains et financiers de certaines communes sur le volet culturel font accroître l'importance du bénévolat et des actions associatives.

Cependant, qu'il soit associatif ou institué par une commune, le développement d'offre culturelle est présent sur la quasi entièreté du périmètre d'action de l'association.

Cela se traduit bien au travers des réponses obtenues par les questionnaires envoyés aux communes et aux structures du territoire. La plupart des communes du territoire ayant répondu au questionnaire (25 sur les 83 communes) témoigne d'une offre culturelle

importante voire considérable. Nous entendons « considérable » dans le sens où cette offre culturelle est variée et provient à la fois de la commune mais également de structures porteuses d'initiatives culturelles (intra et extra communale).

#### Zoom sur des communes qui se distinguent

- Allevard-les-Bains et Saint-Martin-d'Uriage.

Auparavant, ces deux villes avaient pour activité économique principale leur station thermale. Elles semblaient apporter une attractivité territoriale, c'est-à-dire, qu'il s'agissait d'une source d'économie pour les communes.

Ces deux villes situées sur deux secteurs de Belledonne, globalement éloignés l'un de l'autre, ont toutes deux fait usage des eaux sulfureuses se déversant dans leur commune. Elles ont ainsi construit de gros complexe afin d'accueillir cette population venue profiter des eaux thermales des communes. Cette activité touristique et économique est toujours d'actualité mais semble moins opulente qu'auparavant. Elle a néanmoins façonné ces communes en alimentant leur identité et en les rendant attractives.

Elles se distinguent car elles ont mis en place une véritable politique culturelle qui joue un rôle prépondérant sur l'offre culturelle proposée. Allevard-Les-Bains se dote d'une salle polyvalente « la Pléiade », de deux salles de cinémas, une école des beaux-arts et une école de musique. Ces équipements permettent aux élus de présenter de nombreuses actions culturelles au sein de leur commune.

Même schéma pour Saint-Martin-Uriage qui à l'aide de l'Office thermal et touristique d'Uriage (Ottu) animent culturellement et touristiquement la commune. Elle se dote également d'équipements culturels et/ou artistiques de qualité tels que le Belvédère, une bibliothèque municipale, un cinéma, etc.

- Chamrousse, les 7 Laux, le Collet d'Allevard, Vaujany, Allemont

Les stations de ski ont aussi un grand impact sur l'activité culturelle des communes et de leurs environs. Fortes de l'attractivité touristique qu'elles imposent pour les Grenoblois et la population provenant de tout horizon, ces stations de haute altitude ont connu un essor exceptionnel avec l'apparition du ski. Elles continuent d'être des lieux ayant une attractivité touristique forte qui draine beaucoup de population durant la saison hivernale. L'impact de cette activité sur les activités de loisirs, l'événementiel et la culture est notable.

c. Le monde associatif et l'importance du bénévolat afin de promouvoir l'offre culturelle

Nous avons pu identifier deux associations culturelles essentielles sur le territoire : **Scènes Obliques** et **Bien Vivre en Val Gelon.** 

#### 1. Scènes Obliques

Scènes Obliques est une association culturelle privilégiée de Belledonne. Existant depuis 1992, elle s'est construite une notoriété sur le territoire de Belledonne et qui va également au-delà de ses frontières administratives. En effet, de nombreux grenoblois viennent participer aux événements organisés par Scènes Obliques, notamment le festival de l'Arpenteur qui a lieu en juillet.

Cette équipe de professionnels s'est donnée comme rôle de coordonner l'action culturelle en Belledonne et de faire venir les artistes sur le territoire afin d'accueillir des spectacles adaptés mais de qualité. Cette association est reconnue par l'État (DRAC) qui la soutient financièrement sur certains de ses projets.

L'association mène ses propres projets tels que :

- Le Festival de l'Arpenteur durant 9 jours et proposant une programmation pluridisciplinaire en lien avec l'espace de la montagne.
- CAIRNS ou *les rencontres internationales de proximité* invitant des artistes venant du monde entier pour des résidences de quelques jours en Belledonne.
- Les Rencontres Obliques qui ont lieu tous les deux ans permettant à des professionnelles d'échanger sur des thématiques spécifiques liées à la culture et au territoire.
- Des résidences d'écrivains.
- La publication d'une revue annuelle nommée « Arpentages » qui permet à une quinzaine d'auteurs de laisser des traces écrites, photographiques de leur travail artistique et/ou culturel.

Scènes Obliques accompagne l'association Espace Belledonne dans la mise en œuvre du projet culturel pour le territoire. Elle était déjà partenaire pour la création du programme des Veillées de Belledonne et l'est encore pour l'élaboration du prochain projet culturel de territoire. Depuis son partenariat avec Espace Belledonne en 2009, une vraie réflexion est portée par l'association sur la culture comme outil favorisant la concertation citoyenne en Belledonne. La culture n'étant pas à l'unique service de l'action culturelle mais également au service d'autres enjeux du territoire.

Son accompagnement consiste à apporter une expertise et aider à la conception et la mise en œuvre de projet culturel. Elle co-organise avec Espace Belledonne le rassemblement des PICs et l'événement « Osons la Culture en Belledonne » qui a lieu le 18 mai 2019. D'ici fin

septembre 2019, cette structure associative professionnelle doit proposer trois scénarios à Espace Belledonne, pour la construction d'un nouveau projet culturel de territoire de Belledonne.

#### 2. Bien Vivre en Val Gelon

Née en 1984, **Bien Vivre en Val Gelon**, est une association loi 1901 ayant pour vocation l'animation et le développement au niveau du canton du Val Gelon. Cette association a pour objectif de tisser ou resserrer les liens entre les habitants des communes et les communes voisines sur le territoire rural du Val Gelon.

Au sein de l'association, il dénombre environ 350 adhésions avec **trois profils dominants** (chaque profil représentant environ 1/3 des adhérents) :

- Les familles
- Les randonneurs/ marcheurs.
- Des affiliés au CAF (Club Alpin Français)

Ces groupes sont composés de sous-groupes travaillant sur des thématiques données. Ex : jardin partagé, culture, protection de la nature avec amphibiens.

Leurs actions sont orientées à travers trois piliers :

- Le bien vivre ensemble (action sociale et culturelle)
- L'éducation au territoire (environnement)
- Les sports de pleine nature

L'association Bien Vivre en Val Gelon souhaite être le plus transversal possible. Voici quelques actions et/ou activités menés et/ou d'activités :

Le budget annuel est de 120 000 € avec 4 financeurs qui subventionnent au total les projets à hauteur de 75% :

- Le département avec les contrats CTJ (Contrat Territoire Jeunesse)
- La CC Cœur de Savoie
- La Caisse d'Allocation Familiale
- L'État avec le FONJEP (Fond Jeunesse et Éducation Populaire)

Les 25% restants sont liées à des opportunités saisies sur des appels spécifiques ou des appels à projets. (Commune, Région).

Pour l'association BVVG l'objectif est de trouver des partenaires pour construire un projet culturel et artistique transversal d'envergure.

Ainsi le CAC (Comité d'Action Culturelle), provenant d'une initiative du département afin de regrouper les financements et créer une dynamique collective, aide à la mise en place de projets culturels.

Ces projets culturels ont une durée d'un an. Pour l'année 2018, il s'agissait du projet *Des'Equilibres*. Quant à l'année 2019, le nouveau projet culturel se nomme *Bienvenue en Boésie*, une extension du Printemps des Poètes.

Cette association est étroitement liée à Espace Belledonne de par son rayonnement et son territoire d'action étant grandement superposable à un des secteurs associés au périmètre de préfiguration du PNR de Belledonne (secteur Valgelon- La Rochette). De plus, elle jouit d'une forte renommée et d'une adhésion de grande ampleur auprès des habitants de la Rochette et des communes environnantes. Elle permet de dynamiser le territoire en développant et animant des projets pour, et en lien avec le territoire et ses habitants. Elle contribue à la progression des relations entre les habitants des communes mais aussi aux relations intergénérationnelles via la mise en place de projets destinés à toutes les générations au travers de multiples partenaires : EHPAD, Collèges, IME, école de Musique de la Rochette, la médiathèque de la Rochette, des centres de loisirs, etc.

Un partenariat fort entre Espace Belledonne et Bien Vivre en Val Gelon s'est créé dans le cadre du réseau des chemins de l'eau et du fer.

En somme, leur but n'est pas de drainer du monde mais de créer plusieurs petits événements qui témoignent bien de la forte dynamique culturelle sur leur territoire.

#### 3. Les autres associations porteuses d'initiatives culturelles

Même si certains secteurs de Belledonne semblent dépourvus de dynamique locale, le nombre d'associations sur le territoire est ne cesse de croître et, en ce sens, cette augmentation concerne également les associations culturelles et/ou artistiques du territoire.

A cet effet, nous avons pu recenser <u>216 associations</u> considérées comme porteuses d'initiatives culturelles sur le territoire et que nous allons détailler dans la partie suivante.<sup>27</sup> Parmi elles, on trouve des compagnies, des associations à but de préservation du patrimoine, des artistes individuels, des associations permettant la pratique musicale et/ou artistique (cours de théâtre, de musique, de danse), etc.

Quelques associations situées non loin des grandes agglomérations (Chambéry et Grenoble) sont des acteurs clés qui semblent dynamiser l'offre culturelle de leur commune de résidence et des communes alentours.

-

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup> Voir Partie 2. IV.. **Analyse de l'action culturelle territoire** 

Par exemple, la MJC de Saint Agnès -Saint Mury qui a pour fonction de réunir les habitants des villages de Saint Agnès et Saint Mury-Monteymond autour d'activités communes comme des ateliers, des spectacles, des animations. Pour Jean Claude Drost, membre actif de la MJC, cette structure permet aux habitants, toutes générations et toutes catégories de population confondues, de se croiser et de faire des activités artistiques et/culturels ensemble. Cette MJC fonctionne seulement avec de bénévoles. Il faut donc, selon Jean-Claude Drost, faire preuve de motivation pour s'investir dans la MJC.

Dans les secteurs éloignés des agglomérations ce sont aussi des associations comme des centres sociaux qui ont pour une de leur fonction d'agir pour le développement culturel. C'est le cas du centre social ACCA en Porte de Maurienne et de DECLICC dans la communauté de communes du Canton de la Chambre.

Par ailleurs, il s'agit aussi de plusieurs associations culturelles qui n'ont pas forcément de lien les unes aux autres et agissant dans des domaines culturels spécifiques (spectacle vivant, arts audiovisuels, arts plastiques et artisanat d'arts, animation locale). Ce sont presque « exclusivement » les associations qui arrivent à créer un développement culturel au sein des territoires « reculés ».

Il est important de préciser que l'engagement des bénévoles est indispensable pour la pérennité des actions portées par les associations et plus particulièrement dans les territoires ruraux et/ou montagnards qui sont en manque d'aides financières provenant des collectivités Sans l'action des bénévoles de nombreux projets artistiques et/ou culturels mais également des infrastructures ne pourraient perdurer sur le long terme. Il n'est pas rare de voir des habitants engagés auprès de plusieurs associations de leurs communes et celles alentours. Le milieu rural est un lieu propice à davantage d'engagement bénévole voire de positionnement militant.

Pour plus de détails : la carte interactive Umap<sup>28</sup> permet de voir précisément la localisation et le domaine culturel mobilisé par chacun des acteurs culturels répertoriés sur le territoire.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Voir le lien Umap ci-après : <a href="http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/310051:NqRvWk3B03jYMDqk-sVmpFm1l40">http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/310051:NqRvWk3B03jYMDqk-sVmpFm1l40</a>

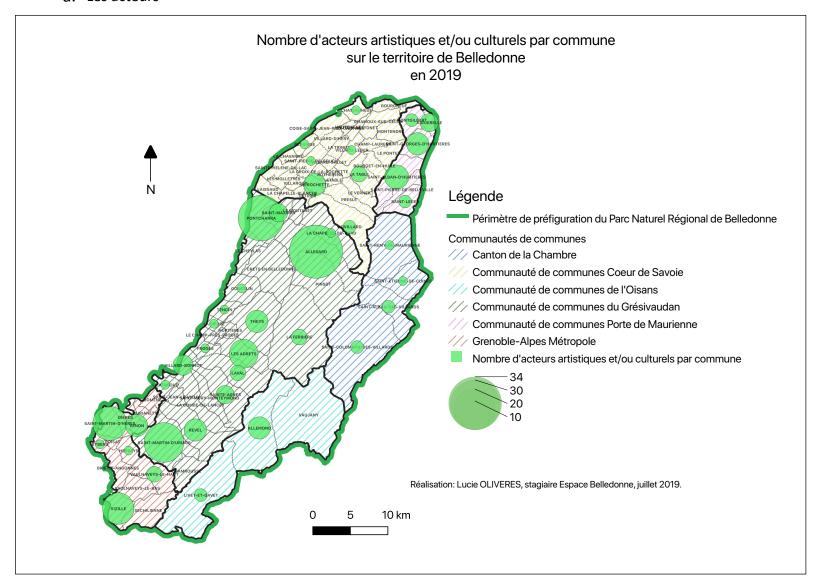
# II. État des lieux et analyse de l'offre culturelle existante sur le territoire

Les entretiens et les questionnaires ont permis d'identifier une grande partie de l'offre culturelle proposée au sein des 59 communes faisant partie de l'association. Les cartes que nous allons présenter, ci-après, permettront une meilleure visibilité sur le nombre d'offres culturelles et/ou artistiques mais également du taux de présence des événements et des acteurs au sein de chaque commune.

Dans cette partie, nous allons présenter de manière non-exhaustive les offres culturelles du territoire à partir des trois portes d'entrées que nous avons défini lors de la phase méthodologique : les équipements, les acteurs et les événements.

Elles ont été construites à partir des réponses aux questionnaires obtenues, des entretiens menés auprès de plusieurs acteurs du territoire et au travers de recherches personnelles, principalement sur les sites internet officiels des communes.

#### a. Les acteurs



**Nota Bene**: Il est important de préciser que cette carte et ce répertoire ne relatent pas toute l'exhaustivité des acteurs culturels et/ou artistiques agissant sur le territoire. Seuls les acteurs ayant leur lieu de travail sur le territoire sont inventoriés. En outre, les acteurs et compagnies installés hors du territoire mais menant des projets en son sein n'y sont pas comptabilisés. De surcroît, un acteur culturel peut être une compagnie, une association, un comédien, un artiste, un plasticien, etc. Ainsi, le terme « acteur » peut être représenté à la fois par une personne ou par plusieurs (deux voire plus).

Parmi les acteurs culturels et/ou artistiques identifiés sur le territoire, nous avons pu constituer plusieurs catégories :

**32 associations de préservation et de valorisation du patrimoine** (matériel, immatériel, naturel) mais également des guides du patrimoine.

Des artistes individuels qui se situent soient dans le domaine des arts plastiques ou dans celui des arts audiovisuels. Par exemple, le photographe Thomas Cugnod aux Adrets ou Isabelle Choz à Theys. Parmi eux, on trouve également des artisans d'arts sur l'ensemble de la chaîne de Belledonne comme la plasticienne Corinne Penin et la sculpteuse Anne Trégloze aux Adrets, Thomas Sybille avec l'Aubergerie et les Sentiers Sonores de la Ferrière.

**Des compagnies artistiques :** on en dénombre **un peu moins d'une cinquantaine** sur les six secteurs de Belledonne.

Des associations d'enseignements artistiques et culturels (danse, arts plastiques, musique, chant, etc.) telles que « Association le trio italien », « la Guitare enchantée » à Saint Martin d'Uriage ou encore des chorales comme celle du Pays d'Allevard.

Une vingtaine d'associations de développement culturel et d'animation locale comme Scènes Obliques aux Adrets, Bien Vivre en Val Gelon à Valgelon la Rochette, l'association du Haut Bréda des 7 laux, l'association AIVL à Laval essayent de faire-vivre le territoire et le dynamiser de manière culturelle.

Des offices du tourisme se situent dans les communes plus attractives et particulièrement touristique, comme les stations de ski (Chamrousse, les 7 laux, Vaujany, Allemond et St Colomban des Villards) ou encore les stations thermales de Belledonne (Allevard et Saint Martin d'Uriage).

Quatre associations consacrées aux équipements de lecture publique mais également à l'écriture comme l'association des Amis de la Bibliothèque des Adrets, Écrivains en Grésivaudan à Lumbin ou Ex Libris du Pays d'Allevard.

La carte du nombre d'acteurs culturels et artistiques de Belledonne représente le nombre d'acteurs agissant dans le domaine culturel et/ou artistique présents dans chacune des communes du territoire.

L'ensemble du territoire de Belledonne dispose d'acteurs culturels. Cette carte permet de constater que certaines communes disposent d'un nombre plus important d'acteurs culturels tels que Allevard, Pontcharrat et Saint Martin d'Uriage avec entre 30 et 19 acteurs culturels présents au sein de leur commune. D'autres communes les suivent de près. Il s'agit de Vizille, les Adrets et Saint Martin d'Hères qui répertorient, selon le recensement effectué, 14, 10 et 12 acteurs culturels.

En ce qui concerne les autres communes du territoire, on note également la présence d'acteurs culturels mais leur nombre ne dépasse pas 10 acteurs.

Les communes de Villard-Bonnot, Revel, Theys, Sainte-Agnès, La Rochette et Saint Alban d'Hurtières sont celles qui ressortent le plus dans cette dernière catégorie (> 10).

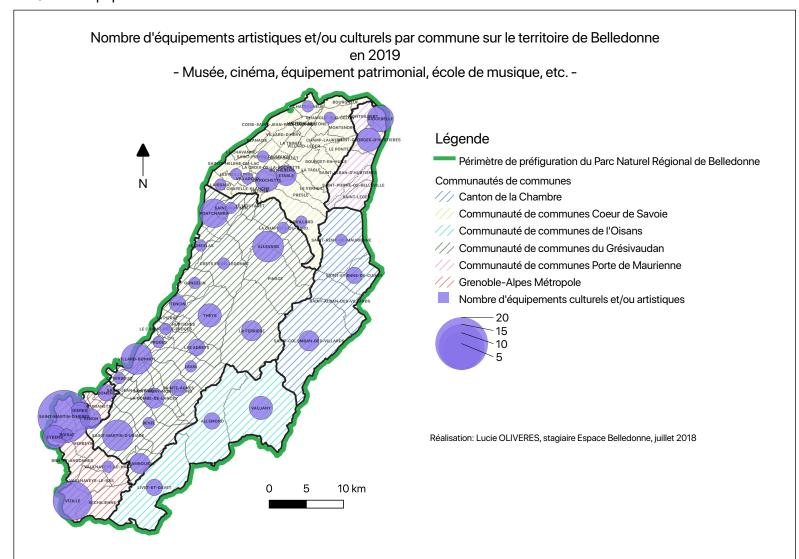
Cette carte reste à être corrélée avec le nombre d'habitants de chaque commune. C'est ce que nous allons observer ultérieurement avec la carte du taux de présence d'acteurs culturels et/ou artistiques par rapport au nombre habitants dans chaque commune<sup>29</sup>. Ce rapport permet de constater que le nombre d'acteurs culturels n'est pas un indicateur en tant que tel de la présence artistique et/ou culturel sur un territoire.

Ainsi, des communes comme Saint Colomban ou Saint Alban des Villards qui, sur la carte du nombre d'acteurs artistiques et/ou culturels, font apparaître un faible nombre d'acteurs culturels sur leur territoire, font part d'un taux de présence d'acteurs culturels parmi les plus élevés des 59 communes (entre 8,7 et 21%). A l'inverse, la commune de Saint-Martin-le-Vinoux faisant partie des communes avec le plus d'acteurs culturels et/ou artistiques du territoire, fait apparaître un taux de présence d'acteurs culturels plutôt modéré (entre 2,7 et 5,2 %

\_

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> Annexe Cartographies

# b. Les équipements



Au sein du répertoire des équipements, nous avons pu repérer six grandes familles d'équipements :

Sept lieux de projection d'œuvres cinématographiques tels que le cinéma Bel'Donne à Allevard, le cinéma Jean Renoir de Pontcharra, le Ciné'Club de Saint Martin d'Uriage, Mon Ciné à Saint Martin d'Hères, le Jeu de Paume à Vizille ainsi que des espaces composés d'une salle de cinéma comme l'Espace Aragon à Villard-Bonnot et le centre culturel Belvédère de Saint Martin d'Uriage.

On compte **51 équipements dédiés à la lecture publique** (bibliothèque, médiathèque, point de lecture, ludothèque) sur l'ensemble des municipalités du territoire.

- **37 centres socio-culturels et équipements d'enseignement artistique** (des Maisons de la Jeunesse et de la Culture, des écoles de musique, des centres culturels, des centres socio-culturels) qui se répartissent essentiellement sur les secteurs de Grenoble Alpes Métropole et du Grésivaudan.
- **14 lieux dédiés au spectacle vivant** (salles conventionnées ou non conventionnées confondues) qui sont majoritairement regroupés à proximité de la métropole Grenobloise (Espace Aragon à Villard Bonnot, le Jeu de Paume à Vizille, la salle le Laussy à Gières, etc.)
- **21 lieux sont destinés à la valorisation et la conservation patrimoniale.** Parmi ceux-ci, une dizaine de musées sur le territoire avec, par exemple, le Musée des Forges et des Moulins de Pinsot, Le musée Jadis d'Allevard, le musée du Grand Filon à Saint Georges d'Hurtières et le Musée « la Combe Autra Fé » à la Combe-de-Lancey.

Enfin, trois équipements ont des espaces réservés pour les arts plastiques et l'artisanat d'arts: Le centre culturel le Belvédère à Saint Martin d'Uriage, l'Espace Aragon de Villard Bonnot et la Maison des Carmes (Valgelon-La Rochette).

Les équipements ont été cartographiés de trois manières : Une première carte qui regroupe l'ensemble des équipements culturels et/ou artistiques répertoriés<sup>30</sup>, une deuxième carte présentant par symbole de diagrammes circulaires le nombre d'équipements culturels par commune (voir la cartographie ci-dessus) et une dernière carte représentant de manière

-

Annexe Cartographies et lien Umap: <a href="http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/310051:NqRvWk3B03jYMDqk-sVmpFm1I40">http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/310051:NqRvWk3B03jYMDqk-sVmpFm1I40</a> et <a href="http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/les-equipements-culturels-et-artistiques-en-belled">http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/310051:NqRvWk3B03jYMDqk-sVmpFm1I40</a> et <a href="http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/les-equipements-culturels-et-artistiques-en-belled">http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/anonymous-edit/310051:NqRvWk3B03jYMDqk-sVmpFm1I40</a> et <a href="http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/les-equipements-culturels-et-artistiques-en-belled">http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/les-equipements-culturels-et-artistiques-en-belled</a> 322837#10/45.2874/5.9917

précise la localisation des bibliothèques, des musées et des cinémas du territoire étudié (carte Umap).

La carte du nombre d'équipements culturels et/ou artistiques répertorient le nombre d'équipements présents dans les municipalités du territoire de Belledonne.

Plus précisément, les équipements concernés sont des musées, des bibliothèques, des cinémas, des salles de spectacle qu'il s'agisse de scène conventionnée ou non conventionnée mais également des centres sociaux ou des équipements d'enseignement artistique (MJC, école de musique, école de danse).

Elle laisse apparaître une grande disparité en termes de nombre d'équipements par commune. On peut néanmoins voir que la plus grande majorité des communes est dotée d'équipements dédiés à la culture, à l'art et au patrimoine.

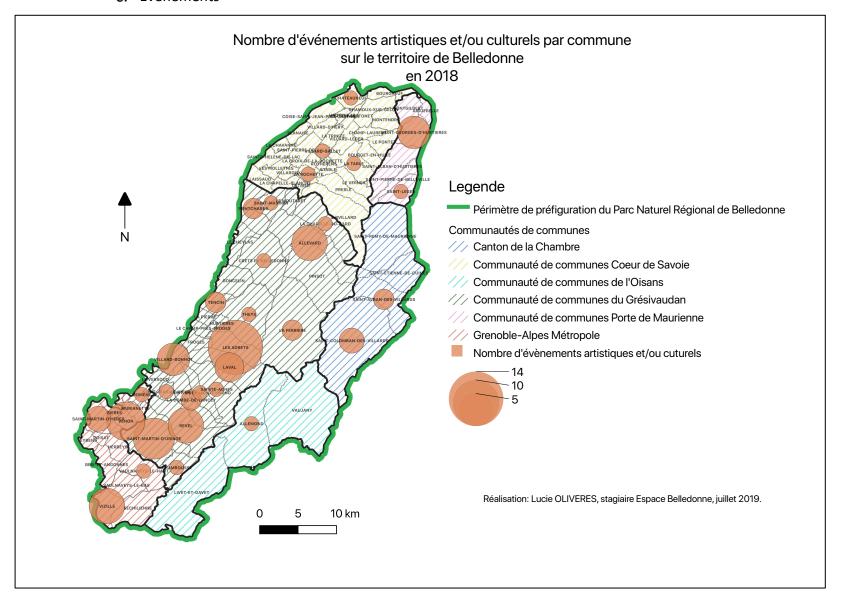
Le nombre d'équipements par commune est plus important lorsqu'on se rapproche de la métropole Grenobloise. La commune de saint Martin d'Hères suivie de celle de Vizille sortent du lot car elles sont dotées de plus de dix équipements culturels et/ou artistiques : 20 pour Saint Martin d'Hères et 11 pour Vizille. L'attractivité liée aux grandes agglomérations (Grenoble et Chambéry) semblent avoir un impact sur le nombre d'équipements des communes avoisinantes. Nous verrons, plus tard, que certaines communes semblent plus équipées que d'autres en raison de leur activité économique.

Bien que le secteur de la CC Cœur de Savoie soit globalement peu doté d'équipements, la commune de Valgelon-La Rochette et les communes avoisinantes correspondent à la partie du secteur qui est la plus pourvue en équipements culturels et/ou artistiques.

Au regard de la cartographie en ligne (Umap) indiquant la nature et la fonction des équipements culturels répertoriées, nous constatons qu'une grande majorité des 59 communes sont pourvues d'un équipement lié à la lecture publique. Seul des communes du secteur de la CC Cœur de Savoie et de la CC Portes de Maurienne ne disposent pas de bibliothèques. Elles sont aussi majoritairement dotées de centres sociaux et d'équipements d'enseignement artistique.

**Nota Bene**: Le travail consistant à répertorier les équipements considérés comme « privés » pouvant accueillir des initiatives culturelles n'a pas pu être entièrement accompli, En effet, au-delà des lieux répertoriés, il existe de nombreux lieux accueillants des évènements culturels bien que ce ne soit pas leur objet premier. On peut citer par exemple des églises, des fermes, des refuges, etc. Des lieux atypiques qui hébergent ponctuellement des spectacles, des expositions, etc. mais ne sont pas exclusivement dédiés à l'accueil d'offre culturelle.

# c. Évènements



Il faut spécifier que **seulement 93 événements** ont pu être répertoriés<sup>31</sup>. Au regard du nombre d'acteurs recensés, les événements sont inéluctablement plus nombreux. C'est pourquoi ce répertoire doit être analysé en prenant du recul car il ne semble pas correspondre entièrement à la réalité sur le terrain. Il s'agit cependant de la première étape de ce diagnostic dynamique, d'autres événements pourront être ajoutés par la suite.

Voici un inventaire des groupes d'événements que nous avons pu repérer en Belledonne :

Les Veillées de « Belledonne et Veillées » ayant lieu dans dix communes du territoire chaque année.

**38 festivals de musique, de danse, de théâtre** tels que Festirock et le festival de l'Arpenteur aux Adrets, les rencontres Nomades à Vizille, Who Got The Flower à Pontcharra, etc.

Une dizaine d'évènements dédiés aux arts plastiques et artisanat d'art (ex: « Mon Voisin est un Artiste » à Venon et Saint-Martin d'Uriage, « Allev'Art en Belledonne» à Allevard, etc.)

17 fêtes traditionnelles ont été répertoriées et permettent d'animer les villages (exemples : les fêtes du boudin, les fêtes de la pomme, la fête du cidre, le festival « Merci les Potes » à Saint Georges d'Hurtières, la Fête d'Automne aux Adrets, etc.)

**Quatre évènements concernant la lecture publique** : « Écrivains en Grésivaudan » et les « Giboulivres » à Villard Bonnot ou « Ex-libris du Pays d'Allevard » à Crêts en Belledonne.

Un évènement patrimonial nommé « Fête et patrimoine Lagerain » à Saint Léger.

Pour finir, des événements cinématographiques comme les « Ciné plein air » organisés par la Communauté de communes de Cœur de Savoie et le festival « Cinétoiles » allant de commune en commune dans le Grésivaudan ou des événements dédiés uniquement à la musique comme le festival « Uriage en Voix » (Saint Martin d'Uriage), « Musique au balcon » à Revel.

Au regard de la carte sur le nombre d'évènements culturels et/ou artistiques ayant eu lieu dans les communes adhérentes à l'Espace Belledonne durant l'année 2018 présentée cidessus, les communautés de communes les plus dynamiques en termes de manifestations culturelles et/ou artistiques sont celles du Grésivaudan et de Grenoble Alpes Métropole. Ainsi, la commune faisant œuvre du plus d'événements culturels est celle des Adrets avec 14

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> Partie 1.V.d. Les réponses obtenues

événements à son actif suivi, peu après, par Saint Martin d'Uriage, Venon, Allevard, Saint Georges d'Hurtières, Vizille et Revel.

Pour les quatre autres communautés de communes, les événements culturels et/ou artistiques se font plus rares. En effet, pour la CC Cœur de Savoie on dénombre quatre événements culturels. Le nombre d'évènements culturels est similaire pour les communes de Porte de Maurienne et du Canton de la Chambre. Seul un événement a pu être identifié dans les communes de la vallée de l'Oisans et se trouve dans la commune d'Allemond.

Tout comme la carte du nombre d'acteurs culturels par commune, cette cartographie doit être comparée à celle de la présence d'événements culturels et/ou artistiques par rapport à la population dans les communes de Belledonne (en %)<sup>32</sup>. Un constat similaire aux cartographies des acteurs peut être fait. En effet, le nombre d'événements culturels et/artistiques par commune n'est pas un indicateur suffisant pour certifier de l'intensité du développement d'événements culturels et/ou artistiques sur un territoire.

En prenant l'exemple des Adrets ou de Saint Martin d'Uriage, on remarque que malgré un nombre d'événements culturels et/ou artistiques important (10 et au-delà), ce chiffre rapporté au nombre d'habitants des communes montre que le taux de présence d'évènements culturels et/ou artistiques est particulièrement faible voire inexistant pour les Adrets. On observe des cas contraires comme pour la commune de Laval qui présente peu d'événements culturels (> 5) mais détient un taux de présence d'événements culturels et/ou artistiques parmi les plus forts (entre 2,98 et 5,53%) du territoire de Belledonne.

=

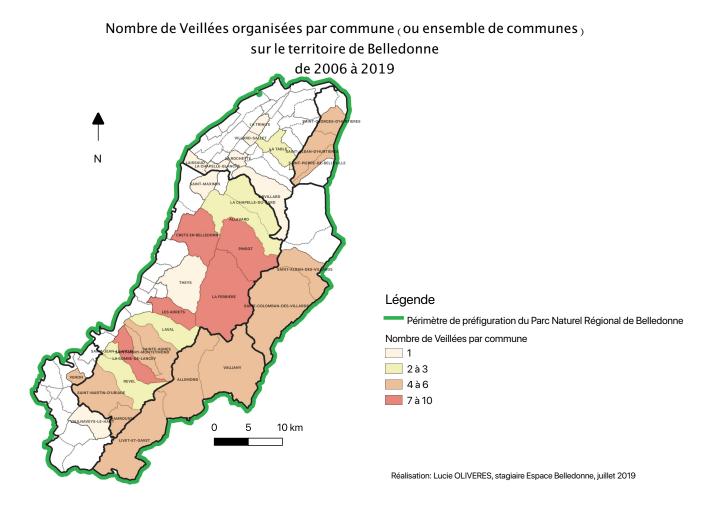
<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Annexe Cartographies.

#### Zoom sur le projet de « Belledonne et Veillées »

La carte ci-dessous<sup>33</sup> indique le nombre de Veillées organisées par chaque commune du territoire ou par chaque groupement de communes, de 2006 jusqu'à 2019. (Exemple : Vaujany, Allemond et Livet et Gavet).

On constate qu'il y a 31 communes ayant déjà organisé, au moins, une veillée sur Belledonne, seules 28 communes parmi les 59 communes adhérentes n'ont jamais organisé de veillée. Dans certains secteurs les communes se rassemblent pour organiser une veillée renforçant ainsi les liens entre elles comme Vaujany, Allemond et Livet e Gavet ou Saint Alban, Saint Georges d'Hurtières et Saint Pierre de Belleville.

Tous types de communes organisent des Veillées, cela permet de répondre aux attentes du territoire : rendre accessible la culture pour tous.



62

<sup>&</sup>lt;sup>33</sup> Elle se trouve en plus grand format en Annexe Cartographies (p. 103)

#### d. Les influences extérieures

La MC2 (Maison de la Culture de Grenoble) et l'Espace Malraux à Chambéry, au-delà des spectacles dédiés aux scènes nationales, délocalisent certains spectacles dans les territoires ruraux. Il s'agit d'une compétence obligatoire nationale qui doit être portée par les scènes nationales conventionnées.

- Les « Malraux Nomades » en Savoie est un projet conduit par l'Espace Malraux de Chambéry en partenariat avec les communes du département. Cette initiative s'est créée en faveur du contact et la création de nouveaux liens avec la population de Savoie, en allant hors des murs de la Métropole Chambérienne. En mai, la commune de St Georges d'Hurtières a présenté à ses habitants un spectacle de l'Espace Malraux.
- Des spectacles décentralisés avec la MC2 : La Tournée en Isère 2018/2019. Une quarantaine de communes accueillent des spectacles de la MC2 en leur sein pour être au plus près des habitants. En 2019, 5 spectacles ont été présentés dans les lieux dédiés ou non à l'accueil de spectacles. Cette année, seul les communes d'Allemond et de Venon ont accueilli un spectacle de la MC2.

De surcroît, il ne faut pas négliger les projets menés par les acteurs extérieurs au territoire travaillant au sein des communes, intercommunalités faisant partie du périmètre d'Espace Belledonne.

Citons, par exemple, la compagnie Autochtone qui avait signé une convention pour 3 ans (achevée en 2018) avec la Communauté de communes Cœur de Savoie. Chaque année, la compagnie devait créer des spectacles autour d'une thématique attribuée par les acteurs du territoire. Cette compagnie devait alors jouer ces spectacles dans de nombreuses communes de la Communauté de communes. L'objectif étant, selon Laurence Bonnet, chargée de la culture, de la jeunesse et des équipements sportifs, « d'aller jouer sur les places des villages » (2019).

Le Syndicat du Pays de Maurienne est un syndicat de projets ayant des compétences politiques à l'échelle de la vallée de la Maurienne. En cela, le SPM exerce une influence sur l'offre culturelle et les politiques culturelles établies sur six intercommunalités dont celles des Porte de Maurienne et du Canton de la Chambre. Ce syndicat à trois fonctions principales : La circulation de l'information culturelle, le développement culturel territorial des opérateurs culturels du territoire et la création d'espace d'interconnaissance des nouveaux acteurs du territoire.

Le Syndicat du Pays de Maurienne se situe sur trois volets :

- « La Biennale Culturelle en Maurienne » dont il s'agit de la 3ème édition : « Graines de Maurienne » et qui a pour but d'inviter une compagnie en résidence sur le territoire

- pour une durée de deux ans. Elle doit ensuite agir en faveur de la population de la vallée et produire des créations artistiques sur tout le territoire.
- La prise en charge de la compétence « Établissement d'Enseignement artistique » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, attribuée auparavant aux intercommunalités.
- L'accompagnement collectif des opérateurs culturels avec la mise en place d'espace d'interconnaissance comme l'espace CAIRN à Aiguebelle.

De nombreux autres acteurs agissant dans le sens d'un développement culturel pourraient être aussi présentés. Néanmoins, ces quelques exemples, font déjà émerger la vitalité des acteurs (interne et externe) à rendre le territoire de Belledonne vivant et dynamique.

#### III. Des besoins et des attentes divers

Dans cette partie présentant les besoins et les attentes, mon choix a été de prendre en compte les caractéristiques majeures ressortant des entretiens et des questionnaires auxquels les acteurs du territoire ont répondu.

Cette analyse se base sur les **18 entretiens effectués** auprès d'élus, de techniciens et d'acteurs associatifs du territoire de Belledonne et sur les **48 réponses aux questionnaires** obtenues, dont 25 communes du territoire et 23 structures, ayant donné des réponses plus ou moins complètes. Quatre enjeux généraux ont pu être identifiés :

1. L'animation et l'accompagnement de réseaux d'acteurs dans le domaine culturel

Au cours des entretiens, il est apparu un souhait commun de créer des rencontres entre les habitants de la chaîne de Belledonne afin qu'ils puissent échanger et connaître ainsi les territoires voisins. En outre, le désir d'introduire ou d'améliorer la vitalité sociale à l'intérieur même des centres bourgs est relaté.

L'action culturelle et/ou artistique a pour principal objectif de procurer des émotions, des sensations ainsi que du plaisir au spectateur. L'engagement des acteurs vers un renforcement des relations entre les secteurs de Belledonne émerge de ces actions.

Ces dynamiques sociales permettraient ainsi de s'affranchir des caractéristiques géographiques d'une chaîne faisant parfois obstacle aux liens entre les différents secteurs et en ce sens, entre les habitants de Belledonne.

C'est pourquoi le souhait *d'un maillage entre les acteurs du territoire* et plus précisément, ceux du secteur culturel a été mis en avant.

Cette mise en réseau peut être de différents ordres : A la fois instaurer une relation entre les acteurs de la « montagne » et ceux de la vallée (interaction haut/bas), entre les acteurs du département isérois et ceux de la Savoie (longitude) mais valoriser aussi l'interaction entre les communes urbaines et les communes rurales. L'effet de périurbanisation/résidentialisation est important et modifie les rapports entre ces différents espaces.

Si l'on se penche sur la question d'un maillage entre les acteurs culturels, des échanges et un accompagnement par les collectivités ou une structure spécifique pourraient être établis dans le but de mieux coordonner cette mise en réseau.

Si cette mise en réseau est déjà existante, il s'agirait de l'intensifier et, pourquoi pas, la mener à plus grande échelle telle que celle d'action d'Espace Belledonne.

Par exemple, les réseaux de bibliothèques sur le territoire sont, plus ou moins, bien développés sur les intercommunalités du Grésivaudan, de Grenoble Alpes Métropoles et de l'Oisans.

L'intercommunalité du Grésivaudan mène depuis quelques temps, un travail important de coordination et de recensement des points de lecture publique de son territoire : elle structure et anime le réseau des 34 bibliothèques municipales ou associatives situées sur son territoire et mène de nombreuses autres actions en parallèle comme un travail d'expérimentation consistant à mobiliser une navette se déplaçant dans toutes les bibliothèques permettant aux lecteurs d'emprunter des ouvrages dans des points de lecture publique hors de sa commune de résidence. Le service culture de l'intercommunalité, effectue aussi un travail de mise en réseau des musées présent sur l'intercommunalité (Le musée d'Allevard, le musée des Forges et Moulins de Pinsot et le musée « La Comba Autra Fé »).

#### 2. Des besoins financiers et techniques

Bon nombre d'interlocuteurs des communes et des associations culturelles et/ou artistiques qui ont pu être interrogés ou questionnés ont fait part d'un manque en termes de financements tant au niveau du fonctionnement que de l'investissement.

Les communes, comme il l'a été énoncé précédemment, n'ont souvent pas les capacités humaines et financières pour pouvoir développer une offre culturelle sur leur territoire. Elles ont besoin de l'appui de politiques culturelles instaurées à plus grande échelle (intercommunalité, département, région, DRAC).

Par ailleurs, quelques conventions territoriales sont présentes sur le territoire et peuvent être sollicitées par les départements et/ou les intercommunalités, par exemple :

- La labélisation « Villes et Pays d'Arts et d'Histoire »
- La Convention Territorial d'Éducation et d'Action Culturelle
- Le Contrat Territorial Savoie
- Le Contrat territorial de lecture
- Le Dispositif d'Éducation Artistique et Culturelle : "Artistes aux collèges" mise en œuvre par le Département de la Savoie.

Cependant, seuls des territoires répondant à certains critères d'éligibilité peuvent obtenir ces conventions, comme la Convention Territoriale d'Éducation et d'Action Culturelle, contribuant au développement et à l'éducation artistique et/ou culturelle mais nécessitant que le territoire soit considéré comme « prioritaire ».

Même problématique pour la plupart des associations qui souhaiteraient développer leur offre culturelle et la mise en place d'action culturelle mais qui se retrouvent souvent limitées par manque de budget.

Ensuite, d'après les réponses aux questionnaires, de nombreuses personnes expriment *une insuffisance en termes de ressources humaines* tant au niveau des collectivités, que des associations ou encore dans les structures dédiées à l'enseignement ou l'éducation culturelle et/ou artistique. C'est le cas de Saint Colomban des Villards qui a exprimé un frein au développement culturel concernant le nombre insuffisant de bénévoles.

A cet effet, certaines bibliothèques communales fonctionnent seulement à l'aide de bénévoles. Certes, des formations gratuites à destination des bénévoles sont dispensées par Savoie Biblio ou la bibliothèque départementale de l'Isère mais cela n'est parfois pas suffisamment pousser pour offrir un réel travail de bibliothécaire/documentaliste. Ainsi, les bibliothèques des petites communes ou des communes éloignés des pôles urbains pâtissent du manque de bénévoles et de surcroit, des compétences insuffisantes des personnes en charge des lieux dédiés à la lecture publique.

Pour la commune de la Rochette, le bénévolat ne suffit parfois pas au développement culturel, il faudrait avoir des temps salariés dédiées à la mise en œuvre d'action culturelle.

Enfin, les équipements pouvant accueillir des spectacles et/ou des expositions sont rares. Par exemple dans les communes appartenant à la CC Cœur de Savoie, il est plusieurs fois ressorti qu'il y avait un manque de structure dédiée à accueillir une offre culturelle et/ou artistique. Les acteurs culturels mobilisent alors des lieux insolites (grange, église, salle des fêtes, bar, etc.) et jouent de cette particularité. Des difficultés d'ordre logistique, matériel, scénique apparaissent couramment ce qui peut limiter l'offre culturelle proposée par les communes ou les acteurs culturels du territoire et par cela, limiter la diversité culturelle.

Ainsi, la mutualisation du fonctionnement a été évoquée comme une solution pour *l*es associations/intercommunalités/collectivités afin de valoriser les partenariats interterritoriaux et amoindrir les coûts.

L'intercommunalité de l'Oisans a déjà entrepris cette initiative. En effet, elle a essayé de réunir les acteurs associatifs de son territoire afin de les faire échanger sur leurs besoins et attentes au niveau culturel. Ils ont exprimé le besoin d'un recensement du matériel humain et du matériel technique pour pouvoir se l'échanger entre eux.

#### 3. Vers une plus grande transversalité culturelle

Quand nous parlons de transversalité, il s'agit plus exactement de *transversalité au niveau* des politiques publiques et des projets de territoire. Ainsi, les entretiens effectués ont fait ressortir l'idée de transversalité des politiques culturelles pour qu'elles ne soient pas uniquement dédiées à l'action culturelle mais à d'autres domaines comme celui de l'agriculture, du tourisme, des mobilités ou encore le domaine du pastoralisme.

La culture ne concerne pas seulement l'œuvre artistique et/ou culturelle. La culture c'est aussi les traditions, les us et coutumes des habitants de chaque secteur, de chaque vallée. Par conséquent, il serait probablement utile, pour certains acteurs interrogés lors des entretiens et par le biais des questionnaires, de *lier la culture avec le patrimoine* afin de valoriser et conserver cet héritage culturel.

Le patrimoine est source de nombreuses initiatives en Belledonne. Il a été d'ailleurs annoté, à plusieurs reprises par les acteurs interrogés, que le patrimoine était un élément fort du massif. « Les sentiers du fer » de Pinsot ou encore les « chemins de l'eau et du fer » d'Allevard sont des exemples de la mise en valeur, par les habitants de Belledonne, des héritages culturels liés au passé industriel par les communes de Belledonne. En reprenant ce qui a pu être écrit en amont, bon nombre d'associations patrimoniales se sont créées dans le but de valoriser et de contribuer à la conservation du patrimoine existant. Au total, trois associations se sont érigées pour gérer chacun des musées de la communauté de communes du Grésivaudan, respectivement le musée d'Allevard, le musée des Forges et Moulins de Pinsot et le musée « La Comba Autra Fé ».

D'autres relations pourraient être (re)créés comme celle entre *le pastoralisme et la culture*. Les refuges d'alpage, en accord avec les gardiens, pourraient être utilisés comme lieu d'accueil de résidence artistique ou de spectacle en tout genre. La Saison des Alpages, qui est un événement n'ayant plus lieu sur Belledonne depuis 2018, permettaient à des habitants, des randonneurs, etc. de découvrir des professionnels de montagne et la culture agro-pastorale autour de moments culturels (Cinémas plein air, Veillées) mais pas seulement : participer à la transhumance, au débroussaillage, etc. Cette initiative qui n'a pas pu se continuer à cause d'un manque de mobilisation et de financements devrait être réinvestie dans le futur.

On pourrait aussi parler du travail de Scènes Obliques car Espace Belledonne l'a choisi comme partenaire car cette association culturelle porte une vraie réflexion sur le lien entre la culture et le territoire. Leur préoccupation étant celle de la « capabilité », c'est-à-dire la capacité des acteurs locaux à s'approprier le territoire et à mobiliser les ressources matérielles et immatérielles présentes sur le territoire et en faire une « richesse ». Ainsi, ils cherchent, au travers d'événements, à bénéficier du travail d'acteurs artistiques et/ou culturels en

mobilisant les ressources de Belledonne afin de mettre en lumière le territoire et ses potentialités (cf. « Belledonne et Veillées », Festival de l'Arpenteur, etc.).

Par ailleurs, des acteurs souhaiteraient rendre le territoire plus attractif. Il serait intéressant, selon eux, de mettre en interaction *l'activité touristique à celle de la culture*. Le GR®738 traversant la chaine de Belledonne et accueillant de nombreux randonneurs du territoire, pourrait être davantage valorisé en le combinant à un projet culturel de territoire.

La culture est alors employée pour être au service du projet de territoire de Belledonne.

4. S'adapter aux aspects socio-économiques et paysagers du territoire

Le manque de cohérence des actions culturelles par rapport aux spécificités locales a parfois été soulevé.

Des spécificités socio-économiques locales permettent de distinguer un secteur par rapport à un autre sur le territoire. Ces spécificités sont liées à la fois aux aspects géologiques et aux aspects socio-économiques précédemment décrits. Chaque secteur est donc composé de particularités lui permettant d'acquérir un caractère unique. Ces particularités peuvent alors avoir un impact sur l'offre culturelle proposée et à l'inverse, l'offre culturelle peut avoir une influence sur les caractéristiques définissant les territoires.

Il y a donc une vraie complexité à proposer une offre culturelle cohérente à l'échelle de Belledonne car celle-ci doit prendre en compte les spécificités des secteurs géographiques. En effet, les offres culturelles doivent être adaptées au public qui est très différents d'un secteur à un autre. Par exemple, la vallée des Villards et le massif des Hurtières doivent s'adapter à la tendance indiquant un vieillissement de la population sur ces deux secteurs. A contrario, des communes comme Saint-Martin-d'Hères témoignant d'une population particulièrement jeune, essentiellement suscité par la présence du campus universitaire, doit également adapter son offre à ce dynamisme démographique.

Les dimensions environnementales sont également à prendre en compte de par les particularités géographiques et géologiques du massif. La chaîne de Belledonne est une association de milieux très différents allant de la plaine aux sommets de haute altitude. De nombreux corridors/passages/cols permettent d'accéder d'une vallée à une autre, même si cela devient plutôt difficile voire impossible en période hivernale. En outre, l'importante présence de zones de pâturages, de corridors biologiques et d'espèces protégées fait du patrimoine naturel de Belledonne, une valeur symbolique du massif.

# IV. Analyse de l'action culturelle du territoire

Au regard des éléments cartographiés, des entretiens effectués et des questionnaires obtenus, une analyse globale de l'action culturelle du territoire de Belledonne a été établie. Cette analyse nous a permis de faire six constats que nous allons développer ci-après.

1. Un manque d'engagement et des outils de développement culturel peu connus des acteurs locaux

Nous avons constaté un manque de connaissance au niveau des politiques publiques culturelles existantes et en ce sens, des conventions culturelles pouvant être appliquées et des subventions pouvant être obtenues dans le milieu culturel et/ou artistique

C'est pourquoi certaines collectivités *paraissent peu mobilisées pour aller chercher des moyens techniques et financiers*. Prenons l'exemple des municipalités du Pontet et de la Chapelle Blanche en Savoie ou encore de Saint-Jean-le-Vieux en Isère, qui en répondant au questionnaire en ligne ont exprimé leur non intérêt pour développer une offre culturelle au sein de leur commune.

Deux facteurs semblent expliquer ce manque d'engagement : la priorisation à d'autres domaines par rapport à celui de la culture ou une méconnaissance des outils de développement culturel et/ou artistique. Par outils, nous entendons tout ce qui concerne les conventions culturelles pouvant être appliquées et les subventions pouvant être obtenues dans la mise en place d'action culturelle.

Et quelques fois, le développement d'une offre culturelle nécessite un fort portage politique dans la mise en œuvre de certains projets culturels et/ou l'application de politique culturelle au sein de territoire.

2. Un rapport territorial inégal à l'offre culturelle

La gestion des distances et de l'accessibilité aux infrastructures est complexe pour les territoires dits « éloignés ».

Dans les secteurs des Hurtières, des Villards, ou encore de l'Oisans, considérés comme des lieux éloignés des pôles urbains, les habitants expriment leurs difficultés à accéder à des lieux spécialement dédiés à accueillir des spectacles artistiques et/ou culturels. Effectivement, ce sont des lieux qui nécessitent de long temps de trajet pour pouvoir y accéder et qui sont peu desservis par les transports en communs (bus et trains).

Par exemple, selon le rapport de l'INSEE<sup>34</sup>, l'accessibilité aux vallées du Glandon, du Haut Bréda et des Huiles est difficile, complexifiant l'accès des habitants aux équipements extérieurs. A contrario, l'accès aux événements et aux équipements du territoire est limité pour les personnes n'habitant pas ces vallées. Cette distinction liée à la situation géographique des vallées a un impact sur l'accessibilité aux équipements, dans les deux sens, aux vallées et aux territoires extérieurs. Par cela, l'accessibilité et la construction d'équipements culturels et/ou artistiques pour les habitants de ces vallées sont fortement impactées.

A contrario, les métropoles attractives comme Grenoble ou Chambéry rendent parfois l'offre culturelle des communes avoisinantes peu apparentes voire inexistantes.

D'après Joëlle Chevalier, élue à Venon, commune limitrophe de Saint Martin d'Hères et Grenoble, l'offre culturelle proposée par la métropole a des conséquences sur ce qui peut être proposé à Venon. Ainsi, les habitants de la commune ne semblent pas réellement intéressés par les activités culturelles proposés par la commune. L'arrivée de néo-ruraux et l'effet de périurbanisation, liés à la proximité de l'agglomération grenobloise, modifient également le rapport à l'offre culturelle. Les nouveaux arrivants préfèrent parfois se diriger vers la métropole pour avoir accès à une offre culturelle variée plutôt que de se tourner vers leur commune de résidence.

Cela crée des situations où la commune devient alors une « ville-dortoir », dont le but principal est de regrouper les logements et non de faire vivre la commune, que ce soit socialement ou économiquement.

Certains secteurs de la chaîne de Belledonne semblent doter d'équipements et de financements plus conséquents par rapport à d'autres secteurs. Cela dénote clairement un rapport inégal à l'offre culturelle. On peut l'observer, en regardant la carte Umap<sup>35</sup> des équipements culturels et artistiques en Belledonne (Cinéma, bibliothèque et musée) dans les communes du territoire. En regardant le nombre de cinémas du territoire, on voit que Belledonne ne compte que sept cinémas. En outre, ces cinémas sont présents seulement dans les municipalités des secteurs de la métropole Grenobloise et de la vallée du Grésivaudan telles que Pontcharra, Saint-Martin-d'Uriage, Allevard et Villard Bonnot. Au vu des cartes de dénombrement présentées précédemment, on observe une tendance à l'accroissement des infrastructures lorsqu'on se rapproche des agglomérations et une baisse du niveau d'équipements pour les secteurs plus éloignées des zones urbaines.

71

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Bonnet, M. et Simon, A. (2015) *Belledonne : Un territoire façonné par de fortes interdépendances entre ville et montagne.* In: Insee Analyse Rhône-Alpes, n°45.

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> Lien internet pour accéder à la carte Umap sur « Les équipements culturelles et artistiques en Belledonne » : http://umap.openstreetmap.fr/fr/map/les-equipements-culturels-et-artistiques-en-belled 322837#10/45.2874/5.9917

### 3. Des politiques culturelles très hétérogènes sur Belledonne

Les politiques culturelles des acteurs institutionnels du territoire priorisent parfois des domaines culturels spécifiques. Ainsi, on trouve des initiatives culturelles peu soutenues et a contrario, d'autres disposent d'un fort portage politique.

Ainsi, la politique culturelle du Grésivaudan en faveur des compagnies artistiques a fait doubler le nombre de compagnies sur le territoire de l'intercommunalité du Grésivaudan en deux ans. Cette politique culturelle bien que favorisant les compagnies artistiques, ne se déploie pas sur d'autres secteurs artistiques et/ou culturels (arts audiovisuels, arts plastiques, etc.). De surcroît, il n'est pas réellement question de la qualité mais plus de la quantité d'offre proposée.

D'autres politiques culturelles ont peu de répercussion sur certains territoires « éloignés » des pôles urbains : même si les compétences culturelles du Syndicat Mixte de Maurienne et les politiques établies sont bien définies, elles se déploient peu sur les deux intercommunalités des Portes de Maurienne et du Canton de la Chambre, qui semblent comme tenus à l'écart des missions portées au niveau culturel par le Syndicat Mixte, excepté pour l'espace d'interconnaissance culturel CAIRNS à Aiguebelle.

Si des territoires comme le Département isérois ou la Communauté de communes du Grésivaudan sont des acteurs véritablement investis dans l'accompagnement d'actions culturelles et qui détiennent des compétences culturelles fortes, d'autres territoires tels que la CC du Canton de la Chambre, la CC des Portes de Maurienne et la CC de l'Oisans, ne font part d'aucune politique de soutien aux projets et acteurs culturels.

### 4. Une gouvernance complexe à l'échelle de Belledonne

La question du mode de gouvernance est à poser car parmi ces multiples échelons territoriaux, la prise en charge de la compétence culturelle varie d'un territoire à l'autre et d'un échelon administratif à l'autre. Le territoire d'action d'Espace Belledonne est orchestré par une multitude de politiques culturelles qui ne paraissent pas être corrélées les unes aux autres.

De surcroît, certains acteurs ne veulent pas s'immiscer sur le territoire d'action d'Espace Belledonne. Lors de l'entretien avec Franck Villand, Vice-Président à la Culture pour la Communauté de Communes Cœur de Savoie, il est apparu que la Communauté de Communes n'était pas fortement engagée sur le territoire d'Espace Belledonne. Selon ses dires «il ne faut pas se marcher dessus ». Cela traduit bien la difficulté engendrée par les multiples institutions

publiques composant le millefeuille territorial français. Cela pose alors la question du rôle et des missions à entreprendre en fonction de l'échelle et du statut de la collectivité mais aussi du périmètre d'action de celle-ci. Ces questionnements restent encore flous pour la plupart des acteurs et particulièrement, à l'échelle des EPCI, échelle d'institution mis en place seulement depuis 2013 (loi du 16 décembre 2010<sup>36</sup>).

Cependant, des acteurs se distinguent parmi les communes adhérentes et les partenaires d'Espace Belledonne et occupent une place particulière dans la structuration culturelle du territoire. C'est ce que nous allons voir par la suite dans la section suivante concernant *les partenaires indispensables* identifiés.

### 5. La richesse des partenariats

Certains partenaires sont indispensables à la création d'actions culturelles sur les territoires. Ainsi dans le domaine de l'éducation, les établissements scolaires comme les collèges ou les lycées peuvent être de véritables collaborateurs dans la mise en place d'action culturelle. Préalablement, nous avons décrit les missions portées par l'association BVVG. Cette structure porte des projets avec des collèges, des MJC, des EHPAD du territoire afin de toucher et faire participer tous les publics, même ceux considérés comme les « plus éloignés » du fait culturel.

De même, pour la MJC Sainte Agnès Saint Mury qui souhaitent prendre en compte l'ensemble des catégories de population dans les activités qu'elle élabore. Elle essaye de travailler en partenariat avec tous les acteurs de son territoire afin de faire émerger ou de participer à des projets innovants impliquant des acteurs hétéroclites.

### Des partenaires considérables : les scènes nationales

L'importance des spectacles décentralisés des scènes nationales conventionnées pour les territoires ruraux (MC2, Espace Malraux) est à relever afin de faciliter l'accès des populations éloignées aux spectacles vivants et à l'inverse, apporter une offre culturelle sur des territoires dits isolées.

En Oisans, France Loubet étant en charge du pôle service à la population et du service culturel pour l'intercommunalité, m'a fait part de la réflexion de la Communauté de communes de l'Oisans sur une intensification du partenariat avec la MC2 de Grenoble pour accueillir des œuvres artistiques de la scène nationale sur le territoire de l'intercommunalité.

<sup>36</sup> Vie publique (2014) Les collectivités territoires. Quelles formes prennent la coopération locale et l'intercommunalité ? Quels sont les métropoles créées par la loi de 2010 ? [Consulté le 05/07/19] Disponible à l'adresse : https://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/collectivites-

territoriales/intercommunalite-cooperation-locale/que-sont-metropoles-creees-par-loi-2010.html

Ces partenariats entre les communes et les scènes nationales sont peu présents sur l'intégralité de la chaîne et serait à valoriser davantage dans le but de diversifier l'offre culturelle proposée. L'accueil de spectacles professionnels, donc de représentation de « qualité » apporte un regard nouveau sur l'art et la culture à des publics parfois non expérimentés. De surcroît, la décentralisation de spectacles provenant de scènes nationales fait valoir que les prestations de professionnels ne suscitent pas seulement l'intérêt de quelques individus mais peuvent être appréciées par toute population.

Il existe aussi des dispositifs d'acheminement permettant à des habitants des communes éloignés des pôles urbains d'être conduits de leur domicile ou du moins, de leur commune jusqu'aux scènes conventionnées. Les Malraux Nomades, en Savoie, permettent à des habitants de voir des spectacles d'une autre envergure grâce à un minibus circulant dans les villages environnants et les emmenant sur les lieux de représentation.

Un problème se pose quant au lieu d'accueil de ces spectacles décentralisés : la chaîne de Belledonne n'est pas assez pourvue d'équipements conformes à l'accueil de ces spectacles de grande envergure.

Néanmoins, si on se réfère au Festival Musique et Nature en Bauges qui permet à des spectacles de musique classique de renommée parfois internationale d'être donnés dans des églises du Parc naturel régional des Bauges. Ce cas-type témoigne bien que la culture « de qualité » n'est pas limitée à des structures conventionnées mais peut se déployer sur des territoires ruraux n'ayant pas d'équipements spécifiques.

### 6. La culture, une notion aux sens multiples

L'offre culturelle est diverse sur les territoires. Peu importe la nature de ces territoires, qu'ils soient urbains ou ruraux, la culture recouvre des domaines multiples ce qui en fait une notion difficilement conceptualisable. Nous essayons de la définir sur Belledonne à travers trois aspects.

### La culture contribue à la cohésion sociale

D'une part, la culture serait vectrice de liens sociaux entre les différents territoires (vallées/villages/secteurs) de Belledonne.

Prenons l'exemple de la fête du boudin à Venon qui au-delà des habitants de sa commune, attire la population des villages alentours. Ce drainage de la population a été occasionné par la raréfaction de cette fête traditionnelle qui avait également lieu dans les communes proche de Venon. Avec le temps, ces fêtes traditionnelles ont disparu.

Cette fête du boudin bien que moins attrayante auprès des jeunes ou des néo-ruraux continue à attirer de nombreuses personnes. Ainsi, les habitants des communes des balcons de

Belledonne attendent avec impatience cet événement qui n'existe désormais plus dans leur commune de résidence.

L'attrait pour ces événements qualifiés de traditionnels, au-delà du simple fait gastronomique, ramène à une tendance au rassemblement sur les places du village pour partager et se rencontrer autour de moments conviviaux. D'autres événements similaires à la fête du boudin pourraient être citées comme la fête du cidre, la fête de la forêt témoignant de la tendance à revenir à cette culture particulièrement communautaire présente dans les villages ruraux et de montagne.

D'autre part, la vitalité sociale du territoire et les dynamiques associatives renforceraient la cohésion sociale entre les habitants du territoire.

On peut poser comme hypothèse que, si des habitants se retrouvent autour d'un projet culturel et/ou artistique commun, ils ont souvent des valeurs communes à partager. Par conséquent, être bénévole ou salariée pour une cause commune serait, très certainement, un motif de renforcement de la cohésion sociale.

Comme le territoire de Belledonne est un territoire disposant de multiples structures associatives que ce soit dans le domaine culturel ou artistique, il dispose également de nombreux bénévoles permettant à ces structures de vivre. Les dynamiques associatives du territoire ont donc une répercussion sur les relations sociales contribuant ainsi à renforcer les synergies et la qualité de vie des membres d'une même organisation.

### Une dichotomie : entre culture traditionnelle et culture moderne

On observe une double tendance culturelle sur le territoire :

- la culture dite traditionnelle, c'est-à-dire celle qui met en avant la culture rurale, montagnarde et paysanne de la plupart des communes de la chaîne, valorisant également le patrimoine des lieux. Cette culture traditionnelle est mise en avant par le biais de certains événements comme la fête de la pomme, la fête du boudin, etc. organisées sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année.
- La culture « moderne, contemporaine » émergente. Des compagnies, des associations ou encore des individuels développent des activités culturelles et/ou artistiques sur le territoire qui ne sont pas directement en lien avec la culture traditionnelle. Cette culture parfois considérée comme « élitiste » amène à la diversification de l'offre culturelle et à la création d'action culturelle novatrice car faisant usage des particularités des lieux. (Exemples : Festival de l'Arpenteur, Belledonne et Veillées, Belledonne en Cirque, etc.).

L'importance du patrimoine matériel, immatériel et naturel afin de caractériser l'offre culturelle du territoire

Comme il l'a été écrit dans l'étude de faisabilité et d'opportunité de la création d'un Parc naturel régional en Belledonne<sup>37</sup> datant de 2013, le territoire de « Belledonne est riche de son histoire montagnarde ». Les habitants souhaitent restaurer les objets patrimoniaux et le patrimoine immatériel emblématiques de leurs lieux de vie et de la culture montagnarde. Les évolutions géologiques, foncières, touristiques etc. du territoire ont entrainé une fragile situation du patrimoine de Belledonne, ce qui fait de celui-ci un enjeu d'autant plus capital. Une des missions d'Espace Belledonne étant la préfiguration du PNR de Belledonne, il est important de rappeler que la place du patrimoine est au centre de la démarche territoriale instaurée par les PNR.

1- Le patrimoine culturel et artistique est particulièrement dense. En prenant compte de multiples aspects, allant du tourisme de montagne, aux activités liées à l'hydroélectricité et en passant par le pastoralisme. Belledonne détient un patrimoine culturel particulièrement varié et abondant. La valorisation de ce patrimoine se fait grâce à de nombreux outils, acteurs et équipements : l'implantation de musées, la mise en place d'expositions, des associations patrimoniales et culturelles dynamiques, de nombreux festivals comme celui de l'Arpenteur, des labélisations comme celle des Villes et Pays d'Art et d'Histoire , des conventions territoriales artistiques et culturelles, une population active pour participer à la mise en œuvre d'événements culturels et/ou artistiques sur le territoire (ex : Mon Voisin est un Artiste, les Veillées en Belledonne »)

2- Le patrimoine paysager de Belledonne est remarquable. En effet, la diversité des points de vue est exceptionnelle. Les habitants de la chaîne de Belledonne côté Grésivaudan ont quant à eux, un panorama incroyable sur le Parc naturel de Chartreuse et selon leur localisation en Belledonne, un point de vue plus éloigné sur celui des Bauges ou du Vercors. Cela offre également de superbes points de vue sur les agglomérations chambérienne et grenobloise. La co-visibilité plaine-montagne est un point fort pour Belledonne.

La vue du massif depuis les quais Saint-Laurent de Grenoble est emblématique de la vision que les individus ont de cette chaîne de montagne. Belledonne est souvent vue comme une chaîne accessible seulement du côté de la vallée du Grésivaudan. Peu d'individus vivant sur l'agglomération grenobloise se rendent compte de l'ampleur et de l'étendue de ce territoire. Cela traduit bien un manque de visibilité et de communication de la part des acteurs sur le territoire d'action auquel ils sont associés, c'est-à-dire Belledonne.

76

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> SOMIVAL (2013) Étude de faisabilité et d'opportunité de la création d'un Parc Naturel Régional en Belledonne. Paris : 2013, 173 pages.

La chaine de Belledonne s'étend de la Savoie et l'Isère et, est composée de nombreux éléments patrimoniaux matériels, immatériels et naturels. Ce patrimoine large et diffus se retrouve dans chacune des communes composant Belledonne. Des associations de bénévoles et/ou salariés sont ainsi constitués afin de valoriser, conserver, restaurer et entretenir les multiples patrimoines existants. Ces associations portant des enjeux valorisant la culture patrimoniale des communes sont importantes aux yeux de la plupart des habitants. Elles fonctionnent d'ailleurs principalement à l'aide de bénévoles comme l'association Patrimoine et Culture de Saint Colomban des Villards.

Ces éléments patrimoniaux, qu'ils soient matériels ou immatériels, sont des « médiateurs » de l'identité territoriale. Ils permettent de se remémorer le vécu d'un territoire. Ils sont les messagers de l'histoire d'un lieu et permettent de mettre en valeur le passé historique.

Par conséquent, nous pouvons voir que la culture est polymorphe. Elle contribue à la fois au bien-être social mais également au développement économique d'un territoire et peut revêtir des formes divers et variés, en allant du patrimoine culturel au patrimoine naturel et en considérant que la notion de culture englobe à la fois l'offre culturelle très traditionnelle et une autre plus contemporaine.

## V. Des préconisations pour un projet culturel de territoire

#### Lumière sur....

L'intervention de Vincent Dumesnil, co-directeur de l'association La Chambre d'Eau, lieu de résidence d'artistes pluridisciplinaire et contribuant au développement de l'offre culturelle en Avesnois, durant l'événement "Osons la culture en Belledonne" nous a permis de relever cinq particularités et singularités qui sont, selon lui, propres aux territoires ruraux<sup>38</sup>:

- Un engagement particulièrement dynamique
- Une capacité à "voisiner", c'est-à-dire à échanger et partager avec l'extérieur
- Une notion de territoire très présente, parfois plus que celle du "public"
- Un rapport au temps qui diffère de celui des agglomérations Une capacité à durer
- Une capacité à inventer, expérimenter (initiatives locales)

Ces cinq éléments relevés sur le territoire de l'Avesnois peuvent être transposés au périmètre d'action de l'association Espace Belledonne. Ils nous permettent de porter une réflexion, plus large, sur les facteurs caractéristiques des territoires ruraux et par cela, les influences que ces caractéristiques peuvent avoir sur les actions culturelles portées sur les territoires.

<sup>&</sup>lt;sup>38</sup> Voir également l'article de Profession Spectacle le Mag « Conforter la (re)connaissances des acteurs culturels en territoires ruraux » (2018) publié par Opale et écrit par Vincent Dumesnil et Réjane Sourisseau. Disponible à l'adresse : https://www.profession-spectacle.com/conforter-la-reconnaissance-des-acteurs-culturels-enterritoires-ruraux/



Au vu de ce qui a pu être dit durant l'intervention de Vincent Dumesnil à « Osons la Culture en Belledonne » et en prenant en compte les éléments d'analyse de l'état des lieux de l'offre culturelle en Belledonne, ces informations ont pu me permettre d'élaborer *six préconisations pour le territoire* Ces préconisations seront des éléments consolidant la construction d'une nouvelle politique culturelle de Belledonne et qui viendront appuyer les trois projets culturels proposés par Scènes Obliques pour le nouveau projet culturel de territoire de Belledonne.

- 1. La création d'outils de mutualisation des moyens humains et matériels sur l'ensemble du territoire :
- La création d'un parc de partage de matériels

Un parc de partage de matériels correspond à une plateforme numérique où des individus peuvent échanger des biens ou des services techniques et de savoirs. La création d'une telle plateforme permettrait aux personnes travaillant dans le milieu artistique et/ou culturel mais pas que, d'obtenir les services et les biens d'autres personnes du territoire, mutualisant ainsi les compétences et les biens et évitant les dépenses irrationnelles.

Pour donner des exemples de parcs types :

• Les parcs de matériels scéniques de la Région grand Est. Disponible à l'adresse suivante : <a href="https://parcsmaterielsgrandest.fr">https://parcsmaterielsgrandest.fr</a>

ou

- La plateforme Alensel. Disponible à l'adresse suivante : <a href="http://alensel.fr">http://alensel.fr</a>
- Un groupement d'employeurs associatifs comme celui de l'Arrosoir dans le département de la Sarthe.

Les objectifs sont de permettre aux acteurs du secteur culturel et/ou artistique de se connaître, de mutualiser les compétences salariales pour les structures demandeuses d'employés et enfin, de créer une synergie d'acteurs permettant le renforcement des actions culturelles dans tous les territoires, proches ou éloignés des pôles urbains.

Lien pour accéder au site du groupement d'employeurs associatifs de l'Arrosoir : http://larrosoir.net

- 2. Vers un mode de gouvernance renouvelée : la co-construction
- Créer une collaboration entre acteurs et collectivités sur les différentes échelles structurant le territoire de Belledonne

Ces rencontres permettant de **co-construire** un projet culturel fédérateur pour Belledonne mais également de communiquer sur les événements des uns et des autres. Cela induirait certainement une meilleure lisibilité interne et une meilleure visibilité des actions culturelles pour la population du territoire dans son ensemble.

Ces réunions pourraient aussi être organisées afin de faire émerger les besoins à l'échelle autant départementale que l'échelle locale.

Elles pourraient avoir lieu une fois par an (ou deux) afin d'exposer les événements de chaque collectivité composante d'Espace Belledonne avec une distribution d'outils à but communicatifs (ex : flyers, affiches, sites internet, etc.)

- Aller dans le sens d'un projet culturel inter-territorial partagé

Une réflexion est à porter sur le concept de **gouvernance partagée**. La gouvernance partagée part du principe de coresponsabilités des individus et nécessite de faire usage de l'intelligence collective pour permettre à des projets de naître et de fonctionner.

Espace Belledonne, ayant une **volonté locale et ascendante** de dynamiser le territoire, aurait intérêt de se pencher sur le concept de gouvernance partagée lors de l'élaboration de son projet culturel de territoire afin de **l'organiser conjointement** de manière réfléchie et efficace.

3. Rompre l'isolement de certaines vallées par une interconnaissance de l'offre culturelle

A la fois, par un outil répertoriant cette offre culturelle de type cartographique ou la création d'un répertoire culturel. Un prototype a déjà été réalisé grâce à l'outil cartographique Umap. Un répertoire plus complet pourrait permettre d'affiner les éléments de chacune.s des offres culturelles recensées sur le territoire (adresse, domaine culturel mobilisé, site internet, contact, etc.).<sup>39</sup>

En outre, la mise en œuvre d'un travail de médiation entre l'artiste et les habitants parait judicieux. La médiation est une pratique visant à faire intervenir une tierce personne afin de faciliter la circulation d'informations ou les relations entre des individus. Cet exercice pourrait se faire en amont d'une représentation artistique afin de permettre aux habitants de se familiariser avec le projet porté par un artiste et/ou une compagnie. Ce travail de médiation pourrait être également un laboratoire d'expérimentation pour l'artiste et/ou la compagnie.

D'autres solutions pourraient être apportées pour diminuer l'isolement de certains secteurs comme la mise en place d'événements ou de projets unissant les territoires /vallées/ villages composants Belledonne comme le projet « Belledonne et Veillées ».

### 4. Expérimentation et innovation

Plusieurs préconisations peuvent être faites autour des concepts d'expérimentation et d'innovation, telles que :

- La création d'une plateforme territoriale de l'innovation culturelle.
- La valorisation de l'expérimentation et l'innovation serait un facteur d'attractivité supplémentaire pour le territoire. Il serait donc intéressant de travailler dans le sens d'une valorisation des initiatives innovantes au niveau culturel cf. Le projet de la compagnie des Non Alignés<sup>40</sup>.
- Apporter un léger décalage dans l'offre culturelle proposée par rapport à ce qui est « normalement » proposée ».

#### Deux pistes d'actions :

\_

<sup>&</sup>lt;sup>39</sup> Signé Laval (2019) Répertoire culturel de la ville de Laval (Mayenne). Disponible à l'adresse : <a href="https://signelaval.com/fr/repertoire-culturel">https://signelaval.com/fr/repertoire-culturel</a>

<sup>&</sup>lt;sup>40</sup> Ce sont des artistes, scientifiques, écrivains, etc. réunis en une compagnie de théâtre pour créer des pièces théâtrales uniques et singuliers. Pour plus d'informations : http://lesnonalignes.com/compagnie/.

- ◆ La proximité et l'itinérance à travers l'accueil de spectacles dans des lieux « insolites et/ou atypiques », c'est-à-dire pas directement dédiés à l'accueil de prestations artistiques (églises, refuges, granges, etc.)
- ◆ La culture et l'Économie Sociale et Solidaire : La culture permettant une attractivité territoriale vectrice d'initiatives locales sur le territoire.
- 5. Renforcer le poids d'Espace Belledonne dans la coordination et l'application d'un projet culturel fédérateur

L'Espace Belledonne apparait comme un acteur clé de coordination et d'accompagnement de projets liés au territoire tant au niveau culturel que touristique, agricole, forestier, etc.

L'association tient le **rôle « d'assemblier »** pour les acteurs du territoire. Plus explicitement, l'association essaye de réunir et d'organiser les différents acteurs de Belledonne autour de projets communs pour Belledonne. Ces projets communs ont pour objectif de développer des dynamiques à l'échelle du territoire de Belledonne, c'est-à-dire avec les 59 communes adhérentes à l'association afin de les réunir sous de mêmes objectifs communs.

De surcroit, sous le programme LEADER, une des missions principales de l'association est de contribuer au lien urbain-rural et plus spécifiquement pour Belledonne, au lien entre la ville et la montagne. Elle agit alors comme une association **fédératrice** des multiples acteurs (collectivités, associations et société civile) pour le territoire de Belledonne.

### 6. La culture, un objet transversal

Il ne faut pas assimiler la culture seulement à l'art mais à un ensemble d'autres thématiques pouvant être liées directement ou indirectement à ce domaine.

C'est en faisant de la culture un objet transversal que l'association Espace Belledonne pourrait amener **une vraie vitalité territoriale**, à la fois pour les collectivités mais également pour les acteurs locaux du territoire.

Comme vu précédemment dans la section « aller dans le sens d'une plus grande transversalité » sur les attentes et les besoins des acteurs interrogés du territoire, nous avons pu voir que de nombreux projets pourraient croiser la culture avec d'autres thématiques telles que le pastoralisme, la forêt, le tourisme, l'agriculture ou encore les mobilités.

Ce croisement pourrait amener **au développement et/ou la valorisation des facteurs de transition, d'attractivité** territoriale du territoire.

# **CONCLUSION**

Ce diagnostic culturel « dynamique » de territoire est un outil essentiel à la construction du projet de territoire que souhaite porter l'association Espace Belledonne. Il a permis de relever les premiers éléments fondateurs, définissant ainsi la culture en Belledonne.

En faisant un bref récapitulatif de l'offre culturelle en Belledonne, nous avons pu constater toute la diversité des événements culturels et/ou artistiques proposés. Nous avons pu également relever la richesse du tissu d'acteurs artistiques et/ou culturels du territoire même si ces acteurs semblent encore peu connectés/reliés les uns aux autres. Enfin, nous constatons un manque d'équipements global, excepté dans le domaine de la lecture publique et des centres socio-culturels et les équipements d'enseignement artistique).

La chaîne de Belledonne, par ses caractéristiques socio-économiques et géographiques uniques, est un laboratoire créatif et un lieu d'émergence de nouvelles formes d'innovations culturelles et collaboratives.

Nous avons pu présenter précédemment quelques actions soutenues par Espace Belledonne que ce soit au niveau agricole, pastorale, touristique, forestier ou encore culturel. L'association se démarque par son rôle de référent institutionnel pour le territoire de Belledonne et pour les acteurs locaux voire au-delà. On constate que les actions portées ou soutenues par Espace Belledonne sont génératrices de plus-value pour le territoire Cette structure est considérée comme pérenne car existant depuis 1998, même si le manque de soutien des partenaires institutionnelles, notamment supra-territoriaux (région et départements) la met sérieusement en difficulté. Elle semble appliquer un mode de gouvernance adaptée pour le territoire en misant davantage sur les modes de gouvernance locale et la co-construction avec les acteurs locaux qui pourraient être impliqués davantage et porter des projets par le biais de l'association.

Espace Belledonne porte l'identité montagnarde du massif et essaye de fédérer les communes autour d'un projet de territoire commun. L'association est force de propositions pour le territoire de Belledonne et grâce à ces nombreux partenariats (associatifs, municipaux) permettant la création de projets novateurs et créatifs. De surcroît, les liens qu'elle entretient avec le monde de la recherche et les universités du territoire, notamment Grenoble Alpes Université, privilégient les initiatives et les modèles d'actions innovants. Elle a vocation à porter ces projets ou ces programmes sur le long-terme.

L'association se trouve être parmi les acteurs principaux pour accompagner et coordonner le nouveau projet culturel de territoire. L'exemple de « Belledonne et Veillées », présenté en amont, est un indicateur référentiel d'un projet culturel ayant été une réussite et qui a su mobiliser la population et les élus du territoire.

Afin de continuer la dynamique lancée concernant la culture en Belledonne, la nouvelle étape pour Espace Belledonne consisterait à se tourner vers la co-construction d'un nouveau projet culturel fédérateur qui soit en adéquation avec le territoire et ses habitants.

La poursuite du travail de diagnostic et de la mise en réseau des acteurs devrait être aussi réalisée, pour pouvoir continuer à alimenter les données collectées sur l'offre culturelle du territoire. Ce travail permettra ainsi de mettre à jour les analyses que nous avons pu faire.

Cette tâche pourrait être effectuée soit par des acteurs des collectivités du territoire, soit par un.e chargé.e de mission de l'association se retrouvant assigné.e aux tâches suivantes : le développement culturel sur le territoire et la création d'une politique culturelle pour Belledonne.

Dans l'avenir, la construction d'une nouvelle politique culturelle de Belledonne serait une étape clé pour faire valoir l'importance de la dimension culturelle sur le territoire. Elle est un liant social fort, poussant des multiples acteurs de Belledonne à se fédérer autour de projet(s) commun(s). Elle serait également une plus-value afin de faire émerger des projets culturels et/ou artistiques innovants sur l'ensemble du territoire autour de domaines culturels variés (patrimoine, arts plastiques, spectacle vivant, arts audiovisuels, etc.) et surtout en relation avec des domaines d'activités plus large comme, par exemple, le tourisme ou le pastoralisme.

## **BIBLIOGRAPHIE**

APSN. (2016) Définitions et méthodes : la démarche de diagnostic de territoire. [Consulté le 26/01/19] Disponible à l'adresse : <a href="https://www.diagnostic-territoire.org/uploads/documents/4631231778d3f4865b08fea327a5ff1659e733c8.pdf">https://www.diagnostic-territoire.org/uploads/documents/4631231778d3f4865b08fea327a5ff1659e733c8.pdf</a>

Bonnet, M. et Simon, A. (2015) Belledonne : Un territoire façonné par de fortes interdépendances entre ville et montagne. In: Insee Analyse Rhône-Alpes, n°45.

Bouyad, A et Eddelani, O (2011) Le rôle du patrimoine dans le développement des territoires en reconversion : cas des anciennes mines d'Ahouli et Mibladen. (Midelt- Maroc) [Consulté le 15/06/19] Disponible à l'adresse : http://www.asrdlf2013.org/IMG/pdf/C\_-\_Eddelani\_\_Le\_role\_du\_patrimoine\_dans\_le\_developpement\_des\_territoires\_en\_reconversion\_cas\_de s\_mines\_d\_Ahouli\_et\_Mibladen\_Midelt\_-\_Maroc\_.pdf

Canova, N (2008) Du développement des territoires culturels au développement culturel des territoires: pour un métissage, œuvre de la durabilité. In: COLLOQUE INTERNATIONAL (Nîmes, Avril 2008). Colloque internationale le développement culturel: un avenir pour les territoires, 9 p. [Consulté le 23/01/19] Disponible à l'adresse: <a href="https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00923107/document">https://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00923107/document</a>

Canova, N., et Landel, P-A. (2010) *Expliciter la notion de culture territoriale*, Vers un essai de caractérisation des formes de développement territoriale.

Canova, N et Landel, P-A (2017) La culture territoriale en question. L'hypothèse de l'engagement citoyen dans la structuration du lien espace, patrimoine, société, dossier « Habiter la patrimonialisation : être citoyen ? », 2017.

Caune, J. (2005) La démocratisation culturelle, une médiation à bout de souffle. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. Arts et cultures, 2006, 205 pages.

Chaumontet, M. (2018) *Mobilité durables en Belledonne : Enjeux, regards croisés et perspectives.* Grenoble : juillet 2018 : 64 pages.

Claval, P. (2003) *Géographie culturelle, Une nouvelle approche des sociétés et des milieux,* Paris, Armand Colin, Collection U, 2003, 287 pages.

Delfosse, C. (2011) La culture à la campagne. Pour, N° 208. GREP, 2011, pp. 43-48.

Espace Belledonne (2014) Candidature à l'appel manifestation programme Leader 2014-2020. Belledonne une montagne et des hommes. Vers une organisation territoriale entre montagne et vallées. Les Adrets : 2014. [Consulté le 26/01/19] Disponible à l'adresse : http://www.espacebelledonne.fr/IMG/pdf/BELLEDONNE candidature LEADER 14-20.pdf

Espace Belledonne (2017) Belledonne, une montagne et des hommes. Les Adrets : 2017, 12 pages [Consulté le 26/01/19] Disponible à l'adresse:

http://www.espacebelledonne.fr/IMG/pdf/projet asso VF 25 07 2017 BDef carte corrig ee.pdf

Espace Belledonne (2017) Synthèse de la stratégie Espace Valléen de Belledonne 2017-2020. Un projet touristique pour la chaîne de Belledonne. Les Adrets : 2017, [Consulté le 24/01/19] Disponible à l'adresse: http://www.espacebelledonne.fr/IMG/pdf/BAT05 SYNTHESE GRAND PUBLIC.pdf

Faure, G., Chiffoleau, Y., Goulet, F., Temple, L. Et Touzard, J-M. (2018) *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaire.* Versailles: Editions Quae, 2018, 16 pages. [Consulté le 20/01/19] Disponible à l'adresse: http://agritrop.cirad.fr/588274/1/ID588274.pdf

Fournier, M. et Rieutort, L.(2015) Se cultiver dans le «désert» ? Une géographie de l'offre culturelle dans les campagnes de faible densité. In BARTHE, L. et al. *Habiter et Vivre les campagnes de faible densité*. Clermont Ferrand: Presse Universitaires Blaise Pascal, 2015. p. 741-757, CERAMAC, 958-2-84516-353-9. [Consulté le 23/12/16] Disponible à l'adresse: https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00881826

Fourdrignier, M. (2010) Dynamiques transformations et transformations des territoires. In: *Management et avenir*, n°40, 2010, pp. 296-312.

Guillon, V. Et Saez, J.P. (2017) Ressources et dynamiques culturelles en Auvergne-Rhône-Alpes. In: *Observatoire des Politiques Culturelles*, Juin 2017, 116 pages.

Koop, K. et Landel, P-A. (2018) *Quand l'innovation change la dynamique des territoires de montagne*. In : Fourny, M-C. (2018) Montagnes en mouvements. Dynamiques territoriales et innovation sociale, Presses Universitaires de Grenoble : UGA éditions, pp.21-43, 2018.

Klein, J-L et al. (2016) *La transformation sociale par l'innovation sociale*. Coll. Innovation sociale, 2016, 494 pages.

Landel, P.-A., Senil N. (2008) « Projectivité » et toponymie des territoires ruraux : regards sur la situation française , In: *L'espace politique* n°5, 2008-2, pp. 66-78 [Consulté le 24/01/19] Disponible à l'adresse: <a href="http://www.espacepolitique.org/revue.php">http://www.espacepolitique.org/revue.php</a>.

Langeard, C. (2015) Les projets artistiques et culturels de territoire: Sens et enjeux d'un nouvel instrument d'action publique. In: *Informations sociales*, N°190, 2015, pp.64-72 [Consulté le 26/01/19] Disponible à l'adresse: <a href="https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-4-page-64.htmPB">https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-4-page-64.htmPB</a>

Le Gall, G. (2015) Le programme Leader Belledonne 2014-2020 : mise en place de l'évaluation d'une politique publique territoriale et de la coopération Leader. IGA, Environnement et Société. 2015, 63 pages.

Menidray, D. (2012) Fiche de lecture. In: Fumaroly, M. (1992). L'Etat culturel, essai sur une religion moderne. Caen: IUFM Caen Basse-Normandie, 2012. 10 pages. [Consulté le 22/01/19]

Disponible à l'adresse: <a href="http://www.davidmenidrey.com/iufm/documents/travaux-mcep/fiche-de-lecture-etat-culturel.pdf">http://www.davidmenidrey.com/iufm/documents/travaux-mcep/fiche-de-lecture-etat-culturel.pdf</a>

Région Rhône-Alpes et Espace Belledonne (2013) Étude de faisabilité et d'opportunité de la création d'un Parc Naturel Régional en Belledonne. Les Adrets : 2013, 17 pages. [Consulté le 24/01/19] Disponible à l'adresse: <a href="http://www.espacebelledonne.fr/IMG/pdf/Synthese">http://www.espacebelledonne.fr/IMG/pdf/Synthese</a> etude de faisabilite PNR Belledonne 2013.pdf

Richez-Battesti, N., Petrella, F. Et Vallade, D. (2012) L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels: Quels enjeux et défis pour l'analyse?. In: *Innovations*, n°38, pp.15-36, 2012

Roux, E. (2015) Belledonne et Métropolisation: vers une nouvelle construction territoriale. Labex ITEM, Grenoble: 2015. [Consulté le 26/01/19] Disponible à l'adresse: <a href="http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01151088/document">http://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01151088/document</a>

Sibertin-blanc, M. (2013) L'action culturelle territoriale en France, In: *Géographie et cultures*, n°84, 2012, pp. 63-80. [Consulté le 22/01/19] Disponible à l'adresse: http://journals.openedition.org/gc/2488

SOMIVAL (2013) Étude de faisabilité et d'opportunité de la création d'un Parc Naturel Régional en Belledonne. Paris : 2013, 173 pages.

Theillet, Ph. et al. (2003) Enjeux et dynamiques culturelles en Chartreuse: diagnostic partagé et propositions pour une stratégie de développement culturel du Parc naturel régional. In : *Observatoire des Politiques Culturelles*, Grenoble : Décembre 2003, 88 pages.

# Table des illustrations :

Illustration 1 – Alain Doucé, Évènement « Belledonne et Veillées », La Ferrière,			
2014Page de garde			
Illustration 2 – Alain Doucé, Évènement « Belledonne et Veillées », La Table,			
2014			
Illustration 3 – Alain Doucé, Évènement « Belledonne et Veillées », La Ferrière, 201423			
Illustration 4 – Alain Doucé, Évènement « Belledonne et Veillées », La Trinité,			
201428			
Illustration 5 – Alain Doucé, Évènement « Osons la culture en Belledonne », Saint Martin			
d'Uriage, 18 mai 201979			
Table des tableaux :			
Tableau 1 – Tableau récapitulatif des compétences culturelles détenues à l'échelle nationale			
et à l'échelle départementale (Réalisation : Lucie OLIVERES, 2019)40			
Tableau 2 – Tableau récapitulatif des compétences culturelles détenus à l'échelle. des six			
intercommunalités (Réalisation : Lucie OLIVERES, 2019)44			
Tables des figures			
Figure 1 – Fiche outil - qu'est ce qu'une politique culturelle (Réalisation : Agence Culturelle			
Grand-Est, 2016)			
Figure 2 – Les quatre grandes étapes du diagnostic culturel (Réalisation : Lucie OLIVERES,			
2019)			
Figure 3 - Instances institutionnels nortant dos nolitiques culturalles sur la násimàtra de			
Figure 3 – Instances institutionnels portant des politiques culturelles sur le périmètre de Belledonne (Réalisation : Lucie OLIVERES, 2019)39			

# **SIGLES**

A.C.D.F: Assemblée des communautés de France

ADABEL : Association pour le Développement Agricole de Belledonne

CA : Communauté d'agglomération CC : Communauté de communes

C.G.E.T: Commissariat Général à l'Egalite des Territoires

C.T.E.A.C: Convention Territorial d'Éducation Artistique et culturelle

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

AuRA: Auvergne Rhône-Alpes

E.P.C.I: Établissement Public de Coopération Intercommunale

I.N.S.E.E: Institut National de la Statistique et des Études Économiques

M.J.C: Maison de la Jeunesse et de la Culture O.P.C: Observatoire des Politiques Culturels OTTU: Office du Tourisme Thermal d'Uriage

P.A.E.C: Projet Agro Environnemental et Climatique

P.P.T: Plan Pastoral Territorial

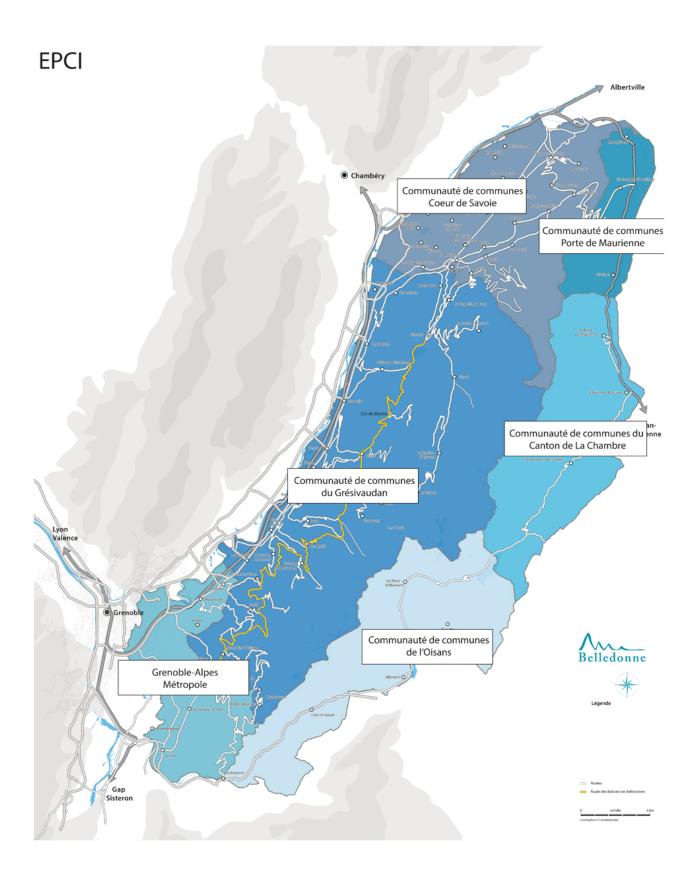
# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1 - CARTOGRAPHIES**

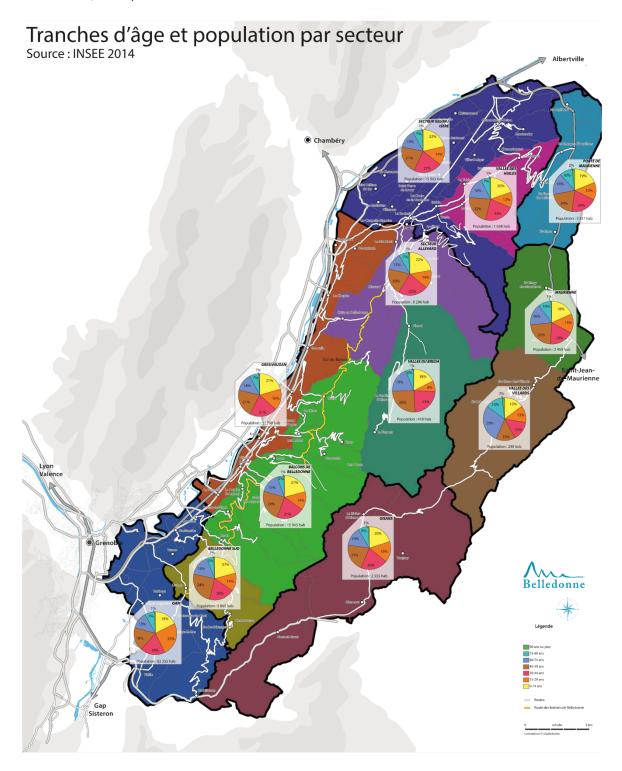
# Table des cartographies :

Carte 1 – Découpage administratif de Belledonne (découpage intercommunal)19 et 91
Carte 2 - Tranches d'âge et population par secteur de Belledonne92
Carte 3 – Catégories socio-professionnelles (CSP) par intercommunalité93
Carte 4 – Catégories socio-professionnelles (CSP) par secteurs94
Carte 5 – Nombre d'acteurs culturels et/ou artistiques par commune, en 201953 et 95
Carte 6 – Nombre d'évènements culturels et/ou artistiques par commune de l'année
201856 et 96
Carte 7 – Nombre d'équipements culturels et/ou artistiques par commune, en 2019 (Musée,
cinéma, équipement patrimonial, école de musique, etc.)59 et 97
Carte 8 – Pourcentage de présence d'acteurs culturels et/ou culturels par rapport à la
population, sur chaque commune, en 201998
Carte 9 – Pourcentage de présence d'événements culturels et/ou artistiques par rapport à la
population, sur chaque commune, en 201899
Carte 10 – Domaines mobilisés par l'ensemble des acteurs culturels et/ou artistiques, en
2019100
Carte 11 – Domaines mobilisés par les équipements culturels et/ou artistiques, en
2019101
Carte 12 – Domaines mobilisés par les événements culturels et/ou artistiques, en
2018102
Carte 13 – Nombre de Veillées organisées par les communes sur le territoire de Belledonne
de 2006 à 201862 et 103
Carte 14 – Réponses obtenues par les communes et/ou les structures au questionnaire en
ligne sur le territoire de Belledonne, en 201938 et 104

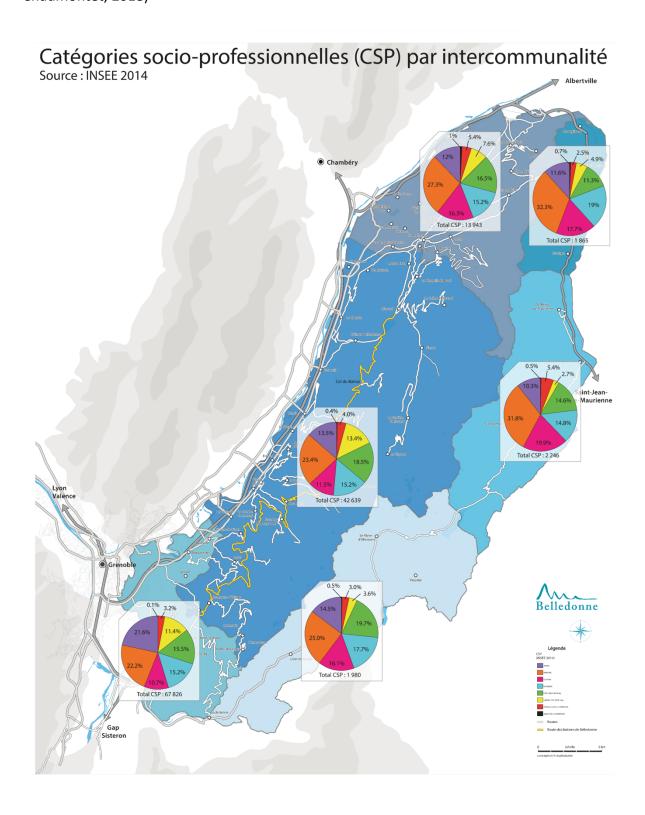
**Carte 1** – Découpage administratif de Belledonne (découpage intercommunal) (Réalisation : M. Chaumontet, 2018)



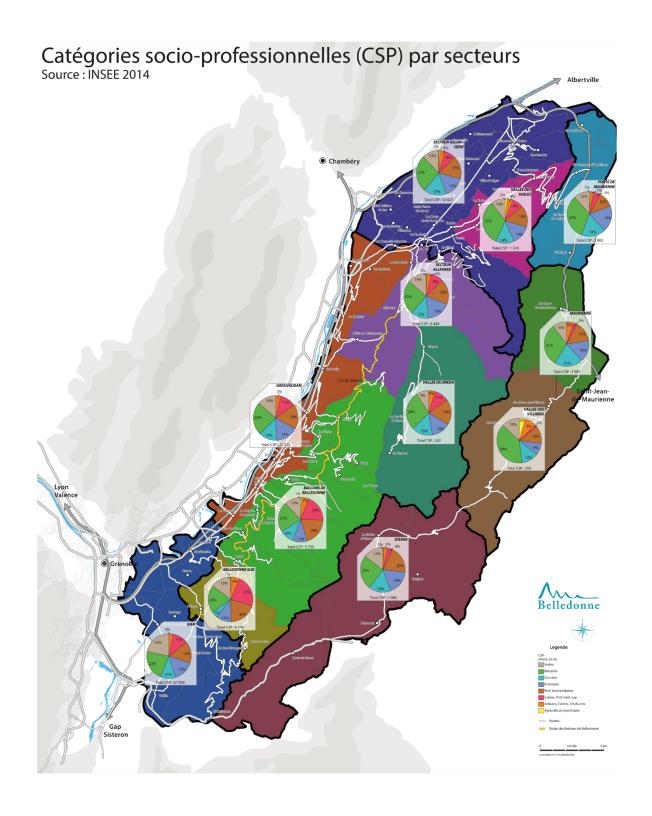
Carte 2 – Tranches d'âge et population par secteur de Belledonne (Réalisation : M. Chaumontet, 2018)

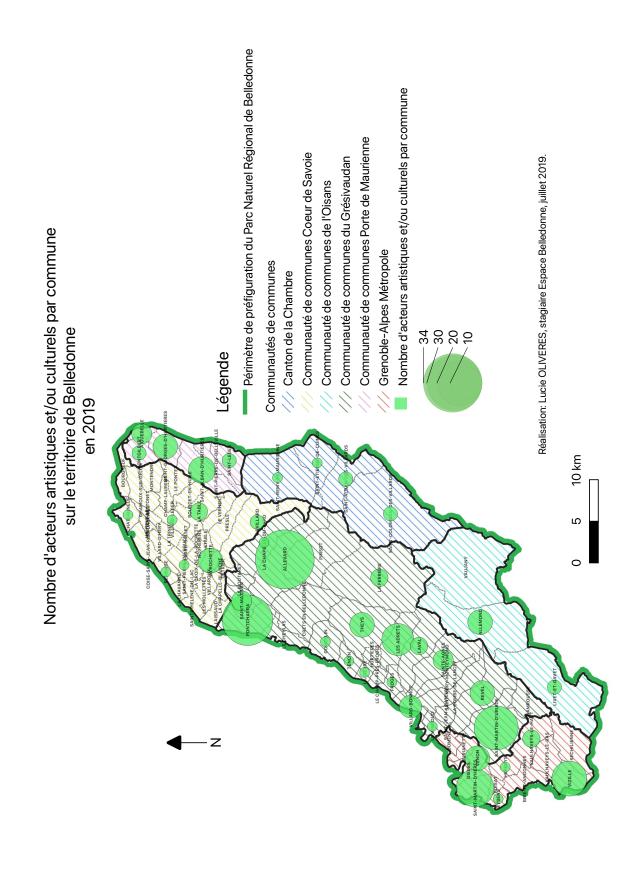


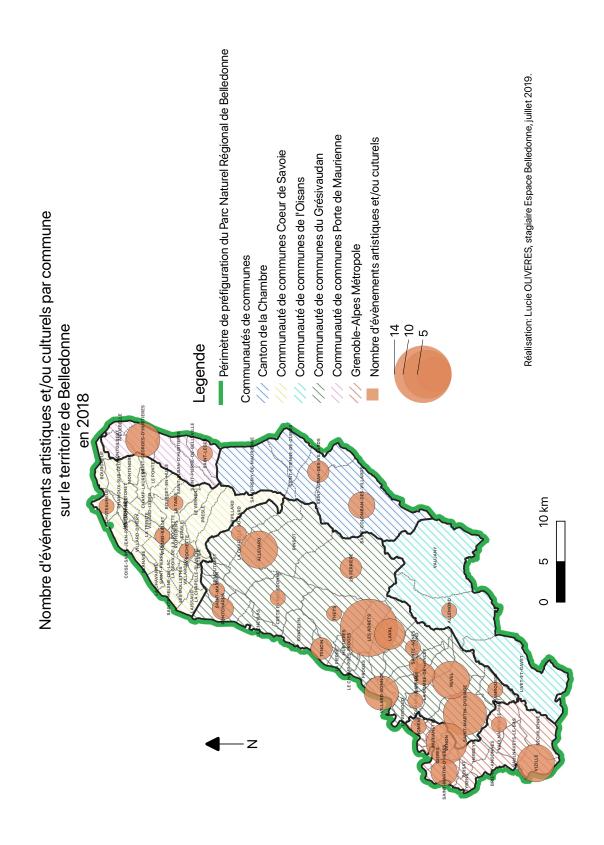
**Carte 3** – Catégories socio-professionnelles (CSP) par intercommunalité (Réalisation : M. Chaumontet, 2018)



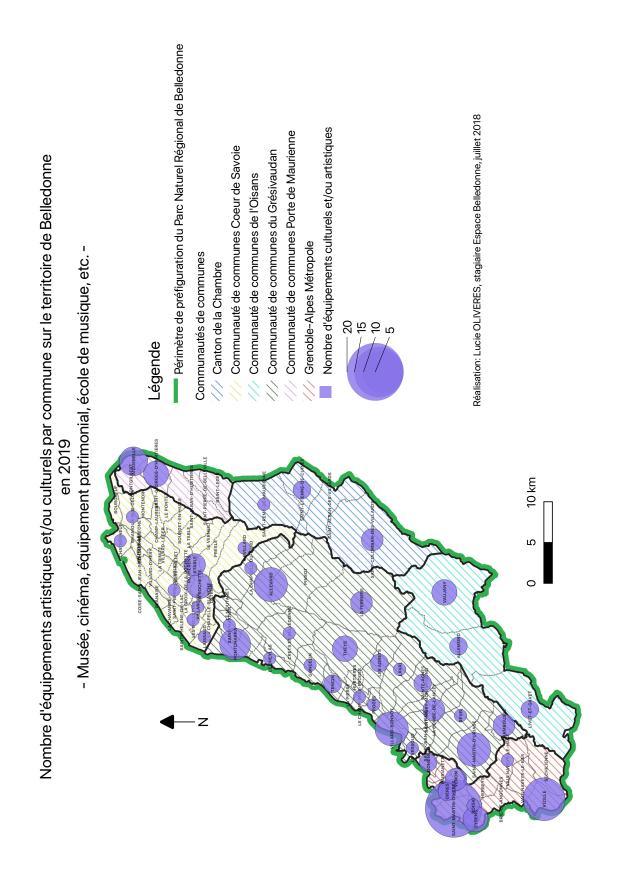
Carte 4 – Catégories socio-professionnelles (CSP) par secteurs (Réalisation : M. Chaumontet, 2018)



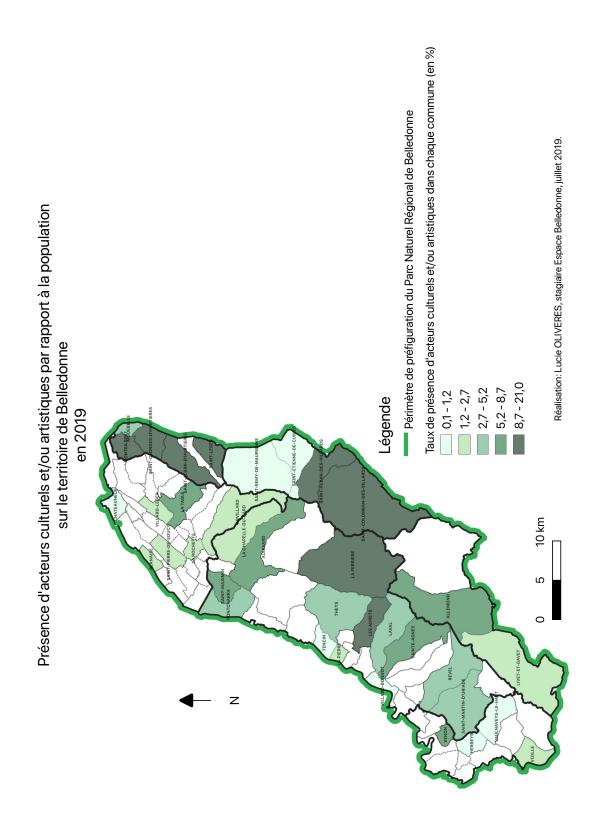




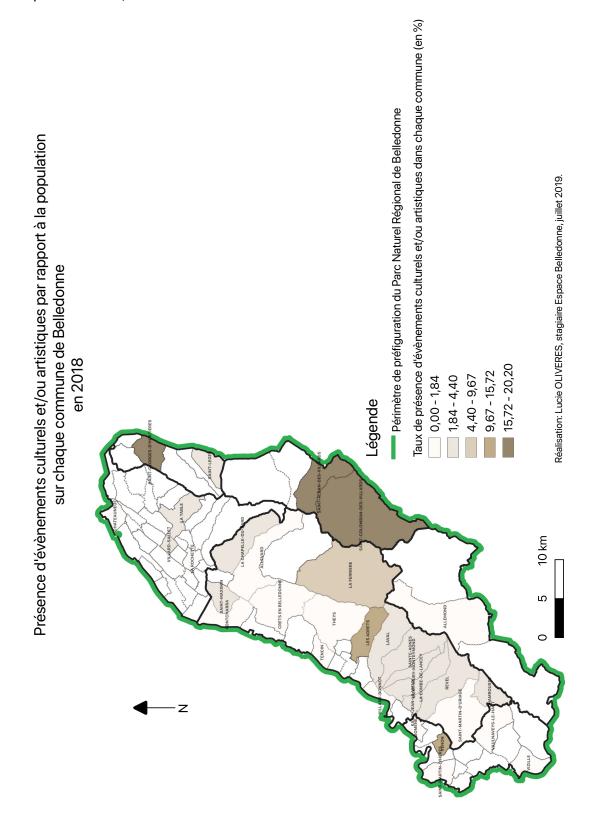
**Carte 7** – Nombre d'équipements culturels et/ou artistiques par commune, en 2019 (*Musée, cinéma, équipement patrimonial, école de musique, etc.*)



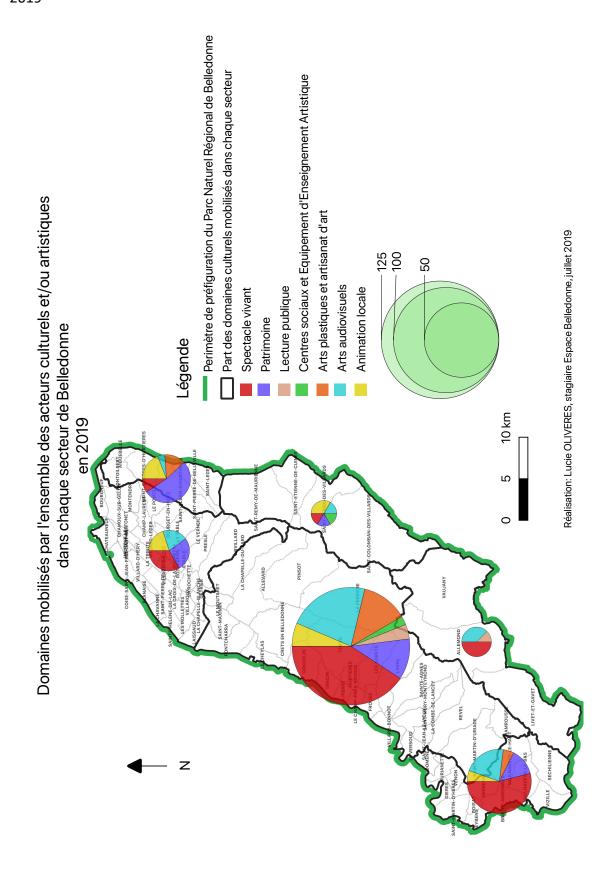
**Carte 8** – Présence d'acteurs culturels et/ou culturels par rapport à la population, sur chaque commune, en 2019

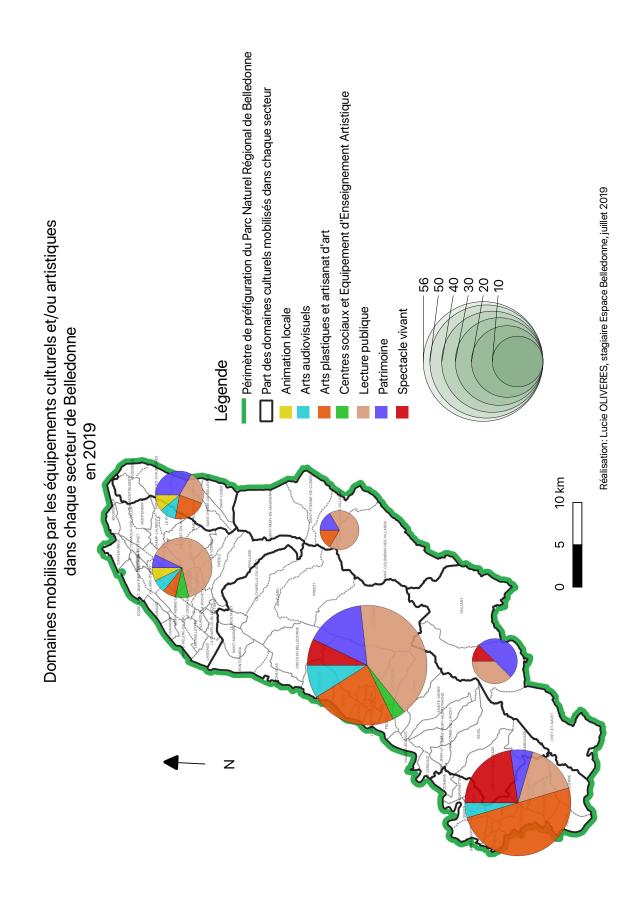


**Carte 9** – Présence d'événements culturels et/ou artistiques par rapport à la population, sur chaque commune, en 2018

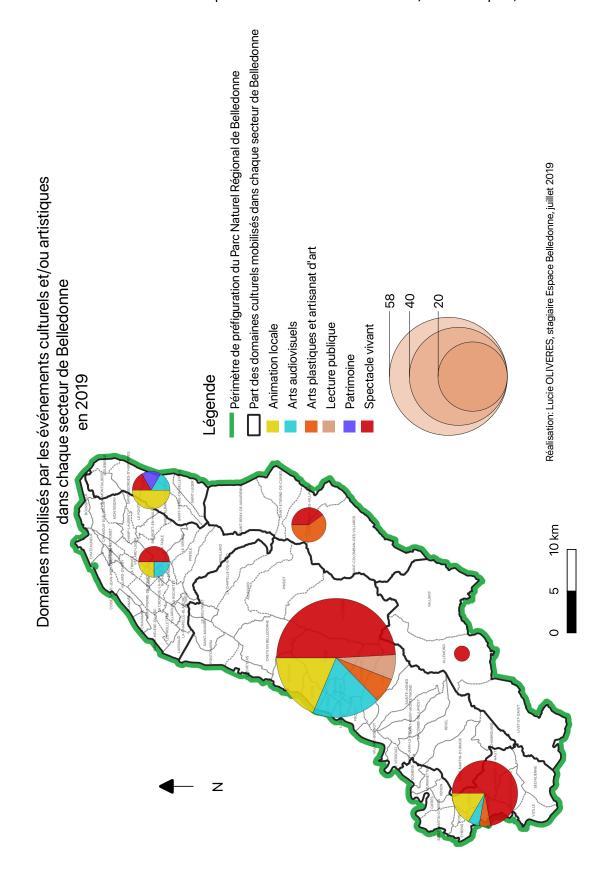


**Carte 10 –** Domaines mobilisés par l'ensemble des acteurs culturels et/ou artistiques, en 2019

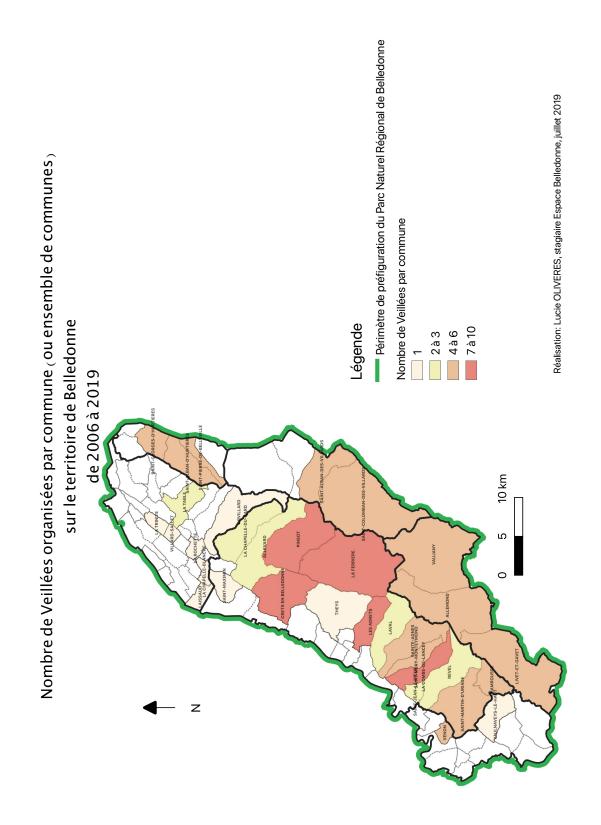




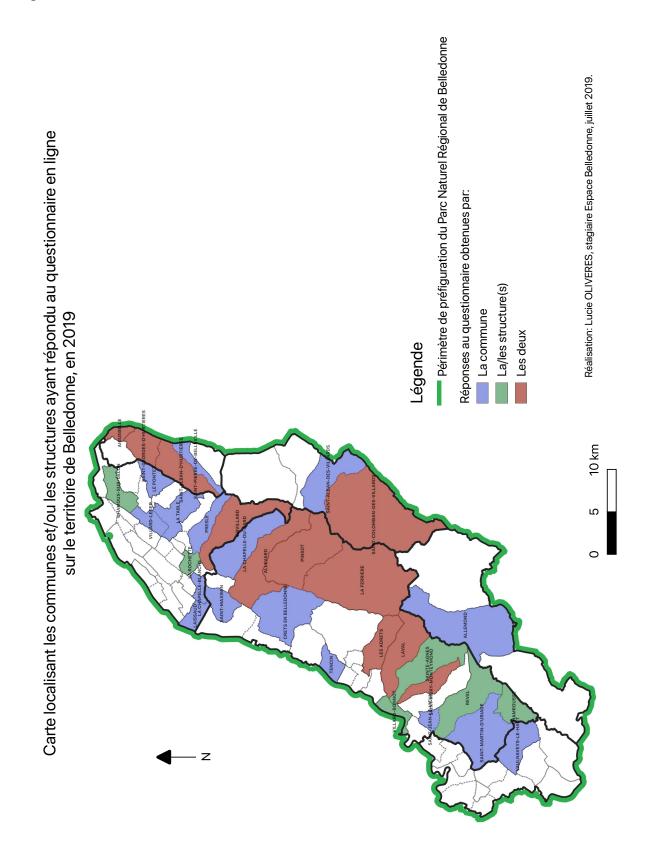
Carte 12 – Domaines mobilisés par les événements culturels et/ou artistiques, en 2018



**Carte 13** – Nombre de Veillées organisées par les communes sur le territoire de Belledonne de 2006 à 2018



**Carte 14** – Réponses obtenues par les communes et/ou les structures au questionnaire en ligne sur le territoire de Belledonne, en 2019



# **ANNEXE 2 – ENTRETIENS - Grilles d'entretiens**

### Grille d'entretien semi-directive à destination des structures du territoire

THEMES	QUESTIONS	OBJECTIFS
Présentation structure/ personne ressource	Nom de la structure  A quel(s) objectif(s) répond votre structure ?  Comment s'est créée cette structure ? Depuis quand existe-t-elle ?  Quel est votre rôle au sein de la structure ?	Connaître le nom, la fonction, l'objectif de la structure et le rôle au sein de la structure la personne interrogée.
	Quelle.s offre.s culturelle.s proposez-vous?  Dans quel.s domaines.s culturel.s se trouve.nt-elle/s?	Avoir des informations spécifiques (moyens, domaines culturels, acteurs mobilisés, rayonnement) sur l'offre culturelle proposée par la structure.
Offre(s) culturelle(s) proposée(s)	De quel(s) moyen(s) financier(s) et humain(s) disposez-vous ?  Mobilisez-vous d'autres acteurs pour la mise en œuvre de l'offre.s culturelle.s que vous proposez ?  Si oui, qui sont-ils ?	
	Quel est le rayonnement de cette offre ? (National, régional, départemental, local)	
	Quels sont les freins au développement culturel dans votre structure ? en Belledonne ?	Connaître les difficultés et/ou les manques des structures au niveau culturel.

Attente(s)/besoin(s) sur la culture en Belledonne	Quels sont vos attentes et/ou vos besoins sur la culture en Belledonne?	Connaître les besoins de la structure sur la culture en Belledonne.
	Avez-vous connaissance d'autre.s offre.s culturelle.s en Belledonne?	Savoir si la structure interrogée à connaissance d'autre.s offre.s culturelle.s.
Offre.s culturelle.s identifiée.s (Acteur, événement, lieu)	Pouvez-vous nous donner les noms des événements, acteurs, lieux liés à la culture dont vous avez connaissance sur votre territoire?	Affiner le recensement et l'état des lieux de l'offre culturelle existante sur le territoire et obtenir des coordonnées (mail, numéro de téléphone, etc.)

Ne pas oublier d'informer la personne interrogée de l'organisation de deux réunions (courant juin) sur les « perspectives et une proposition (des propositions) de stratégie culturelle en Belledonne » et d'une restitution de ce diagnostic culturel en juillet.

### Grille d'entretien semi-directive à destination des collectivités du territoire

THEMES	QUESTIONS	OBJECTIFS
Présentation de la collectivité	Quel est le nom de la collectivité ?  Quel est votre rôle au sein de la collectivité ?  Détenez-vous (la collectivité interrogée) des compétences en matière culturelle ?	Connaître le nom de la collectivité, le rôle de la personne interrogée collectivité et si elle détient la compétence culturelle.  Si oui : Questions sur les politiques culturelles Si non : directement attentes/besoins
Politique publique dans le champ culturel	Quel est l'intitulé de la(les) politique(s) culturelle(s)?  Quelles sont les missions auxquelles répond cette politique culturelle?  Quelles sont les ressources financières et humaines dont vous disposez?  Quel est le public visé (les publics visés)?  Quels sont les domaines culturels saisis? (Arts visuels, arts plastiques, patrimoine, lecture publique, spectacle vivant, animation locale).  Qui met en œuvre cette politique culturelle?  Quel est le rayonnement de cette politique culturelle?  Quel est le rayonnement de cette politique? (National, régional, départemental, local)  Comment cela se matérialise sur le territoire? (offre(s) culturelle(s) proposée(s)))	Avoir des informations spécifiques sur la (ou les) politique(s) culturelle(s) établie(s) par la collectivité interrogée et sa mise en œuvre sur le territoire.
	Quels sont les freins culturels que vous avez identifiés sur	Connaître les difficultés et/ou les manques au niveau culturel

Attente(s)/besoin(s) sur la culture en Belledonne	votre territoire d'action ? en Belledonne ?	identifiés ou ressenties par la collectivité interrogée.
	Quels sont vos attentes et/ou vos besoins sur la culture en Belledonne?	Connaître les besoins de la collectivité sur la culture en Belledonne.
Offre.s culturelle.s	Avez-vous connaissance d'autre.s offre.s culturelle.s en Belledonne?	Savoir si la collectivité interrogée à connaissance de l'offre culturelle proposée en Belledonne.
identifiée.s (Acteur, événement, lieu)	Pouvez-vous nous donner les noms des événements, acteurs, lieux liés à la culture dont vous avez connaissance ?	Affiner le recensement et l'état des lieux de l'offre culturelle existante sur le territoire de Belledonne et obtenir des coordonnées (mail, numéro de téléphone, etc.).

Ne pas oublier d'informer la personne interrogée de l'organisation de deux réunions (courant juin) sur les « perspectives et une proposition (des propositions) de stratégie culturelle en Belledonne » et d'une restitution de ce diagnostic culturel en juillet.

# ANNEXE 2 - ENTRETIENS - Acteurs interrogés

# Entretiens effectués

#### **Acteurs structures:**

- Jean Claude Drost MJC St Agnès-St Mury
- **Céline Saint-Martin** Directrice Scènes Obliques
- Renée Colomb Président de l'association Bien Vivre en Val Gelon (La Rochette)

#### Acteurs collectivités :

#### Élu.e.s:

- Joëlle Chevalier Élue à la commune de Venon
- **Laure Quignard** Deux casquettes : élue sur la commune de SMU et conseillère départementale Oisans-Romanche.
- Franck Villand Vice président culture Cœur de Savoie et Maire de Portes de Savoie
- Philippe Pichionni Ancien maire des Adretss et ancien président d'EB
- Christiane Lehmann Membre du conseil municipal de St Georges des Hurtières et menbre du CA de l'EB
- Jacqueline Dupenloup Mairesse de St Alban des Villards (Savoie)
- **Bernard Michon** Maire de la commune de Revel, Président d'Espace Belledonne et conseiller départemental pour le canton du Moyen Grésivaudan.
- **Philippe Langenieux Villard,** Maire d'Allevard, Vice-Président à la Culture pour la CC du Grésivaudan
- Odile Pettermann, Directrice adjointe à la culture au Département Isérois

#### Technicien.ne.s:

- **France Loubet** Directrice du pôle service à la population et du service culturel de l'intercommunalité de l'Oisans
- Ludivine Moulard Responsable du pôle culturel au Syndicat du Pays de Maurienne
- Laurence Bonnet Chargée Jeunesse, Culture Sport pour la Communauté de Communes de Cœur de Savoie
- **Jérôme Deschamps** Chargé de la culture au niveau départemental sur le secteur Grésivaudan et 1/3 du secteur Grenoble Alpes Métropole.
- Sylvain Pagano Responsable des actions culturelles et accompagnement des territoires DAC Département Savoie
- **Éléonore Perrier** Responsable du service développement culturel de la Communauté de communes du Grésivaudan
- **Diane Gominet –** Chargée de mission culturelle à la Communauté de communes du Grésivaudan
  - → Au total 18 entretiens menés sur les 6 intercommunalités.

# **ANNEXE 3 - QUESTIONNAIRES ENVOYES**

# Questionnaire « Construction d'un projet culturel de territoire » - Structure

Présentation de la structure	
Quel est le nom de votre structure ?	
Quelle est la commune de résidence de votre structure ?	
Quel est le code postal de la commune de résidence ?	
Existence d'une offre culturelle sur la commune	
Existe-t-il une offre culturelle sur votre commune ?	
Oui	
ONon	

Cette offre cu	ulturelle est mise en œuvre par : (Choix multiples)
	La commune
	Une/des autre(s) structure(s) de la commune
	Des structures extérieures à la commune
	e culturelle structure us une offre culturelle au sein de votre structure ?
	is une offre culturelle au sein de votre structure?
Oui	
○ Non	
Quelles sont	les objectifs de l'offre culturelle que vous proposez ?
-	s financiers et humains disposent votre structure pour mettre en œuvre cette offre a budget consacrée à la culture, etc.)

	domaine(s) culturel(s) intervenez-vous ? Merci de détailler les offres culturelles :: nom des actions culturelles, type de patrimoine, date des évènements)
	Arts visuels (cinéma et audiovisuel)
	Spectacle vivant (cirque, danse, théâtre, etc.)
	Arts plastiques et artisanat d'art
	Lecture publique (médiathèque, bibliothèque, etc.)
conservat	Centres sociaux et équipements d'enseignement artistique (ex : MJC, coire, etc.)
cuisine, la	Patrimoine culturel, historique (musées) immatériel (chants populaires, ingue, etc.) et non protégé (four à pain, etc.)
	Animations locales (Saison des Alpages, Fête de la forêt, L'Echappée belle etc.)
	Autre(s): Lequel (lesquels)?
	nt de l'offre culturelle
	vous développer davantage l'offre culturelle de votre structure ?
Oui	
O Non	

Si oui, dans quel(s) domaine(s)? pour quel(s) public(s) visé(s)?
Freins - Attentes/besoins
Selon vous, quels sont les freins au développement de l'offre culturelle sur votre territoire ?
Selon vous, quels sont les freins au développement de votre offre culturelle ?
Avez-vous des attentes/ des besoins au niveau culturel en Belledonne ?
Oui
○ Non
Si oui, de quoi s'agit-il ?
Connaissance d'autres offres culturelles
Enfin, avez-vous connaissance d'autre(s) offre(s) culturelle(s) en Belledonne ?  Oui
ONon
Si oui, pouvez-vous nous indiquer ce dont vous-avez connaissance ? (Lieux, acteurs, événements)

Si vous souhaitez être informés des suites de cette étude cochez "oui"! Deux réunions de concertation sur « les perspectives et la construction d'une stratégie culturelle en Belledonne » auront lieu courant juin.	
Oui	
○ Non	
Fin du questionnaire	

<sup>\*\*</sup> N'oubliez pas l'événement « OSONS LA CULTURE EN BELLEDONNE » qui aura lieu le 18 MAI 2019 au BELVEDERE DE Saint Martin d'Uriage \*\*

# **Questionnaire « Construction d'un projet** culturel de territoire » - Commune

Présentati	ion de la commune
Quel est l	e nom de votre commune ?
Quel est l	e code postal de la commune ?
Existence	d'une offre culturelle sur la commune
Existe-t-i	l une offre culturelle sur votre commune ?
O 0	ui
O No	on
Cette offr	re culturelle est mise en œuvre par : (Choix multiples)
	La commune (1) <sup>41</sup>
	Une/des autre(s) structure(s) de la commune (2)
	Des structures extérieures à la commune (3)
	(1) Offre culturelle mise en œuvre par la commune

<sup>&</sup>lt;sup>41</sup> Se reporter au(x) numéro(s) correspondant à la réponse donnée sur les pages suivantes.

Que	elles sont	les objectifs de cette offre culturelle ?
Que	els moyen	s financiers et humains disposez-vous pour mettre en œuvre cette offre ?
		domaine(s) culturel(s) intervenez-vous ? Merci de détailler les offres culturelles c: nom des actions culturelles, type de patrimoine, date des évènements)
		Arts visuels (cinéma et audiovisuel)
		Spectacle vivant (cirque, danse, théâtre, etc.)
		Arts plastiques et artisanat d'art
		Lecture publique (médiathèque, bibliothèque, etc.)
	conserva	Centres sociaux et équipements d'enseignement artistique (ex : MJC, toire, etc.)
	cuisine, la	Patrimoine culturel, historique (musées) immatériel (chants populaires, angue, etc.) et non protégé (four à pain, etc.)
		Animations locales (Saison des Alpages, Fête de la forêt, L'Echappée belle etc.)
		Autre(s): Lequel (lesquels)?

(2) Offre culturelle mise en œuvre par d'autres structures de la commune
Quelles sont les structures de la commune mettant en œuvre l'offre culturelle ? Si cela est possible, merci de nous communiquer leurs coordonnées (adresse mail - téléphone) afin que nous puissions leur envoyer ce questionnaire.
(3) Offre culturelle mise en œuvre par des structures extérieures à la commune
Quelles sont les structures extérieures développant une offre culturelle sur votre commune ? Si cela est possible, merci de nous communiquer leurs coordonnées (adresse mail - téléphone) afin que nous puissions leur envoyer ce questionnaire.
Développement de l'offre culturelle
Souhaiteriez-vous développer (davantage) l'offre culturelle sur votre commune ?
Oui
ONon
Si oui, dans quel(s) domaine(s)? pour quel(s) public(s) visé(s)?
Freins - Attentes/besoins
Selon vous, quels sont les freins au développement de l'offre culturelle sur votre territoire ?

Avez-vous des attentes/ des besoins au niveau culturel en Belledonne ?
Oui
ONon
Si oui, de quoi s'agit-il?
Connaissance d'autres offres culturelles
Enfin, avez-vous connaissance d'autre(s) offre(s) culturelle(s) en Belledonne ?
Oui
ONon
Si oui, pouvez-vous nous indiquer ce dont vous-avez connaissance ? (Lieux, acteurs, événements)
Si vous souhaitez être informés des suites de cette étude cochez "oui"! Deux réunions de concertation sur « les perspectives et la construction d'une stratégie culturelle en Belledonne » auront lieu courant juin.
Oui
ONon
Veuillez laisser votre adresse mail pour que nous puissions vous contacter :
Fin du questionnaire

<sup>\*\*</sup> N'oubliez pas l'événement « OSONS LA CULTURE EN BELLEDONNE! » qui aura lieu le 18 MAI 2019 au BELVEDERE de Saint Martin d'Uriage \*\*

# **ANNEXE 4 - POLITIQUES CULTURELLES EN BELLEDONNE**

Le croisement et la présentation des compétences culturelles détenues par les différentes institutions du territoire (régionale, départementales, intercommunales, communales) permettra d'intégrer les enjeux de gouvernance territoriale liés à la mise en œuvre d'un projet culturel de territoire en Belledonne

DRAC : La Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes
 Direction ministérielle

Selon l'article 2 et 3 du décret 2010-633 du 8 juin 2010 relatif à « l'organisation et aux missions des DRACS », les missions de la DRAC Auvergne Rhône Alpes sont les suivantes :

#### « Article 2 :

La direction régionale des affaires culturelles est chargée de conduire la politique culturelle de l'État dans la région et les départements qui la composent, notamment dans les domaines de la connaissance, de la protection, de la conservation et de la valorisation du patrimoine, de la promotion de l'architecture, du soutien à la création et à la diffusion artistiques dans toutes leurs composantes, du développement du livre et de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et de la transmission des savoirs, de la promotion de la diversité culturelle et de l'élargissement des publics, du développement de l'économie de la culture et des industries culturelles, de la promotion de la langue française et des langues de France.

Elle participe à l'aménagement du territoire, aux politiques du développement durable et de la cohésion sociale ainsi qu'à l'évaluation des politiques publiques.

Elle contribue à la recherche scientifique dans les matières relevant de ses compétences. Elle concourt à la diffusion des données publiques relatives à la culture dans la région et les départements qui la composent.

Elle veille à l'application de la réglementation et met en œuvre le contrôle scientifique et technique dans les domaines susmentionnés en liaison avec les autres services compétents du ministère chargé de la culture. Elle assure la conduite des actions de l'État, développe la coopération avec les collectivités territoriales à qui elle peut apporter, en tant que de besoin, son appui technique.

La direction régionale des affaires culturelles veille à la cohérence de l'action menée dans son ressort par les services à compétence nationale du ministère chargé de la culture et les établissements publics relevant de ce ministère.

#### Article 3:

Pour la mise en œuvre des missions énumérées à l'article 2, la direction régionale est notamment chargée de :

- 1° Proposer les modalités de mise en œuvre de la politique culturelle de l'État et la programmation des crédits relevant des programmes budgétaires, tels que définis à l'article 7 de la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 susvisée relative aux lois de finances, du ministère chargé de la culture. Elle conduit les actions qui en découlent ;
- 2° Concourir à la création et la diffusion artistiques dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques ;
- 3° Mettre en œuvre la réglementation relative aux entreprises de spectacles et à l'implantation des salles de cinéma ;
- 4° Délivrer, le cas échéant, des diplômes de formation et d'enseignement relevant du ministère chargé de la culture ;
- 5° Contribuer à la prise en compte de la politique culturelle de l'État dans les actions relatives à l'aménagement du territoire, à l'éducation artistique et culturelle, à l'enseignement supérieur et à la recherche, à la formation et à l'emploi ainsi que dans les politiques de la ville et du renouvellement urbain, de lutte contre l'exclusion et en faveur des publics ;
- 6° Proposer, animer et coordonner les études relatives aux secteurs sauvegardés, aux zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager et aux abords des monuments historiques, veiller à la préservation des espaces protégés ainsi que contribuer à leur mise en valeur;
- 7° Mettre en œuvre la réglementation relative au patrimoine monumental, à l'archéologie, aux musées et à l'architecture et contribuer, en collaboration avec les autres services déconcentrés de l'État, à l'application des réglementations concernant l'environnement, l'urbanisme et le renouvellement urbain dans un objectif de qualité durable des espaces naturels et urbains ; elle communique au préfet les informations pour l'exercice du porter à connaissance de l'article L. 121-2 du code de l'urbanisme et de l'article L. 522-5 du code du patrimoine et en assure le suivi ;
- 8° Prendre en compte les enjeux du développement durable dans les politiques culturelles par la promotion de la qualité architecturale et paysagère des constructions ; elle contribue à la qualité des projets d'aménagement des territoires urbains et ruraux et à la promotion de la création architecturale ; elle conseille les maîtres d'ouvrage dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets architecturaux. ».

La DRAC classe les établissements culturels et artistiques mais ne les financent plus. Elle ne soutient pas non plus les diffusions et l'événementiels.

La DRAC agit sur 3 pôles :

• Patrimoine et architecture (restauration, classement, musées, ethnologie...) : Interlocuteur pour nous : Isère – Lien PNR

• Création, livres et lectures, industrie culturel (médiathèque, résidence d'auteurs...)

• Actions culturelles et territoire : une entrée « habitants » et territoire – tous les champs disciplinaires.

En lien avec le dernier domaine d'action de la DRAC, elle a mis en place des contrats de développement de projets culturels sur certains territoires vus comme prioritaires. Ces contrats sont des plans d'actions visant à faciliter l'offre éducative, artistique et culturelle à destination de tous les habitants et plus particulièrement de la jeunesse (0 à 25 ans). Cette convention nommée CTEAC est soutenue par l'État (DRAC et Éducation Nationale)

Sur le territoire de l'Espace Belledonne, la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) a été signée par le SPM<sup>42</sup> (comprenant la communauté de communes Portes de Maurienne et 4C), la Communauté de Communes Cœur de Savoie et la CC Oisans.

Cette convention permet un soutien financier pour promouvoir la culture dans différents domaines artistiques au sein de certains EPCI. Pour ce faire, les EPCI signant la convention accueillent des compagnies artistiques en résidence sur le territoire. Ces compagnies ont pour but de créer des projets culturels avec des temps de pratiques et des temps de diffusion.

En 2018, le budget de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes était de 109 457 676 euros.

Détail budget DRAC Auvergne Rhône-Alpes :

Patrimoines : 31 331 672 €<sup>43</sup> Créations : 58 955 136 €

Transmission des savoirs et démocratisation de la culture : 18 526 655 €

Livre et Lecture : 644 213 €

Soutien aux médias de proximité : 154 760€

Soutien à la construction rénovation, extension d'horaires des bibliothèques :

13 771 329 €

<sup>43</sup> AP-ARA-lieux-structures soutenus par le DRAC Auvergne Rhône-Alpes (novembre 2017)

<sup>&</sup>lt;sup>42</sup> Syndicat du Pays de Maurienne

Soutien à la création, production, diffusion et exploitation cinématographique : 5 337 500 €

### Le Label « Villes et Pays d'Arts et d'Histoire » :

Ce label est animé par le Ministère de la Culture depuis maintenant 30 ans. 190 villes et pays sont labélisés sous cette enseigne.

Il permet l'obtention d'une convention « Ville d'art et d'histoire » ou « Pays d'art et d'histoire » pour les communes ou groupement de communes après une concertation étroite entre les directions du Ministère de la Culture (DRAC et DGP) les collectivités locales et les offices du tourisme du territoire.

Au sein du territoire d'étude, ce label a été récemment obtenu par la ville de Grenoble en août 2018. Elle a pour but de « valoriser le patrimoine et valoriser la qualité architecturale »<sup>44</sup>, « développer une politique des publics » et d'apporter des moyens et un partenariat permanent.

Le label Pays d'Art et d'Histoire a aussi été obtenu par les vallées de Maurienne, du Beaufortain, de la Tarentaise et du Val d'Arly sous le nom de « Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie »<sup>45</sup>. Le Syndicat du pays de Maurienne porte ce label et a un technicien référent sur ce projet. La FACIM et la DRAC en sont les co-signataires. Ainsi, la Communauté de Communes du Canton de la Chambre, faisant partie du Syndicat du Pays de Maurienne, en profite.

La Région Auvergne Rhône-Alpes (AuRA)

La région AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) a pris de nouvelles orientations concernant la culture et le patrimoine pour l'année 2019.

Selon celles données par l'État, seuls l'inventaire du patrimoine et les établissements d'enseignement artistique relèvent de la compétence obligatoire au niveau régional. Cependant, comme il est dit sur le site internet de la Région, depuis janvier 2019, elle s'engage à soutenir la création et l'émergence de nouveaux talents artistiques et/ou culturels.

<sup>45</sup> Arts et Histoire en Auvergne Rhône-Alpes. *Pays d'Art et d'Histoire des Hautes Vallées de Savoie.* Disponible à l'adresse : https://vpah-auvergne-rhone-alpes.fr/vpah/pays-d-art-et-d-histoire-des-hautes-vallées-de-savoie®

<sup>&</sup>lt;sup>44</sup> Municipalité de Grenoble (2017) *Grenoble labellisée « Ville d'Art et d'histoire » – ville émancipatrice.* Disponible à l'adresse : https://www.grenoble.fr/actualite/1240/103-grenoble-labelisee-ville-d-art-et-d-histoire.htm

Le budget total régional 2019 dédié à la culture est de soixante-sept millions d'euros<sup>46</sup> pour que cela profite au plus grand nombre. Sur les 67 millions investis dans la culture en Auvergne Rhône-Alpes, 26 573 000 euros sont dédiés à l'investissement et le reste, soit 40 356 000 euros, au fonctionnement.

#### Les fonds d'aides:

- Un fond d'aide d'un million d'euros viendra soutenir les créations liées au cinéma, l'audiovisuel et les nouveaux médias (FACCAM).
- Un fond supplémentaire sera dédié à l'innovation et le numérique ainsi que des contrats filières auprès des acteurs des secteurs du livre, de la musiques actuelles.
- Un fond d'un million d'euros a aussi été mis en place pour l'équipement. Il vise à favoriser le renouvellement et la modernisation des équipements scénographiques.
- De plus, du côté patrimonial, une aide au patrimoine bâti non protégé sera engagée pour 2019 et aussi dans le domaine des arts plastiques.

Depuis sa fusion avec l'Auvergne, la région Auvergne Rhône Alpes accompagne une multitude de projets culturels dans le territoire. Parmi ceux-ci, on peut citer : L'aide à la filière phonographique dans le spectacle vivant, le soutien aux festivals (420 festivals soutenus) et les fêtes du livre. La région AuRA est aussi la première région de France à s'investir autant dans le domaine cinématographique. Elle accompagne ainsi 324 salles de cinéma et 169 cinémas d'art et d'essai.

• Un territoire « divisé » avec des politiques culturelles différenciés entre les deux partis : L'Isère et la Savoie

Sur le plan culturel, les compétences obligatoires données au Département contribuent à « la valorisation et la conservation du patrimoine, il gère ainsi les archives et bibliothèques départementales ainsi que les musées départementaux. Le département apporte également son soutien à la vie culturelle, notamment en milieu scolaire. »<sup>47</sup> La lecture publique est également une compétence obligatoire qui doit être porté par le Département.

#### 1) Le Département Isérois

Le Conseil Départemental de l'Isère agit en accompagnateur des politiques culturelles menées par les intercommunalités, les villes et les associations. Il va au-delà des compétences obligatoires qui lui sont attribuées.

<sup>&</sup>lt;sup>46</sup> La Région Auvergne-Rhône-Alpes. (2019) *La Région confirme son engagement en faveur de la culture.* Disponible à l'adresse : <a href="https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/553/23-la-region-confirme-son-engagement-en-faveur-de-la-culture.htm">https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/553/23-la-region-confirme-son-engagement-en-faveur-de-la-culture.htm</a>

<sup>&</sup>lt;sup>47</sup> Ministère de l'Intérieur (2015) Les compétences du Conseil Départemental. Disponible à l'adresse : <a href="https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-elections/Departementales-2015/Les-competences-du-conseil-departemental">https://www.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-elections/Departementales-2015/Les-competences-du-conseil-departemental</a>

Cinq domaines d'activités culturelles sont associés au Conseil Départemental de l'Isère. Il organise ses actions et ses politiques publiques en faveur du patrimoine (surtout l'archivage), de la lecture publique, de la création et la diffusion artistique et du développement de pratiques artistiques.

C'est le département qui compte le plus grand nombre d'équipements dédiés à la culture de la région Auvergne Rhône-Alpes. En effet, dix musées départementaux sont gratuits et sont structurés par le département. C'est aussi lui qui structure le spectacle vivant dans un sens large et le réseau des bibliothèques du territoire.

Des aides sont mises en place dans les domaines du patrimoine, de la lecture publique, des mémoires et droits de l'homme, de l'éducation et la médiation artistique, du spectacle vivant et des arts visuels, de la culture du lien social et des pratiques artistiques ainsi que dans l'aide à la coopération internationale (Coopération décentralisée et projets de coopérations internationale).

Lors de l'entretien avec Jérôme Deschamps, chargé de la culture au niveau départemental sur le secteur Grésivaudan et un tiers du secteur Grenoble-Alpes-Métropole, il indique que le budget départemental dédié à la culture est de 20 millions d'euros.

# Des chiffres concernant l'aide à la culture dans le département Isèrois<sup>48</sup> :

« 1 482 000 € de budget pour les subventions des associations culturelles et patrimoniales.

377 500 visiteurs par an dans les 10 musées départementaux

255 442 documents prêtés dans les bibliothèques

80 festivals

80 écoles de musique

68 musées

68 artistiques partenaires

44 équipements culturels soutenues »

#### Sur Belledonne:

Salles appartenant au département :

- Le Coléo (Pontcharra) Salle de spectacles
- Espace Vallès (SMH) Centre d'Arts
- Heure Bleue (SMH) Salle de Concerts
- L'Odyssée (Eybens) Salle de spectacles

<sup>&</sup>lt;sup>48</sup> Isère, le Département (2016) *Aides à la culture et au patrimoine.* Disponible à l'adresse : https://www.isere.fr/aides-la-culture-et-au-patrimoine

Évènements culturels subventionnés par le département isérois :

- Festival Thalie (Venon)
- Festival de l'Arpenteur (les Adrets)
- Les Arts du Récit (SMH)
- Écrivains en Grésivaudan (Grésivaudan)

Projet culturel porté par le Département : « Paysage – Paysage » : Il s'agit d'un événement culturel amenant à porter un autre regard sur le patrimoine paysager qui nous entoure. Ce projet de territoire a lieu sur l'entièreté du territoire isérois. Ce projet permet l'organisation de multiples événements artistiques gratuits sur l'ensemble du territoire et de « Grands Rendez-Vous » sur cinq territoires prédéfinis par le département.

Dans le cadre de ces « Grands rendez-vous », le Grésivaudan ainsi que l'agglomération grenobloise (faisant partie de l'EB) ont été choisis comme territoire d'accueil de la saison 3 de « Paysage-Paysage ».

Des lieux et des partenaires situés dans l'Espace Belledonne ont déjà été impliqués dans la saison 2 de « Paysage-Paysage » tels que Scènes Obliques et le restaurant la Marmite aux Adrets, les stations de Chamrousse et des 7 laux, la commune de Livet et Gavet, etc.

# La labellisation « patrimoine en Isère »

Cette labellisation a permis à plus de 70 bâtiments ou ensemble non protégées d'obtenir « un intérêt patrimonial avéré »[7] sur le territoire isérois. Ce label a pour but proposer des conseils et des aides financières dans la restauration de ces patrimoines pour promouvoir ce patrimoine « collectif ».

# Les labels décernés sur le territoire de l'Espace Belledonne sont :

- Chapelle des Angonnes, Brié et Angonnes
- Eglise, Venon
- Couvent de la Délivrande, Saint-Martin-d'Hères
- Four à griller le minerai, Les Cretsen-Belledonne
- Cénotaphe de Mme Bergès,
   Villard-Bonnot

- Grange de l'Epinay, La Ferrière
- Pavillon Keller, Livet et Gavet
- Eglise de Livet et ses vitraux, Livetet-Gavet

## Le dispositif Isère Culture Edu :

Le Schéma d'Enseignements Artistique et d'Éducation Culturelle (SDEAC) 2014-2018

Le SDEAC a trois objectifs : « aménager le territoire en matière d'enseignements artistiques, structurer et diversifier une offre d'enseignements artistiques pluridisciplinaires (musique mais aussi théâtre, danse, etc.), et généraliser la prise en compte de l'éducation artistique et culturelle par une concertation de l'ensemble des acteurs à l'échelle du département, et par la mise en place de parcours d'éducation culturelle sur des territoires d'expérimentation. »<sup>49</sup>

Ainsi, à travers ce schéma le département agit conjointement avec la DRAC, l'Éducation Nationale, la Région et la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale pour permette à tous les jeunes d'avoir accès à une offre culturelle variée et qu'ils aient un parcours d'éducation artistique et culturelle de qualité.

## 2) Le département de Savoie

Le département de la Savoie a deux missions culturelles à porter : une concerne **le suivi** d'action et l'autre, l'accompagnement des territoires à l'aide de contrats, schémas ou encore labellisation. Voici ces outils d'accompagnements :

Le schéma départemental de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle (SDEAC) – Acte III

Le schéma départemental de développement des enseignements, de l'éducation, des pratiques artistiques et de l'action culturelle a été renouvelé récemment, pour la période 2017 – 2021. Il s'agit maintenant de l'acte III.

L'objectif principal étant de rapprocher tous les publics du fait culturel en articulant les domaines d'interventions et les disciplines artistiques.

Trois objectifs ont été fixés par le SDEAC pour la période 2017-2021 :

- L'élargissement des publics à l'offre culturelle et artistique du territoire
- La structuration de cette offre
- La consolidation de l'emploi dans ce secteur

Le SDEAC présente les 3 fiches actions suivantes :

- Financement et accompagnement des établissements d'enseignements artistiques (EEA),
- Soutien à la pratique amatrice,
- Accompagnement des projets artistiques de territoire (aide à la création et la diffusion et aide à la transmission)

<sup>&</sup>lt;sup>49</sup> Isère, le Département. Dispositif Isère Culture Edu. Disponible à l'adresse : http://www.isere-culture-edu.fr/999-las-aides-du-conseil-general.htm#par27720

Ce SDEAC, existant depuis 2007, est une nouvelle fois renouvelée afin de renforcer les solidarités territoriales et la transversalité des politiques culturelles du département.

# Le Contrat Territorial Savoie (3ème génération)

C'est un contrat pluriannuel initialement pour 5 ans mais qui a été renouvelé pour deux ans et qui agit principalement sur des projets d'investissement.

Il permet différentes aides et accompagnement sur l'ensemble du territoire savoyard au travers de :

- Crédits pour les festivals du territoire
- L'aide au saison culturelle (collectivités, structures ou compagnies)
- Une opération culture et lien social (public en précarité/difficultés)
- Une opération « artistes aux collèges » : Intervention d'artistes dans les collèges du département (présentation de leurs œuvres et ateliers pratiques artistiques)

#### La labellisation « Savoie en Scène »

Labellisation de spectacles pour des programmateurs dits « occasionnels » types collectivités, EHPAD, structures diverses du territoire, etc.

#### Autres compétences culturelles du département de la Savoie :

Le département organise aussi un festival de grande ampleur nommé « Les estivales en Savoie ». Cette manifestation culturelle a lieu dans le château des Ducs de Savoie. Les spectacles présentés sont tous gratuits et proposent une grande diversité musicale aux visiteurs. Le nombre de spectateurs étant passé de 4500 en 2005 à 20 000 en 2018.

Dans le cadre de ce festival, deux intentions ont été portées : favoriser les créations d'artistes savoyards et équilibrer la programmation entre le château des Ducs et l'ensemble du territoire savoyard.

De plus, Il propose un prêt de matériel scénique pour aider lors d'organisation de spectacles auprès des collectivités et des associations à but non lucratif. Il propose aussi des formations sur de multiples thématiques (gouvernance, gestion financière, activités de découverte, etc.) tout au long de l'année pour les acteurs culturels et artistiques. La plupart de ces formations sont gratuites.

Le projet culturel 2019 du département savoyard se nomme « Osez les Arts ». Il se décline en quatre rendez-vous dans quatre communes du département, respectivement Ugine, Chambéry, Aix-les-Bains et St Jean de Maurienne. Ceux sont des événements gratuits et accessible à tous.

Au niveau de la lecture publique, c'est au service nommé « Savoie Biblio » de gérer l'animation des bibliothèques du territoire.

C'est le département qui organise aussi l'animation des réseaux de bibliothèques et le développement de la lecture publique sur l'ensemble du territoire par **le biais de Savoie Biblio.** 

Savoie Biblio permet à des bibliothèques communales et intercommunales ou encore à des associations et des structures engagés de la lecture publique d'avoir des soutiens financiers (soutiens aux communes, aide à l'élaboration de festivals, etc.) mais aussi humains (formations, conseils). Ces services se déploient sur cinq centres situés sur l'ensemble du département.

# Il existe également un annuaire culturel du département :

Cet annuaire culturel réunit une majorité des activités artistiques et culturelles du département. Il est censé être régulièrement compléter ou réajuster par le service information-communication du département.

Il permet à tout individu, organisme, collectivité, etc. d'effectuer des recherches pour trouver une structure ou une activité culturelle ou artistique au niveau départemental et également par EPCI.

# Pour finir, le département de la Savoie est en charge du volet patrimonial.

Il mène 3 actions majeures autour du patrimoine :

- La Rénovation du Musée Savoisien qui, en 2020, deviendra un musée de référence pour l'histoire et les cultures de la Savoie
- Les archives du département.
- La conservation départementale du patrimoine : Cette structure apporte des financements, une expertise d'accueil et technique et un archéologique pour permettre aux projets patrimoniaux d'être valorisés. Elle contribue également à la construction d'un « Itinéraire remarquable » via le réseau des musées départementaux et maisons thématiques ainsi que les sites, les monuments remarquables et les personnages célèbres.

De surcroît, quatre aides patrimoniales ont été instaurées par le Département : La mise en sécurité des chapelles et des églises ; La restauration d'objets classés ou inscrits au titre de monument historique ; La restauration des monuments classés ou inscrits, des sites classés ou inscrits, etc. ; enfin, des subventions sur les itinéraires « historiques » du territoire.

Pour plus d'informations sur les aides et les dispositifs soutenus par le Département de la Savoie dans le cadre du service de l'éducation artistique et culturelle, consulter la page

suivante : <a href="http://www.savoie-culture.fr/images/douments/Ressources-departementales-EAC">http://www.savoie-culture.fr/images/douments/Ressources-departementales-EAC</a> generique.pdf.

L'observatoire culturel de la Savoie – Un outil départemental au service de l'ingénierie culturelle mais qui n'est désormais plus en action.

L'Observatoire culturel existait depuis 2010 et avait pour objectif de :

- « Suivre et ajuster les politiques culturelles »
- « Accompagner le développement culturel des territoires »
- « Avoir une lecture fine des ressources culturelles artistiques et culturelles des territoires, des besoins existants »<sup>50</sup>

C'est un outil permettant aux multiples acteurs du département (élus, opérateurs culturels, etc.) d'obtenir des informations qualitatives et quantitatives facilitant la mise en œuvre de projet culturel au niveau départemental et intercommunal. Ils peuvent ainsi être mieux informée sur les réalités culturelles territoriales et adapter au mieux leur projet culturel.

Il n'est plus d'actualité car aucun salarié n'est en charge de l'approvisionnement de cet observatoire.

• Les politiques culturelles des six intercommunalités

Les compétences culturelles intercommunales varient d'un territoire à l'autre. En effet, excepté pour Grenoble Alpes Métropole étant une communauté d'agglomération où la compétence culturelle est obligatoire toutes les autres intercommunalités sont des communautés de communes. Les compétences culturelles concernant la culture sont alors optionnelles.

C'est à chacune d'entre elles de juger/ d'évaluer l'importance du budget qu'elles veulent dédier au fonctionnement et à l'investissement dans le domaine culturel mais aussi à l'intensité de contribution qu'elles peuvent apporter au milieu culturel et artistique.

Néanmoins, lorsqu'une intercommunalité prend en charge la compétence culturelle, elle a pour fonctions principales la lecture publique, le spectacle vivant et le patrimoine

#### Grenoble-Alpes-Métropole

La compétence culturelle est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour la Communauté d'Agglomération de Grenoble.

<sup>&</sup>lt;sup>50</sup> Savoie-Culture. L'Observatoire. Disponible à l'adresse : http://www.savoie-culture.fr/observatoire.html

Elle apporte un soutien aux trois scènes nationales (Hexagone, MC2, la CCN2) et à la création artistique sous toutes ses formes.

La métropole gère ainsi ces trois équipements qui, au-delà d'une portée nationale, attirent également un public international grâce à la qualité des programmations proposées.

Une convention de coopération culturelle a été signée entre l'État et la métropole grenobloise. Cette convention a pour but de définir les grandes orientations que doit suivre la politique culturelle de la Métropole :

- « Faciliter l'accès du citoyen à la culture, et à travers elle, l'intégration sociale.
- Soutenir et promouvoir la création culturelle dans toute sa diversité.
- Contribuer au développement économique et à l'emploi dans ce secteur.

À travers cette convention, l'ambition de la Métropole est de :

- Soutenir les équipements culturels métropolitains avec maintien de l'aide financière à la MC2 ainsi qu'au CCN2 et à l'Hexagone de Meylan.
- Favoriser la lecture publique et l'enseignement artistique afin que chaque habitant puisse avoir un accès égal au réseau de lecture publique ainsi qu'à l'enseignement artistique. La Métropole s'engage à construire un portail numérique, la création d'une carte unique de lecteur, l'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques, l'opportunité de déclarer le Conservatoire à rayonnement régional d'intérêt métropolitain.
- Porter une réflexion sur la place de l'art et de la culture dans l'espace public en étudiant la possibilité de mettre en place un grand événement culturel à l'échelle de la Métropole pour renforcer l'identité et le rayonnement métropolitain. »<sup>51</sup>

La MC2 propose aussi de décentraliser ses spectacles au travers du projet « Tournée en Isère ». En effet, plus de 50 communes du département accueillent des spectacles de la MC2. Pour l'année 2019, cinq spectacles seront présentés dans une quarantaine de communes de l'Isère accompagnés de rencontres, ateliers et débats culturels.

Cette décentralisation a pour objectif d'aller au plus proche des publics (en dehors des grandes agglomérations) dans des lieux qui ne sont pas spécifiquement dédiés à l'accueil de spectacle artistique (ex : Chapelles, salles des fêtes, chapiteaux, etc.).

Les communautés de communes des Portes de Maurienne et du Canton de la Chambre (4C)

130

<sup>&</sup>lt;sup>51</sup> Grenoble Alpes Métropole.(2017) *Une dynamique culturelle.* In : *Culture* Disponible à l'adresse : https://www.lametro.fr/461-une-dynamique-culturelle-metropolitaine.htm

Seulement quatre communes font partie du périmètre de l'association Espace Belledonne dans la fusion de 14 communes constituant la communauté de communes « 4C ». Pour la communauté de communes Portes de Maurienne, six communes sur les onze sont inscrites dans le périmètre de délimitation d'Espace Belledonne.

La compétence culturelle n'est pas prise en charge par ces deux communautés de communes. C'est le Syndicat du Pays de la Maurienne qui s'occupe de la compétence culturelle. Aucun budget n'est donc dédié au développement culturel pour ces deux intercommunalités

Elles ont pour gestion les écoles de musique intercommunale (Aiguebelle et St Alban des Villards). Cependant, cette compétence va aussi bientôt devenir celle du Syndicat du Pays de la Maurienne.

Le développement culturel se fait principalement par le biais des associations. En outre, un centre social est présent dans chaque intercommunalité et a pour une de ses missions le développement culturel du territoire dans lequel il est établit. Pour Portes de Maurienne, il s'agit de l'AACA et de l'association DECLICC pour la communauté de communes des 4C.

#### La communauté de communes du Grésivaudan

Les compétences culturelles détenues par la communauté de communes sont les suivantes : La lecture publique, le patrimoine, le spectacle vivant et le développement culturel. Elle essaye également d'accompagner les communes du territoire, les associations et les Offices du Tourisme dans leur projets culturels.

Leur mission principale étant de répertorier toutes les Compagnies professionnelles du territoire : il s'agit d'un des points clés de la politique culturelle de la Communauté de communes. Ils ont ainsi inventorié 35 compagnies professionnelles sur l'ensemble du territoire du Grésivaudan.

A l'heure actuelle, 45 agents travaillent au sein du service culturel de la Communauté de communes du Grésivaudan et ont pour directeur de service Mr Antoine Ancelet.

Le budget culture de l'année 2019 de la Communauté de Communes du Grésivaudan est le suivant :

- Fonctionnement : 1 370 000 € (Espace Aragon compris) dont 250 000€ accordés au spectacle vivant. Le Département intervient à hauteur de 400 000 € pour aider la Communauté de communes du Grésivaudan dans ses dépenses de fonctionnement.
- Investissement : Le budget n'est pas encore fixé mais il varie d'une année à l'autre

# Fonds versés à l'Espace Belledonne pour ses projets culturels :

2017 : 6750€ 2018 : 6750€

2019 : pour les subventions adonnées à l'EB voir en juin

Le service culture de la Communauté de Communes du Grésivaudan agit sur trois domaines :

- Le réseau des musées 3 musées sont présents sur le territoire : Musée d'Allevard, musée des Forges et Moulins de Pinsot et le Musée de la Combe de Lancey)
- L'Espace Aragon dans le domaine du spectacle vivant et avec son cimé
- Le réseau de la lecture publique et les médiathèques intercommunales à Crolles et Pontcharra

#### La politique culturelle du Grésivaudan consiste à :

- Organiser le festival « Cinétoiles en Grésivaudan » (allant de juin à aout)
- Coordonner des acteurs du réseau culturel (compagnies, plasticiens, etc.)
- Soutenir les compagnies professionnelles et amatrices
- Accompagner des associations et des acteurs locaux
- Valoriser des lieux de diffusion et de programmation du territoire
- Soutenir des événements culturels d'envergure communautaire
- Créer du développement culturel

En ce qui concerne la politique patrimoniale de la communauté de communes, il s'agit de :

- Accompagner des projets de rénovation pour les équipements d'envergure communautaire
- Apporter un soutien aux projets de signalétique patrimoniale
- Valoriser le patrimoine avec des animations, de la communication et un soutien aux associations
- Soutenir l'édition pour les acteurs locaux
- Mettre en œuvre le 1% artistique<sup>52</sup>

Le leitmotiv de la Communauté de communes du Grésivaudan consiste à **« Faciliter l'accès** culturel pour tous ».

<sup>&</sup>lt;sup>52</sup> Ministère de la culture, « Le 1% artistique », site du Ministère de la culture

#### La communauté de communes de l'Oisans

Trois communes soient Vaujany, Livet et Gavet et Allemont, de l'intercommunalité Oisans, font partie de l'Espace Belledonne.

La communauté de communes **ne détient pas de compétence culturelle** mais **porte trois projets d'ordre culturel** :

- L'école de Musique intercommunale (Bourg d'Oisans)
- Le réseau des médiathèques de l'Oisans
- Les subventions à destination des associations culturelles.

Deux conventions ont été signé avec la DRAC : Le contrat territorial de lecture et le contrat d'éducation artistique et culturelle (cf. page 4 partie sur la DRAC Auvergne Rhône-Alpes).

Un réseau associatif dynamique en Oisans : Il existe 30 associations culturelles et artistiques sur le territoire de l'Oisans. Ces associations souhaiteraient que la CCO soit un acteur qui les soutiennent sur le plan de la coordination et de la communication.

Concernant le budget culture de la Communauté de Communes Oisans, il est réparti comme suit :

- 125 000€ de budget pour le réseau des médiathèques de l'Oisans
- 60 000€ de budget pour l'animation culturelle

#### La communauté de communes Cœur de Savoie

La communauté de communes Cœur de Savoie est née de la fusion de quatre intercommunalités en 2014. Les politiques culturelles de la CC étaient auparavant limitées voire inexistantes. Cette fusion a permis de définir un projet culturel global aux quatre anciennes intercommunalités et d'impulser de nouvelles dynamiques et celles déjà existantes.

La politique culturelle de la CC Cœur de Savoie s'articule autour de cinq thématiques dont le niveau d'intervention varie dans le temps. Il s'agit de la lecture publique, du spectacle vivant, du cinéma et des arts visuels, du patrimoine et des établissements d'enseignements artistiques.

La culture est une **compétence partagée** entre les communes de l'intercommunalité et l'intercommunalité elle-même.

La lecture publique est désormais une compétence détenue par la municipalité au sein de la CC Cœur de Savoie. Elle agit seulement en accompagnateur des projets voulant être mis en

place dans les bibliothèques ainsi que dans la mise en réseau pour essayer de mutualiser et créer des liens entre ces structures

Un seul poste est dédié à la culture en Cœur de Savoie. Actuellement, il s'agit de Laurence Bonnet qui est a 20% de son temps de travail sur la mission culturelle du territoire.

Depuis janvier 2019, la Communauté de communes vient d'obtenir une convention nommée CTEAC (Contrat Territorial pour les Établissements Artistiques et Culturels) pour une durée de 3 ans à hauteur de 52 000 €. Pour obtenir cette convention, la CC Cœur de Savoie a été désignée depuis peu comme territoire prioritaire.

La communauté de communes agit également en appui aux Compagnies présentes sur le territoire. Elle accompagne ces compagnies de manière financière et parfois sur la coordination et la communication. Elle monte aussi des projets sur plusieurs années avec des compagnies locales dans le but de développer des projets artistiques qui soient au plus près des habitants du territoire (ex. Convention signée avec la Cie Autochtone)

Concernant **le budget alloué à la culture** de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, il est **de 100 000€.** La communauté de communes subventionne également les associations et les compagnies répondant aux critères d'éligibilités à hauteur de 14-15 000€ et attribue 750€ pour chaque commune souhaitant organiser un cinéma plein air (auquel d'autres suppléments peuvent être ajoutés par la commune).

D'après Franck Villand, maire de la commune nouvelle Portes de avoie et Vice-Président Culture de la Communauté de Commune Cœur de Savoie, le projet culturel du territoire devrait être renouvelé à l'horizon 2020.

# **ANNEXE 5** - Convention cadre de partenariat Scènes Obliques et Espace Belledonne



# scēnes obliques

#### CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT

#### **ENTRE**

L'association Espace Belledonne, association Loi 1901 créée en 1998, Représentée par Bernard MICHON, Président, dont le siège social est situé Parc de la Mairie, 38190 Les Adrets, N° SIRET 42075264400047, code APE 9499Z

ET

L'association Scènes Obliques, association Loi 1901 créée en 1992, Représentée par Martin Koenig, Président, dont le siège social est situé Parc de la Mairie, 38190 Les Adrets N° SIRET 391 682 648 00038, code NAF 9001z,

Il est convenu ce qui suit

L'association Espace Belledonne, créée en 1998, fédère les communes et acteurs socio-économiques de la chaîne de Belledonne autour de la définition et la mise en œuvre d'un projet de territoire concerté.

A la faveur de plusieurs programmes européens Leader successifs, l'Espace Belledonne s'est engagé dès 2004 dans la définition d'un projet culturel de territoire en partenariat avec l'association Scènes Obliques. Ce projet, qui a pris la forme de « Belledonne & Veillées » a marqué le début d'une coopération relativement régulière entre les deux parties, autour de différents projets ou démarches liant les thèmes de la culture, des habitants et du territoire.

Depuis 2009, l'Espace Belledonne s'est officiellement lancé dans une démarche de préfiguration d'un Parc naturel régional en Belledonne. Dans ce cadre, l'association Scènes Obliques l'accompagne depuis quelques années, dans une réflexion autour de l'implication citoyenne et autour de la place et du rôle de la culture dans la construction d'un projet de territoire.

En début d'année, l'Espace Belledonne a reçu l'avis en opportunité favorable du Préfet de Région, concernant la création du Parc naturel régional de Belledonne. Cet avis vient officialiser la démarche de préfiguration du parc porté par l'Espace Belledonne et lui permet de s'engager, sous réserve du soutien de la Région, dans l'élaboration de la charte du futur parc de Belledonne.

Dans ce cadre, l'Espace Belledonne souhaite poursuivre son action autour de la culture et en faire une vraie porte d'entrée dans la mobilisation citoyenne locale autour de ce projet de parc.

Afin de formaliser clairement leur souhait de poursuivre ensemble un partenariat rapproché sur ces questions et de donner une plus grande lisibilité à leur coopération sur le territoire, l'Espace Belledonne et Scènes Obliques souhaitent établir une convention cadre de partenariat pour les années à venir.

#### ARTICLE 1 : OBJET

La Convention a pour objet de définir les conditions de mise en œuvre du partenariat.

#### ARTICLE 2 : ROLE DES PARTIES

# 1. Le rôle de l'Espace Belledonne

L'association Espace Belledonne est porteuse de la démarche de préfiguration du Parc naturel régional de Belledonne sur son territoire d'adhésion. A ce titre elle définit la ligne politique à tenir, en concertation avec l'ensemble de ses partenaires et adhérents. Elle impulse la démarche de travail et de réflexion autour du rôle et de la place de la culture sur le territoire et dans son futur projet de territoire.

Elle mobilise les outils financiers qui sont à sa disposition (notamment le programme européen Leader) afin de soutenir et permettre la réalisation d'actions et de projet sur le territoire, sur cette thématique. Elle s'implique également dans la mobilisation de ses partenaires et dans la mise en œuvre des projets conjointement définis avec Scènes Obliques.

# 2. Le rôle de Scènes Obliques

En tant que structure associative culturelle professionnelle implantée sur le territoire, Scènes Obliques constituera pour l'Espace Belledonne un

partenaire privilégié pour la conception partagée et la mise en œuvre de ces grandes orientations.

Scènes Obliques agira aux côtés de l'Espace Belledonne avec la préoccupation première et récurrente de la *capabilité*, c'est-à-dire avec le souhait d'encourager sur le territoire, acquisition de compétence et appropriation par les acteurs locaux. Son rôle pourra se déployer selon 3 axes :

- Accompagnement : conseil, coordination, transmission, formation ;
- Ecoute active : prise en compte de problématique locales et réflexion partagée avec des acteurs du territoire ;
- Pôle ressources: veille sur les initiatives (nationales / internationales) liées à « culture et territoire », actions artistiques, résonantes avec les orientations culturelles de Belledonne, capitalisation d'expériences, publications.

# ARTICLE 3 : OBJECTIFS des parties

#### 1. Objectifs de l'Espace Belledonne

Les objectifs de l'Espace Belledonne, à travers cette convention cadre, sont :

- d'affirmer sa volonté d'inscrire la place de la culture dans une perspective territoriale, artistique et humaine,
- de formaliser la démarche de partenariat, installée depuis plusieurs années avec l'association Scènes Obliques autour de différents projets culturels et de l'inscrire dans la durée autour d'objectifs partagés

#### 2. Objectifs de Scènes Obliques

Les objectifs de Scènes obliques, à travers cette convention cadre, sont :
- de pérenniser une démarche culturelle cohérente et de qualité sur le territoire de Belledonne

- de concevoir les modalités de participation actives et innovantes dans la conception d'un projet culturel territorial
- de valoriser des espaces de vie à travers une démarche culturelle partagée
- d'inventer des modes de présences artistiques en lien avec le territoire

#### ARTICLE 4- LES ORIENTATIONS GENERALES

# 1. Affirmer Belledonne et veillées comme centre de gravité

A ce titre, le projet Belledonne et Veillées, initié il y a 10 ans, constitue aujourd'hui le cœur de cette action culturelle en tant que :

- Projet transversal au territoire ;
- Générateur de lien autour d'un objet hybride intégrant la parole, le spectacle vivant, la gastronomie ;
- Manifestation conçue pour susciter une appropriation micro-locale.

Le souhait de déployer géographiquement le périmètre de Belledonne et Veillées et d'en multiplier les rendez-vous est affirmé. Dans ce but, pourront être valorisées au sein du territoire des entités relais, propices à ce développement.

#### 2. Valoriser le « Hors-veillées »

Si Belledonne et Veillées est au centre des orientations culturelles du territoire, il est fait constat d'un espace « hors-veillées » (existant ou en émergence) dont la richesse et la possible complémentarité doivent susciter un effort d'accompagnement, de valorisation, et de mise en cohérence. Notamment, il s'agira de :

- mettre en lien des initiatives isolées cohérentes avec les préoccupations culturelles du territoire, en terme de transversalité, en terme thématique (identité du territoire, émergence de paroles, travail sur le paysage...);
- d'encourager l'émergence de propositions pouvant faire écho à « Belledonne et veillées » ou issues de cette dynamique locale ;
- de relayer et soutenir des présences artistiques conçues pour s'inscrire dans, et dialoguer avec, le territoire de Belledonne.

#### 3. Créer et dynamiser des espaces d'échanges

Au-delà des projets existants et des initiatives repérées, ce partenariat favorisera l'émergence d'espaces de rencontre, avec pour objet :

- Partager et questionner les expériences ;
- Susciter une créativité collective pour esquisser de nouveaux projets spécifiques au territoire ;
- Créer un vécu sensible commun, en s'appuyant notamment sur des propositions artistiques.

#### ARTICLE 5 - FORMES DU PARTENARIAT

La présente convention fixe le cadre d'un partenariat entre les deux parties pour les prochaines années à venir. Celle-ci sera déclinée en convention annuelle qui précisera de manière concrète et opérationnelle la nature des projets engagés conjointement autour de la question culturelle en Belledonne, ainsi que les éléments financiers permettant sa mise en œuvre.

## ARTICLE 6 - FINANCEMENT

La présente convention n'a pas de volet financier.

# ARTICLE 7 - DUREE

La présente convention entre en vigueur à la date de signature par la dernière partie signataire. Elle a une durée annuelle et est reconduite par tacite reconduction par les deux parties.

# ARTICLE 8 - CONFIDENTIALITE - COMMUNICATION - PUBLICATION

Les Parties sont tenues à une obligation de confidentialité en ce qui concerne toutes les informations, quelles qu'en soient la nature et la forme, qui sont communiquées et ne peuvent être transmises à des tiers.

Ces informations ne doivent être accessibles qu'aux seules personnes qui, en raison de leur fonction, participent aux études du projet. Les Parties doivent par ailleurs s'assurer de la discrétion absolue de leurs employés sur ces informations.

Les obligations résultant du présent article ne s'appliquent pas si le destinataire de l'information apporte la preuve que cette dernière est en sa possession ou accessible au public au moment de sa communication.

Ces obligations ne cessent que si le destinataire apporte la preuve que depuis sa communication, cette information lui a été communiquée par un tiers licitement et sans qu'elle fasse l'objet d'une obligation de discrétion ou de confidentialité, ou est devenue accessible au public autrement que par violation des stipulations du présent article.

Dès signature de la présente convention, les parties se réservent la possibilité de communiquer sur l'existence d'un partenariat par l'intermédiaire de communiqués de presse, de liens croisés sur leurs sites web respectifs et sur leurs documents de communication institutionnelle. Le contenu et la forme de cette communication devront au préalable être validés par les parties.

Les parties s'engagent à autoriser l'utilisation des documents de travail pour des publications scientifiques.

#### ARTICLE 9 : RESPONSABILITES - ASSURANCES

#### 1. Dispositions générales

Il est entendu de façon expresse entre les PARTIES que chaque PARTIE est tenue à une obligation de moyens qui consiste à mettre en œuvre au mieux ses compétences et connaissances scientifiques et techniques en vue de la réalisation de ses Objectifs précédemment décrits.

En tout état de cause, chaque PARTIE n'est responsable que des dommages qui sont la conséquence directe d'un manquement caractérisé à ses obligations contractuelles.

#### 2. Personnel des PARTIES

Les PARTIES emploient et rémunèrent leurs collaborateurs sous leur responsabilité exclusive au regard des obligations fiscales et sociales. Chaque PARTIE devra veiller à ce que les membres de son personnel, amenés à travailler dans les locaux d'une autre PARTIE se conforment aux règles d'hygiène et de sécurité de cette PARTIE.

Chacune des PARTIES prend en charge la couverture de son personnel conformément à la législation applicable dans le domaine de la sécurité sociale, du régime des accidents du travail et des maladies professionnelles dont il relève et procède aux formalités qui lui incombent.

# 3. Dommages aux biens des PARTIES

Chacune des PARTIES est responsable des dommages qu'elle cause du fait ou à l'occasion de l'exécution de la convention aux biens mobiliers ou immobiliers d' une autre PARTIE.

#### 4. Dommages aux tiers

Chaque PARTIE supporte en ce qui la concerne toutes les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'elle encourt en vertu du droit commun, en raison de tous dommages corporels ou matériels causés aux tiers à l'occasion des TRAVAUX effectués dans le cadre de la convention.

#### ARTICLE 10 -DIFFERENDS ET LITIGES

La présente convention est régie par le droit français.

En cas de contestations, litiges ou autres différends éventuels sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les Parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation. Elles pourront recourir, le cas échéant, à un expert choisi d'un commun accord.

Si néanmoins, le désaccord persiste, le litige relèvera alors des tribunaux compétents.

#### ARTICLE 11 - MODIFICATION ET RESILIATION

La présente convention peut être résiliée de plein droit par l'une des Parties en cas d'inexécution par l'autre Partie d'une ou plusieurs des obligations contenues dans ses diverses clauses. Cette résiliation ne devient effective qu'un mois après l'envoi par la partie plaignante d'une lettre recommandée avec accusé de réception exposant les motifs de la plainte, à moins que dans ce délai la Partie défaillante n'ait satisfait à ses obligations ou n'ait apporté la preuve d'un empêchement consécutif à un cas de force majeure.

La présente convention peut être modifiée à la demande des parties par voie d'avenant.

La convention est établie en deux exemplaires originaux,

Fait aux Adrets, le 1er octobre 2016

Pour l'association Espace Belledonne M. Bernard MICHON Président

Pour Scènes Obliques M. Martin Koenig Président